

**Ecole Supérieure de Commerce**

**ESC**

**Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de  
Master en Sciences Financières et Comptabilité**

**Spécialité : Finance d'entreprise**

**Thème :**

**Analyse de la contribution du secteur de  
l'assurance à l'économie nationale en Algérie de  
1992 à 2019**

**Elaboré par :**

**BOUDJELTI Asma**

**TALAIICHE Meriem Rayane**

**Encadré par :**

**Dr. Ouahabi Tarek**

**Lieu du stage :** Direction générale du trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Ministère des Finances, Immeuble Ahmed Francis. Ben Aknoun, Alger.

**Durée du stage :** du 19/02/2023 au 19/04/2023

**Année universitaire : 2022/2023**



**Ecole Supérieure de Commerce**

**ESC**

**Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de  
Master en Sciences Financières et Comptabilité**

**Spécialité : Finance d'entreprise**

**Thème :**

**Analyse de la contribution du secteur de  
l'assurance à l'économie nationale en Algérie de  
1992 à 2019**

**Elaboré par :**

**BOUDJELTI Asma**

**TALAICHE Meriem Rayane**

**Encadré par :**

**Dr. Ouahabi Tarek**

**Lieu du stage :** Direction générale du trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Ministère des Finances, Immeuble Ahmed Francis. Ben Aknoun, Alger.

**Durée du stage :** du 19/02/2023 au 19/04/2023

**Année universitaire : 2022/2023**

# Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu, le tout puissant et miséricordieux, de nous avoir donné le courage, la force et la patience nécessaires pour mener à bien ce modeste travail de recherche.

Nous souhaitons exprimer nos vifs remerciements à notre encadrant Dr OUAHABI Tarek pour son soutien inestimable tout au long de notre travail. Sa disponibilité, son expertise et ses précieux conseils et suggestions ont grandement contribué à l'amélioration de notre travail.

Nos remerciements s'adressent aussi à Mme Amina MOUSLI, notre tutrice de stage, ainsi que tout le personnel de la direction des assurances du Ministère des Finances pour toutes les informations qu'ils nous ont communiquées.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire, en particulier Mme RAIS.

# Dédicaces

Je dédie ce travail

A mes chers parents qui ne cessent de sacrifier pour moi

A ma chère jumelle, je te remercie du fond du cœur pour tout ce que tu  
m'apportes.

A mes deux frères Abd El-Rahman et Amine

A ma petite sœur Hadjer

A mes grands-mères pour leurs prières

A mes chers amis et camarades : Maria, Maroua et Houcin

**ASMA**

# Dédicaces

Je dédie ce travail :

**A Mon cher père et ma chère mère**

Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.

A ma chère sœur : **NOURELHOUDA.**

A mes deux frères : **KACEM et MOHAMED.**

Mes meilleurs amis et mes alliés leurs présence me donne de la force et me rappelle que je ne suis jamais seul.

A ma grand-mère et mes tantes.

Les gardiennes de mon histoire familiale. Leurs affections et leurs bienveillances sont une bénédiction pour moi.

A mes chères amies : **KAHINA, LYLIA, WIDED, OUAHIBA et AMEL.**

Elles sont des compagnes de route précieuses. Votre soutien indéfectible, leurs présence est une source de réconfort pour moi.

A ma binôme : **ASMAA**

Nous partageons des moments de complicité, de rires et de collaboration fructueuse.

**MERIEM RAYA**

## Tables des matières

<b>Remerciements</b> .....	4
<b>Dédicaces</b> .....	5
<b>Tables des matières</b> .....	I
<b>Liste des tableaux</b> .....	VI
<b>Liste des figures</b> .....	VII
<b>Liste du schéma</b> .....	VII
<b>Liste des annexes</b> .....	VIII
<b>Liste des abréviations</b> .....	IX
<b>Résumé</b> .....	XI
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<u>A-H</u>
<b>Chapitre 01 :</b> .....	1
<b>Le cadre conceptuel et théorique de l'assurance</b> .....	1
<b>Introduction</b> .....	2
<b>Section 1 : Généralité sur les assurances</b> .....	3
<b>1. Notions générales d'assurance</b> .....	3
1.1. L'histoire de l'assurance .....	3
1.2. Définition d'assurance.....	5
1.3. Le principe d'inversion du cycle de production.....	5
1.4. Les éléments d'une opération d'assurance.....	5
1.5. Le rôle de l'assurance.....	7
<b>2. Contrat d'assurance</b> .....	8
2.1. Définition d'un contrat d'assurance .....	8
2.2. Les caractères d'un contrat d'assurance.....	8
2.3. Les étapes de formation d'un contrat d'assurance .....	9
2.4. Les acteurs d'assurance .....	9
2.5. Classification de l'assurance .....	10
<b>3. Fondements théoriques d'assurance</b> .....	11
3.1. Les lois fondamentales de l'assurance .....	11
3.2. Les techniques .....	12

3.3.	Tarifcation en assurance : les étapes du calcul la prime .....	13
<b>Section 02 : Présentation du secteur assurantiel en Algérie .....</b>		<b>14</b>
<b>1.</b>	<b>Cadre historique et réglementaire du secteur algérien des assurances.....</b>	<b>14</b>
1.1.	L'assurance en économie planifiée : la période 1962- 1995 .....	14
1.2.	L'ouverture et la libéralisation du marché .....	18
<b>2.</b>	<b>Les intervenants dans le marché Algérien des assurances .....</b>	<b>20</b>
2.1.	Le ministère des finances .....	21
2.2.	Les institutions autonomes .....	21
2.3.	Les sociétés d'assurance.....	23
2.4.	Les banques .....	24
2.5.	Les intermédiaires .....	24
<b>3.</b>	<b>Le statut juridique.....</b>	<b>25</b>
3.1.	Société Par Action.....	25
3.2.	La société à forme mutuelle .....	25
<b>Section 03 : Evolution du secteur des assurances en Algérie.....</b>		<b>26</b>
<b>1.</b>	<b>Evolution du chiffre d'affaires du secteur des assurances .....</b>	<b>26</b>
<b>2.</b>	<b>Evolution du chiffre d'affaires par branche d'assurance.....</b>	<b>27</b>
2.1.	Assurance des dommages.....	27
2.2.	Assurance de personnes .....	29
<b>3.</b>	<b>Structure des assurances par origine du capital : publique ou privée .....</b>	<b>31</b>
<b>4.</b>	<b>Evolution de production des intermédiaires .....</b>	<b>32</b>
<b>5.</b>	<b>Evolution des indemnisations .....</b>	<b>34</b>
<b>Conclusion .....</b>		<b>36</b>
<b>Chapitre 02 : .....</b>		<b>37</b>
<b>Etude théorique de l'impact de l'assurance sur la croissance économique .....</b>		<b>37</b>
<b>Introduction .....</b>		<b>38</b>
<b>Section 01 : Approches théorique relatives à la croissance économique .....</b>		<b>39</b>
<b>1.</b>	<b>Notions de la croissance économique.....</b>	<b>39</b>
1.1.	Définition de la croissance économique.....	39
1.2.	Les types de la croissance économique.....	40

1.3.	Les facteurs de la croissance économique.....	40
<b>2.</b>	<b>Les mesures de la croissance économique.....</b>	<b>41</b>
2.1.	Le produit intérieur brut .....	41
2.2.	Produit National Brut (PNB).....	43
2.3.	Les limites du PIB .....	43
<b>3.</b>	<b>Théories de la croissance économique.....</b>	<b>44</b>
3.1.	Théorie classique.....	44
3.2.	La théorie hétérodoxe de j. Schumpeter.....	45
3.3.	Théories de croissance keynésienne et néo-keynésienne.....	46
3.4.	La théorie Néoclassique de la Croissance (théorie de Solow) .....	48
3.5.	Les théories de la croissance endogène.....	49
<b>Section 02 : Revue littérature de la relation entre l'assurance et la croissance économique.....</b>		<b>51</b>
<b>1.</b>	<b>Revue de littérature théorique .....</b>	<b>51</b>
1.1.	Les théories économiques de l'assurance : risque et incertitude.....	51
1.2.	Relation entre l'assurance et la croissance économique .....	52
<b>2.</b>	<b>Revue littérature empirique .....</b>	<b>55</b>
2.1.	Relation entre l'offre et la demande d'assurance .....	55
2.2.	Les facteurs démographiques, socioculturels et institutionnels .....	56
<b>3.</b>	<b>L'impact positif de l'assurance sur la croissance économique.....</b>	<b>58</b>
<b>Section 03 : Analyse de la contribution du marché des assurances à l'économie nationale .....</b>		<b>61</b>
<b>1.</b>	<b>Analyse de quelque indicateur de mesure de la contribution du secteur des assurances à la croissance économique en Algérie.....</b>	<b>61</b>
1.1.	Analyse de taux de pénétration des assurances dans le PIB .....	61
1.2.	Analyse de la densité d'assurance en Algérie .....	62
<b>2.</b>	<b>Analyse comparative de la contribution du secteur des assurances à l'économie algérienne par rapport à quatre pays du MENA .....</b>	<b>63</b>
2.1.	comparaisons en termes de taux de pénétration d'assurance .....	63
2.2.	Comparaisons en termes de densité d'assurance.....	65
<b>3.</b>	<b>Le rôle du secteur des assurances dans l'investissement national .....</b>	<b>66</b>

<b>Conclusion</b> .....	70
<b>Chapitre 03 :</b> .....	71
<b>Étude empirique de l'impact des assurances sur la croissance économique en Algérie</b> ..	71
<b>Introduction</b> .....	72
<b>Section 01 : Présentation du lieu de stage « Ministère des Finances »</b> .....	73
<b>1. Ministère des finances</b> .....	73
<b>2. Présentation de la direction générale du Trésor et de la Gestion Comptable des Opérations Financières de l'Etat</b> .....	73
<b>3. Direction des assurances</b> .....	76
<b>Section 02 : Approche théorique du modèle</b> .....	78
<b>1. Notion de stationnarité</b> .....	78
1.1. La non stationnarité.....	78
1.2. Les tests de stationnarité.....	80
<b>2. Le modèle ARDL</b> .....	82
2.1. Test de cointégration de Pesaran et al. ....	83
2.2. Le choix du modèle .....	83
<b>3. Validation du modèle</b> .....	83
3.1. Test d'autocorrélation des erreurs .....	84
3.2. Test d'hétéroscédasticité .....	84
3.3. Test de normalité des résidus .....	84
3.4. Le test de spécification de Ramsey .....	84
<b>4. Test de stabilité du modèle</b> .....	84
<b>5. Test de causalité</b> .....	85
<b>Section 03 : Analyse économétrique de l'impact des assurances sur la croissance économique en Algérie</b> .....	86
<b>1. Présentation des données</b> .....	86
1.1. Le produit intérieur brut (PIB) .....	86
1.2. Le chiffre d'affaire des assurances (AS).....	86
1.3. La masse monétaire (M2).....	86
1.4. Taux d'inflation.....	87
<b>2. Analyse des graphes :</b> .....	87
<b>3. Etude de la stationnarité des séries</b> .....	88
<b>4. Détermination du nombre de retard</b> .....	89

<b>5. Tests de validation</b> .....	90
<b>6. Test de Cointégration (BOUNDS TEST)</b> .....	91
<b>7. Estimation du Modèle ARDL (1, 1, 0, 0)</b> .....	92
7.1. Coefficients de court terme .....	92
7.2. Coefficient de long terme .....	92
<b>8. Test de stabilité des coefficients</b> .....	93
<b>9. Analyse de la causalité au sens de Granger</b> .....	94
<b>10. Interprétation des résultats</b> .....	95
<b>Conclusion générale</b> .....	98
<b>Liste bibliographique</b> .....	102
<b>Les annexes</b> .....	108

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1 :</b> Evolution de la production du secteur assurantiel de 2012 à 2021 (en milliards de DA).....	<b>26</b>
<b>Tableau 2 :</b> la production des assurances dommages entre 2012 et 2021 (en millions DA)...	<b>27</b>
<b>Tableau 3 :</b> la production de branche des assurances de personnes entre 2013 et 2021 (en millions DA).....	<b>29</b>
<b>Tableau 4 :</b> Structure de la production par type de sociétés (en millions DA) .....	<b>31</b>
<b>Tableau 5 :</b> production des intermédiaires d'assurances de 2012 à 2021 (en millions DA)...	<b>33</b>
<b>Tableau 6 :</b> les indemnisations par les sociétés de 2012 à 2021 (en millions DA).....	<b>34</b>
<b>Tableau 7 :</b> Évolution du taux de pénétration de l'assurance en Algérie de 2012 à 2021. ....	<b>61</b>
<b>Tableau 8 :</b> Evolution de la densité d'assurance en Algérie (En USD, entre 2012 et 2021) ..	<b>62</b>
<b>Tableau 9 :</b> Evolution de taux de pénétration dans cinq pays de la région de MENA entre 2016 et 2021. ....	<b>64</b>
<b>Tableau 10 :</b> Evolution de la densité d'assurance dans cinq pays (en US, entre 2016 et 2021) .....	<b>66</b>
<b>Tableau 11 :</b> Évolution des placements par catégories du secteur d'assurance (en millions de DA de 2012 à 2021) .....	<b>68</b>
<b>Tableau 12 :</b> Evolution de la contribution des assurances dans l'investissement national entre 2012 et 2021 .....	<b>69</b>
<b>Tableau 13 :</b> les résultats des tests de stationnarité.....	<b>88</b>
<b>Tableau 14:</b> Modèle ARDL (1, 1, 0, 0) .....	<b>90</b>
<b>Tableau 15:</b> Résultats des tests de validation.....	<b>91</b>
<b>Tableau 16 :</b> résultat du Test de cointégration aux bornes .....	<b>91</b>
<b>Tableau 17 :</b> résultats d'estimation des coefficients de Court terme.....	<b>92</b>
<b>Tableau 18 :</b> résultats de l'estimation des coefficients de long terme.....	<b>93</b>
<b>Tableau 19 :</b> Test de causalité au sens de Granger.....	<b>94</b>

## Liste des figures

<b>Figure 1</b> : Evolution de la production du marché algérien des assurances entre 2012 et 2021 (en millions DA).....	26
<b>Figure 2</b> : Structure de la production des assurances de dommages (2012-2021) .....	29
<b>Figure 3</b> : Structure de la production des assurances de personnes (2013-2021).....	31
<b>Figure 4</b> : l'effet double de l'investissement .....	48
<b>Figure 5</b> : Évolution du taux de pénétration de l'assurance en Algérie de 2012 à 2021.....	62
<b>Figure 6</b> : Evolution de la densité d'assurance en Algérie (En USD, entre 2012 et 2021) .....	63
<b>Figure 7</b> : Evolution de taux de pénétration dans cinq pays de la région de MENA entre 2016 et 2021 .....	65
<b>Figure 8</b> : Evolution de la densité d'assurance dans cinq pays (en US, entre 2016 et 2021)..	66
<b>Figure 9</b> : Evolution de la contribution des assurances dans l'investissement national entre 2012 et 2021 .....	69
<b>Figure 10</b> : organigramme de la direction générale du Trésor et la gestion comptable des opérations financières de l'Etat .....	75
<b>Figure 11</b> : les graphes des séries PIB, AS, M2 et INF .....	87
<b>Figure 12</b> : le graphique de la sélection du modèle selon le critère (SIC).....	90
<b>Figure 13</b> : Résultats du test CUSUM et CUSUMQ au seuil de 5% .....	93

## Liste du schéma

<b>Schéma 1</b> : schéma résume les relations de causalité entre les variables .....	95
--	----

## Liste des annexes

<b>Annexe 1</b> : les graphes de LPIB, LAS, LM2 et LINF .....	109
<b>Annexe 2</b> : les tests de stationnarité ADF et PP de la série LPIB.....	109
<b>Annexe 3</b> : les tests de stationnarité ADF et PP de la série DLPIB.....	110
<b>Annexe 4</b> : les tests de stationnarité ADF et PP de la série LAS.....	111
<b>Annexe 5</b> : les tests de stationnarité ADF et PP de la série D(LAS) .....	112
<b>Annexe 6</b> : les tests de stationnarité ADF et PP de la série LM2 .....	113
<b>Annexe 7</b> : les tests de stationnarité ADF et PP de la série D (LM2).....	114
<b>Annexe 8</b> : les tests de stationnarité ADF et PP de la série LINF .....	115
<b>Annexe 9</b> : les tests de stationnarité ADF et PP de la série D (LINF).....	116
<b>Annexe 10</b> : Estimation du modèle ARDL.....	117
<b>Annexe 11</b> : Estimation de la relation à long terme.....	118
<b>Annexe 12</b> : Test de cointégration BOUNDS TEST .....	118
<b>Annexe 13</b> : résultats du test sur les résidus .....	119
<b>Annexe 14</b> : La base de données.....	120

## Liste des abréviations

AA	Algérienne des Assurances
AADCA	Association Algérienne de Défense des Consommateurs en Assurance
AD	Assurance Dommage
ADF	Augmented Dickey-Fuller
AGA	Agents Généraux d'Assurances
AIC	Akaike Information criterion
AR	AutoRegressive
AP	Assurance Personne
ARDL	AutoRegressive Distributed Lag
AXA	Assurances Algérie Dommage
BDL	Banque de Développement Local
BEA	Banque Extérieure d'Algérie
BM	Banque Mondiale
BST	Bureau Spécialisé de Tarification en Assurance
BUAA	Bureau Unifié Automobile Algérien
CAAR	Caisse Algérienne d'Assurance et de Réassurance
CAAT	Compagnie Algérienne des Assurances Transport
CAGEX	Caisse de Garantie des Crédits à l'Exportation
CASH	Compagnie Algérienne d'Assurance des Hydrocarbures
CASNOS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CCR	Compagnie Centrale de Réassurance
CIAR	Commission de Supervision des Assurances
CNA	Conseil National des Assurance
CNMA	Caisse Nationale de Mutualité Agricole
CNR	Caisse Nationale des Retraites
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CSA	Commission de Supervision des Assurances
CR	Centrale des risques
DA	dinar Algérien
DASS	Direction des Assurances
DF	Dickey-Fuller
DS	Difference Stationary

EAU	Emirats Arabes Unies
EBE	excédent brut d'exploitation
EPE	Entreprise publique Economique
EXAL	Expertise Algérie
FBCF	formation brute de capital fixe
FGA	Fonds de Garantie Automobile
FGAS	Fonds de Garanties des Assurés
FMOLS	Fully Modified ordinary least squares
GAM	Générale des Assurances Méditerranéennes
GMM	méthode des moments généralisés
HCI	Incide du capital humain
HQ	Hannan et Quinn criterion
IDH	indice de développement humain
LM	Multiplicateur de Lagrange
MAATEC	Mutuelle Assurance Algérienne des Travailleurs de l'Education et de la Culture
MCO	Moindres carrés ordinaires
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
M2	Masse Monétaire
OCDE	Organisation De Cooperation Et De Developpement Economique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PIB	produit intérieur brut
PNB	Produit National Brut
PP	Pillips-Perron
SAA	Société Algérienne d'Assurance
SAE-EXACT	Société Algérienne d'Expertise et du Contrôle Technique Automobile
SC	Schwarz Ceiterion
SGCI	Société de Garantie du Crédit Immobilier
SPA	Société par actions
VA	valeur ajoutée
VAR	VECTORE AUTOREGRESSIF
VEMC	modèles vectoriel à correction d'erreur
UAR	Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance
USD	DOLLAE AMERICAIN

## Résumé

La vie est intrinsèquement liée au risque, ce qui nécessite le recours à l'assurance pour couvrir ces risques. L'assurance offre une protection financière contre les conséquences négatives des événements imprévus et incertains. En échange du paiement de primes, les assureurs s'engagent à indemniser les assurés en cas de sinistre.

L'assurance joue un rôle fondamental dans l'économie en gérant les risques, en stimulant l'investissement, en protégeant les actifs et en créant des emplois. Plusieurs travaux théoriques et empiriques ont affirmé l'impact de l'assurance sur la croissance économique. Dans le cadre de cette recherche, notre objectif est d'étudier l'impact du secteur des assurances sur la croissance économique en Algérie pour une période de 28ans (1992-2019). Nous avons utilisé l'économétrie des série temporelles, en particulier le modèle ARDL, avec le PIB comme variable dépendante pour mesurer la croissance économique, le chiffres d'affaires réalisé par les compagnies d'assurances et d'autre variables supposées expliquer cette relation.

Les résultats de notre étude montrent qu'à court terme, l'assurance, la masse monétaire et le taux d'inflation ne contribue pas à la croissance économique. Cependant, à long terme, nos résultats indiquent que seule la masse monétaire présente un impact positif significatif sur la croissance économique, tandis que le secteur des assurances ne semble pas avoir un impact significatif sur la croissance économique.

**Mots clés :** Assurance, croissance économique, Masse monétaire, taux d'inflation, Algérie.

## ملخص

الحياة مرتبطة بشكل جوهري بالمخاطر، مما يستدعي اللجوء الى التأمين لتغطية هذه المخاطر. يوفر التأمين حماية مالية ضد العواقب السلبية للأحداث غير المتوقعة وغير المؤكدة. بمقابل دفع الأقساط، يلتزم مقدمو الخدمة بتعويض المؤمنين في حالة وقوع حادث.

يلعب التأمين دوراً أساسياً في الاقتصاد من خلال إدارة المخاطر، وتعزيز الاستثمار، وحماية الأصول، وإيجاد فرص عمل. أكدت العديد من الدراسات النظرية والتجريبية على أثر التأمين على النمو الاقتصادي. في إطار هذا البحث، هدفنا دراسة أثر قطاع التأمين على النمو الاقتصادي في الجزائر لمدة 28 عاماً (1992-2019). لقد استخدمنا اقتصاديات السلاسل الزمنية، وبالتحديد نموذج ARDL، حيث استعملنا الناتج المحلي الإجمالي كمتغير تابع لقياس النمو الاقتصادي، واجمالي الإيرادات المحققة من شركات التأمين ومتغيرات أخرى مفترضة تفسر هذا العلاقة.

تظهر نتائج دراستنا أنه في المدى القصير، التأمين وكتلة النقد ومعدل التضخم لا يسهمون في النمو الاقتصادي. ومع ذلك، في المدى البعيد، تشير نتائجنا إلى أنه فقط كتلة النقد لها تأثير إيجابي وملحوظ على النمو الاقتصادي، بينما يبدو أن قطاع التأمين ليس له تأثير على النمو الاقتصادي.

**الكلمات المفتاحية:** التأمين، النمو الاقتصادي، الكتلة النقدية، معدل التضخم، الجزائر.

**INTRODUCTION  
GENERALE**

La présence du risque dans la vie humaine est une réalité incontestable. Les individus sont constamment confrontés à des situations d'incertitude et de danger qui peuvent entraîner des conséquences nuisibles sur leurs biens, leur bien-être et leur sécurité. Face à cette réalité, il devient primordial de mettre en place des mécanismes permettant de se protéger contre ses imprévus. L'assurance, en tant que mécanisme de protection financière, offre aux individus une couverture contre ces risques.

Au fil du temps, l'assurance a évolué à partir de formes primitives d'entraide de l'Antiquité afin de répondre à la demande croissantes de protection contre les risques. Elle s'est développée à des systèmes d'assurance plus structurés, offrant des solutions de plus en plus sophistiquées.

Le système d'assurance est constitué d'organismes et d'institutions offrant des prestations d'assurance sociale et économique. Il répond au besoin de protection des individus contre les risques sociaux et économique. Il est composé en deux sous-systèmes : l'assurance économique, qui englobe les compagnies d'assurance commerciales et lucrative, et l'assurance sociale, qui rassemble les institutions chargées de garantir la protection sociale et le bien-être des individus.

L'assurance en Algérie a connu son origine pendant la période coloniale au début du 20ème siècle avec l'implantation de compagnies d'assurance européennes. Après l'indépendance en 1962, le marché des assurances a connu une évolution significative, passant d'un système monopolisé par l'Etat à un marché ouvert et concurrentiel. Cela a permis l'émergence de compagnies d'assurance privées.

En 1995, l'Algérie a mis en place un cadre juridique solide en établissant un texte de référence du droit des assurances. En 2006, des réformes majeures ont été introduites, notamment la création de la bancassurance et la séparation de l'assurance vie et non vie.

Depuis lors, le secteur des assurances en Algérie continue de progresser en introduisant de nouvelles lois et de nouveaux modes d'assurance, dans le but de promouvoir un secteur dynamique et de répondre aux besoins des Algériens.

Le secteur de l'assurance joue un rôle crucial dans la croissance économique en remplissant diverses fonctions. Il contribue à la mobilisation de l'épargne en incitant les individus et les entreprises à investir dans des polices d'assurance. Il facilite l'allocation efficaces des ressources et la gestion des risques en offrant une protection financière contre les évènements imprévues. L'assurance facilite ainsi les échanges en offrant des services tels

que l'assurance-crédit et l'assurance transport, ce qui réduit les risques liés aux transactions commerciales. Dans l'ensemble, le secteur de l'assurance favorise la stabilité financière, encourage l'investissement et stimule la croissance économique.

En effet, l'assurance est un secteur indispensable dans l'économie et son développement est étroitement lié à la croissance économique. La littérature économique soutient que le développement du secteur des assurances et la croissance économique sont interdépendants.

De nombreuses études ont confirmé qu'une croissance économique accrue dans les pays est associée à un développement du secteur de l'assurance. Goldsmith (1969) a été l'un des premiers à mettre en évidence une corrélation positive entre la taille du secteur financier et la croissance économique à long terme. Ward et Zubruegg (2000) ont contribué à la compréhension de la relation entre la croissance de l'assurance et la croissance économique en examinant neuf pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) sur une période allant de 1961 à 1996 suite à l'utilisation du modèle VECM. Alors, l'étude a souligné que cette relation peut varier en fonction des circonstances spécifiques de chaque pays. La même méthodologie a été appliquée par Sibindi et Godi (2014) en Afrique du Sud sur une période allant de 1990 à 2012 et ainsi, plusieurs autres études menées dans différents pays ont également montré une corrélation entre le développement du secteur de l'assurance et la croissance économique.

En Algérie, il y a peu de travaux spécifiques qui se penchent sur la relation entre le développement du secteur de l'assurance et la croissance économique. Cependant, une étude récente menée par Hallam (2020) s'intéresse à explorer la relation entre la pénétration du secteur des assurances et la croissance économique en Algérie entre 1990 et 2017.

En analysant les chiffres de production du secteur des assurances en Algérie, il est observé une augmentation significative des primes annuelles collectées par toutes les compagnies d'assurances. De 2012 à 2021, ces primes sont passées de 99.6 milliards de DA à 144.8 milliards de DA, soit une augmentation de 45.38% sur une période de 10 ans.

L'augmentation significative des primes dans le secteur des assurances en Algérie suscite un intérêt particulier quant à son impact sur l'économie du pays.

## **La problématique et les sous-questions**

L'objectif essentiel de notre étude est de mener une analyse approfondie afin de déterminer si la croissance du secteur des assurances en Algérie contribue réellement à stimuler la croissance économique du pays.

Dans ce cadre, notre problématique est formulée comme suit :

**« Est ce qu'il y a une relation entre le secteur des assurances et la croissance économique en Algérie ? »**

Cette question principale soulève les interrogations subsidiaires suivantes :

- Dans quelle mesure le secteur des assurances influence la croissance économique ?
- Quels sont les déterminants de la relation entre le secteur des assurances et la croissance économique ?
- Quelles sont les caractéristiques du secteur des assurances en Algérie ?

### **Les hypothèses**

Dans le but de répondre à ces questions, un ensemble d'hypothèses peuvent être formulées comme suit :

H<sub>1</sub> : le développement de secteur des assurances en Algérie stimule la croissance économique.

H<sub>2</sub> : La relation entre le secteur des assurances et la croissance économique peut être expliqué par des variable, tel que la masse monétaire.

H<sub>3</sub> : le secteur des assurances en Algérie est caractérisé par une faible demande ainsi que un faible taux de pénétration.

### **L'objectif de la recherche**

L'objectif de traiter ce thème est de :

- Explorer l'histoire du secteur de l'assurance en Algérie.
- Analyser le rôle de l'assurance dans l'économie.
- Etudier les répercussions des assurances sur l'investissement.
- Mesurer la contribution du secteur des assurances à l'économie nationale.
- Evaluer l'impact économique des assurances sur le développement national

### **Méthodologie de recherche**

Afin de répondre à la problématique centrale et aux différentes questions secondaires, ainsi qu'à la validation des hypothèses, cette étude s'appuie sur plusieurs outils

méthodologiques. La recherche documentaire a permis de construire le cadre théorique de l'étude. Les données statistiques ont été collectées auprès des institutions telles que le ministère des finances, ainsi que d'autres bases de données. Enfin, pour traiter les données collectées, nous avons eu recours au logiciel Eviews d'analyse économétrique.

La méthodologie adoptée pour évaluer le lien entre l'assurance et la croissance économique repose sur l'utilisation de modèles statiques ARDL (Auto Regressif Distributed Lag) qui permet d'estimer les effets à long terme de cette relation.

## **Le choix du thème**

Le choix de cette thématique a été motivé à la fois par des raisons personnelles et objectives. Les principaux facteurs qui ont influencé ce choix sont :

- Le contexte national ; en se focalisant sur l'économie nationale de l'Algérie
- L'importance du secteur assurantiel en Algérie en tant qu'intermédiaire financier.
- La relation du thème avec la finance d'entreprise
- L'enrichissement des connaissances économétriques

## **Plan du travail**

Afin d'atteindre notre objectif, nous avons organisé notre travail en trois chapitres. Les deux premiers chapitres se concentreront sur les notions théoriques essentielles liées au sujet, tandis que le troisième chapitre sera consacré à la modélisation de la relation entre le secteur des assurances et la croissance économique en Algérie, en utilisant un modèle économétrique.

Le premier chapitre présente les notions générales sur l'assurance, ensuite, une présentation du secteur assurantiel en Algérie, enfin, l'évolution du secteur des assurances en Algérie. Le deuxième chapitre se concentre sur l'environnement économique de l'assurance. Dans sa première section, nous explorons les approches théoriques relatives à la croissance économique. Dans la deuxième section, nous affectons une revue de littérature sur la relation entre l'assurance et la croissance économique. Enfin, dans la troisième section, nous analysons la contribution du marché des assurances à l'économie nationale.

Le troisième chapitre a pour objectif d'étudier empiriquement l'impact du secteur d'assurance sur la croissance économique en Algérie entre la période de 1993 à 2019. La première partie de ce chapitre présente les missions et le rôle du ministère des finances en tant que lieu de stage. La deuxième partie est consacrée à la démarche méthodologique et aux tests nécessaires pour vérifier la stabilité et la validation de notre modèle. Enfin, dans la dernière partie, nous présentons le modèle retenus après estimation, en exposant les résultats obtenus et leurs l'interprétation.

## Les études précédentes

- L'étude de Mr. SADI Nafaa et Mr. SEBA Mohand-Akli : « Le secteur des assurances en Algérie et sa contribution à l'économie nationale », Master en sciences économiques à l'université ABDERRAHMANE MIRA - BEJAIA, 2017.

Les chercheurs de cette études se sont intéressés d'examiner l'impact du secteur des assurances sur la croissance économique entre 1980 et 2015 en utilisant des méthodes économétrique des séries temporelles, notamment le modèle VAR et ARDL, où les variables sont : le PIB comme mesure de croissance économique, le chiffres d'affaire générées par toutes les compagnies d'assurances comme indicateur de la taille du secteur d'assurance et les crédits accordés aux secteurs privé en tant que variable de contrôle. Les résultats à court terme montrent que le secteur des assurances ne contribue pas à la croissance économique en Algérie. De plus, les résultats de long terme montrent que les assurances contribuent très faiblement à la croissance, par contre, les crédits accordés au secteur privé influencent négativement la croissance en Algérie.

- L'étude de Melle BENAHMED Kafia : « Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la croissance économique en Algérie », Magistère en sciences économique (option : Monnaie, Finance & Banque) à l'université MOULOUD MAMMARI DE TIZI OUZOU, 2014.

Ce travail se focalise sur l'étude de la relation entre l'assurance et la croissance économique en Algérie pour la période allant de 1974-2012. L'étude utilise l'économétrie des séries temporelles, basée sur le modèle VAR (Vecteur Autorégressifs) et VECM (Modèles de Correction d'Erreur Vectoriels), et les variables utilisées dans ce modèle sont quatre : le PIB comme mesure de la croissance économique, le chiffre d'affaires du secteur des assurances, le crédit accordé au secteur privé et le niveau de scolarisation. Les résultats obtenus indiquent que le secteur des assurances en Algérie ne contribue pas de manière significative à la croissance économique. En revanche, une seule relation de causalité est observée, allant de crédit bancaire accordé au secteur privé vers la croissance économique.

- L'étude de AFLALAYE Cylia et ACHECHE Lynda : « L'Impact du secteur des assurances sur la croissance économique dans les trois pays du Maghreb : Algérie, Tunisie, Maroc », Master en sciences Economiques, l'université ABDERRAHMANE MIRA- BEJAIA, 2017.

L'objectif de ce travail est de déterminer l'impact du secteur des assurances sur la croissance économique dans ces trois pays de la période de 1995 à 2015, en utilisant des

données de panel comprenant trois variables : PIB, densité d'assurance et la population. Les résultats de leur étude indiquent que l'impact du secteur des assurances sur la croissance économique dans cette région reste insignifiant. En d'autres termes, aucun de ces pays ne contribue massivement à la constitution de PIB de sa nation.

- L'étude de Talal OMRANI, « L'impact du secteur de l'assurance sur la croissance économique - Approche ARDL appliquée au cas de l'Algérie (1980-2021) », article publié dans la revue forum d'études et de recherches économiques (vol06/N°02-2022).

Cette étude examine l'impact de l'assurance sur la croissance économique en Algérie, en utilisant une modélisation ARDL (AutoRegressive Distributed Lag) avec six variables : le PIB, le taux de pénétration de l'assurance et 4 autres variables de contrôle (la part de la formation brute de capital dans le PIB (GCF/PIB), l'indice du capital humain (HCI), le taux d'inflation (INF) ainsi que le degré d'ouverture commerciale (TIR)). Les résultats de l'estimation réalisée sur les données annuelles de la période 1980-2021 indiquent que l'effet du développement de l'assurance sur la croissance économique est positif et significatif sur le court et long terme au seuil de 5%.

- L'étude de AISSAOUI Toufik : « L'impact du secteur de l'assurance sur la croissance économique en Algérie au cours de la période 1991-2019 », thèse de doctorat, l'université Akli Mohand Oulhadj- Bouira, 2022.

L'étude utilise une approche économétrique en construisant un modèle standard (VAR) qui examine la relation entre la croissance économique et le secteur de l'assurance. Les variables de ce modèle sont : le PIB, la production du secteur de l'assurance, l'épargne nationale et le taux d'inflation. Les résultats révèlent une contribution relativement faible du secteur de l'assurance à l'économie nationale. De plus, L'étude démontre qu'il existe une relation positive et significative entre la production d'assurance et le PIB, ce qu'indique qu'un choc positif dans la production d'assurance aurait un impact positif et significatif sur la croissance économique.

- Une étude de Dr Neylan KAYA et Dr Nazife Ozge BESER : « l'effet des primes d'assurance sur la croissance économique dans les pays de l'union Européenne » en 2020, publié dans le journal of Academic Researches and Studies, N° 12(23).

L'étude vise à examiner comment et dans quelle direction le volume des primes d'assurance affecte la croissance économique de ces 25 pays. Les tests de cointégration ont révélé une relation de cointégration à long terme entre les variables de la croissance économique et de volume des primes d'assurances. De plus, les résultats des tests du panel ont indiqué qu'une augmentation de 1% des volumes de primes d'assurance entraîne une

---

hausse de 0.113 de la croissance économique. L'analyse de causalité du Granger a également révélé une causalité unidirectionnelle des volumes d'assurance vers la croissance économique.

### **La valeur ajoutée**

Notre étude vise à examiner l'impact du secteur des assurances sur la croissance économique en utilisant un ensemble de variables de contrôle nouvellement introduites.

Parmi ces variables, la masse monétaire joue un rôle central dans notre analyse.

**Chapitre 01 :**  
**Le cadre conceptuel et théorique  
de l'assurance**

## Introduction

L'existence d'aléa et d'incertitude dans la vie humaine rend la présence de l'assurance essentielle et incontournable. L'assurance est le mécanisme recherché qui permet d'offrir la protection et la sécurité pour faire face à d'éventuels dommages ou pertes. Elle joue un rôle crucial en offrant une solution permettant de transférer les risques inhérents à la vie quotidienne à des entités spécialisées.

L'assurance a fait son apparition en Algérie pendant la période coloniale pour répondre aux besoins des colons français et les entreprises étrangères implantées dans le pays. Après l'indépendance en 1962, l'Algérie s'est efforcée de restructurer et de promulguer des lois visant à récupérer et de nationaliser le secteur de l'assurance.

Dans ce chapitre, notre objectif est de fournir une analyse approfondie de l'assurance, en abordant à la fois ses aspects théoriques et historiques. Nous commencerons dans la première section par explorer les fondements théoriques de l'assurance. Ensuite, dans la seconde section, le travail sera focalisé sur l'évolution historique et réglementaire de secteur des assurances en Algérie. Et enfin, dans la troisième section, nous analyserons l'état actuel du marché de l'assurance en Algérie.

A ce titre, ce chapitre est scindé en trois sections, à savoir :

- Section 1 : Généralités sur les assurances
- Section 2 : présentation du secteur assurantiel en Algérie
- Section 3 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

## Section 1 : Généralité sur les assurances

Le besoin de sécurité, y compris l'assurance, est intrinsèquement lié à l'incertitude inhérente aux conditions de vie humaine. Au fil des siècles, son expression a été influencée par les fluctuations économiques, les changements sociaux, les aspects culturels et les courants philosophiques.

Dans cette section, nous aborderons les concepts fondamentaux de l'assurance, en commençant par expliquer son rôle et son importance. Nous examinerons ensuite le contrat d'assurance et les différents intervenants impliqués. Enfin, nous pencherons sur les fondements théoriques de l'assurance, notamment les lois et la tarification des primes.

### 1. Notions générales d'assurance

Afin de fournir une explication sur le concept d'assurance, il est important de commencer par la présentation de son histoire, sa définition, son principe de fonctionnement, ainsi que les éléments et les acteurs intervenant lors d'une opération d'assurance.

#### 1.1. L'histoire de l'assurance

L'assurance ne date pas d'hier. En effet, la première notion d'assurance remonte à 1400 avant Jésus Christ, sous le règne du roi Hammourabi de Babylone. Il n'est pas surprenant de trouver des traces d'assurance remontant à si longtemps. Le risque fait partie intégrant dans la vie depuis toujours, et c'est pourquoi l'Homme a toujours cherché un moyen de s'en protéger et donc de s'assurer.<sup>1</sup>

Pendant la civilisation égyptienne, ce sont les bâtisseurs de pyramides et les tailleurs de pierres qui ont eu l'idée de créer une caisse de solidarité, constituant des fonds servant aux victimes d'accidents. Cette caisse de solidarité permettait de fournir un soutien financier et matériel aux travailleurs qui subissaient des accidents ou qui rencontraient des imprévus.<sup>2</sup>

Les premiers moyens utilisés par l'Homme pour se protéger contre les pertes éventuelles de leur marchandise ne peuvent pas être considéré comme une assurance. Dans l'Antiquité, les Grecs se pratiquaient une sorte de redistribution des risques entre les associés sous forme de prêts maritimes. La répartition des risques ressemblait davantage à des pratiques telles que

---

<sup>1</sup> <http://www.assurances.info/dessous-assurance/histoire-de-assurance/> (consulté le 12/05/2023)

<sup>2</sup> BENAHMED Kafia, « Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la Croissance économique en Algérie », mémoire du magistère en sciences économiques, Option MFB, Université M. MAMMARI DE TIZI OUZOU, 2014, p.27.

les commenda, les societa maris ou les compagna, que les marchands italiens du XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle ont connues, plutôt qu'à des contrats d'assurance. Elles consistaient toutes les deux en une association binaire entre partenaires, l'un voyageant pour vendre les marchandises et l'autre restant à terre et finançant le projet (le banquier)<sup>1</sup>. Si le navire arrivait à bon port, le banquier (le prêteur) était remboursé avec un fort intérêt allant de 25% à 50%.<sup>2</sup>.

L'assurance terrestre a évolué à partir de son lien initial avec le commerce maritime pour englober d'autres domaines. L'assurance incendie est considérée comme la première branche de l'assurance terrestre, apparue en Angleterre à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en réponse au grand incendie de Londres en 1666. Cet incendie a détruit 13 000 maisons, 100 églises et a englobé une zone de 175 hectares comprenant 400 rues, ce qui a entraîné la création des premières compagnies d'assurances contre l'incendie. Le premier contrat d'assurance contre l'incendie a été proposé aux tenanciers en Allemagne en 1906<sup>3</sup>.

L'assurance sur la vie est née au XVII<sup>e</sup> siècle en Italie, basée sur le système de tontine, qui garantissait la vie des esclaves transportés en tant que marchandises. La tontine était un groupement d'épargnants appliquant le principe de mutualité. Malgré des débuts difficiles, en raison de pratiques abusives et d'interdictions, l'assurance sur la vie s'est progressivement développée en dehors du contexte maritime<sup>4</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'essor de l'industrie et du machinisme, l'assurance s'est étendue pour couvrir non seulement les biens et les personnes, mais aussi les responsabilités qui y étaient associées. Les accidents survenus dans ce contexte ont conduit à la nécessité de couvrir les dommages et de garantir la responsabilité civile des employeurs. Ainsi, les polices d'assurance de responsabilité civile ont été souscrites pour indemniser les victimes d'accidents<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Martin Boyer, « Une brève histoire des assurances au moyen âge », Assurances et gestion des risques, Vol76(3), Octobre 2008, p.84.

<sup>2</sup> LUKAU NKODI François, « **Gestion des assurances** », édition L'Harmattan RDC, Paris, 2014, p.26.

<sup>3</sup> DOMINIQUE Henriet, ROCHET Jean-Charles, « microéconomie de l'assurance », édition économisant, Paris, 1991, p.19.

<sup>4</sup> BENAHMED Kafia, Op.cit., p.27

<sup>5</sup> Idem p28

## 1.2. Définition d'assurance

L'assurance est définie d'une manière générale comme la réunion de personnes qui, anticipant la survenue d'un événement dommageable, se cotisent afin de permettre à ceux qui seront touchés par cet événement de faire face à ses conséquences<sup>1</sup>.

Sur le plan juridique, L'assurance est une entente contractuelle où l'assureur s'engage, moyennant le paiement de primes ou d'autres contributions financières (cotisations), à fournir une somme d'argent, une rente ou toute autre prestation financière à l'assuré ou au bénéficiaire désigné en cas de réalisation du risque mentionné dans le contrat<sup>2</sup>.

D'un point de vue technique, l'assurance est une opération par laquelle un assureur rassemble en mutualité un grand nombre d'assurés exposés à certains risques, et indemnise ceux d'entre eux qui subissent un sinistre en utilisant les fonds collectés sous forme de primes<sup>3</sup>.

## 1.3. Le principe d'inversion du cycle de production

L'inversion du cycle de production désigne le fait que la société d'assurance encaisse le montant de la cotisation avant de payer les prestations dues. En d'autre terme, dans le cadre d'un contrat d'assurance, l'assuré paie une prime dont le montant est fixé au moment de la souscription, et en échange, l'assureur s'engage à couvrir un risque dont il ne connaît ni la date ni le montant<sup>4</sup>.

## 1.4. Les éléments d'une opération d'assurance

Une opération d'assurance est caractérisée par les éléments suivants :

### 1.4.1. Le Risque

Le risque se définit comme un événement aléatoire qui entraîne des pertes et met en danger un ou plusieurs objectifs considérés comme prioritaires par les dirigeants. Il est le résultat de la conjonction d'un aléa et d'une série d'enjeux<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> LATRASSE Michel, ELIASHBERG Comstant et CUILBAULT François, « Les grands principes de l'assurance », Edition l'Argus, 5ème édition, Paris 2002, p.13.

<sup>2</sup> Art.2, ordonnance n° 95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances modifiée et complétée par la loi n°06-04, livre01 : Du contrat d'assurance, UAR, 2014, p8

<sup>3</sup> YEATMAN, Jérôme, « Manuel international de l'assurance », 2ème édition Economica, Paris, 1998, p17.

<sup>4</sup> LUKAU NKODI François, Op.cit., p.30.

<sup>5</sup> VERET Catherine et MEKOUAR Richard, « Fonction : Risk manager », édition Dunod, Paris, 2005., p.15.

## 1.4.2. La prime ou la cotisation

La prime est le montant d'argent que le souscripteur doit à l'assureur en échange de la garantie d'un ou de plusieurs risques. Dans un sens strict, le preneur est redevable d'une prime lorsqu'il souscrit une police auprès d'une société anonyme d'assurance, tandis que le terme « cotisation » désigne la somme qu'il doit lorsque l'assurance est fournie par une société d'assurance mutuelle<sup>1</sup>.

## 1.4.3. La prestation

La prestation est la somme d'argent que l'assureur est tenu de verser à l'assuré en cas de réalisation d'un risque couvert. La prestation peut prendre l'une des deux formes suivantes<sup>2</sup> :

- ✓ **Une indemnité** : correspond à un montant déterminée après la survenance du sinistre et dans la limite des montants assurés et du préjudice effectivement subi (c'est-à-dire, en fonction de l'importance du sinistre). Ce type de prestation est pratiqué dans le cas des assurances de dommages.
- ✓ **Une prestation forfaitaire** : correspond à un moment fixé de la souscription du contrat, c'est-à-dire avant la réalisation du sinistre. Cela s'applique notamment aux assurances de personnes.

## 1.4.4. Le sinistre

Dans le langage des assureurs, un sinistre désigne un événement (incendie, décès...) qui entraîne l'activation des garanties prévues dans le contrat, telles qu'une indemnité, un capital ou une rente. Pour les assureurs de la responsabilité civile, un sinistre ne se produit que si la victime demande un dédommagement au responsable assuré<sup>3</sup>.

## 1.4.5. La compensation au sein de la mutualité

L'activité d'assurance repose sur le principe de mutualisation des risques. Elle implique la mise en commun des ressources par un groupe d'individus qui sont conscients d'être exposés à un risque, dans le but d'indemniser ceux qui sont touchés par des événements malheureux. Cette indemnisation reste réalisable car tous les membres exposés ne sont pas nécessairement affectés<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> ASSELAIN Maud et VERCOUTERE Christophe, « **Droit des assurances** », RB édition, 2013, Paris, p.28.

<sup>2</sup> LATRASSE Michel, ELIASHBERG Comstant et CUILBAULT François. Op.cit. p. 52

<sup>3</sup> <http://www.creassur.org/fr/sinistre-quoi/un-sinistre-c-est-quoi.html>. (Consulté le 09/04/2023).

<sup>4</sup> LUKAU NKODI François, Op.cit., p.28.

## 1.5. Le rôle de l'assurance

L'assurance dépasse sa simple fonction de protection contre les événements malheureux auxquels les individus sont exposés. Elle englobe également des aspects importants sur le plan social, économique et financier.

### 1.5.1. Rôle social de l'assurance

L'assurance joue un rôle social important en indemnisant les dommages causés par la réalisation d'un risque. Cette fonction s'applique même dans les assurances liées aux personnes ou le montant de la couverture n'est pas basé sur les pertes subies. Ainsi, les législateurs utilisent l'assurance comme un moyen de garantir la réparation des préjudices<sup>1</sup>. Un exemple concret en Algérie est celui des assurances sociales telles que le CNR (Caisse Nationale des Retraites) et la CASNOS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale).

### 1.5.2. Rôle économique de l'assurance

Le secteur des assurances joue un rôle essentiel dans l'ensemble des activités économiques de la société. Ce rôle peut se présenter<sup>2</sup> :

- **L'assurance est un instrument de protection du patrimoine**

L'assurance joue un rôle crucial en indemnisant les victimes et en permettant la restauration des biens endommagés. Elle favorise ainsi le renouvellement de l'outil de protection et soutient la reprise des activités économiques.

- **L'assurance est un dispositif de l'épargne**

Les compagnies d'assurance collectent les primes des clients, qui constituent une forme l'épargne. Ces fonds sont ensuite utilisés pour fournir des prestations aux sinistrés et aux bénéficiaires des contrats d'assurance.

- **L'assurance est un instrument d'encouragement du crédit**

L'assurance joue un rôle crucial pour les organismes de crédit. Avant d'accorder un crédit bancaire, le banquier demande souvent une garantie, qui peut être la forme d'une assurance. Cette assurance assure le remboursement du prêt à l'échéance, même si l'emprunteur rencontre des difficultés financières et il est incapable de rembourser. Cela permet de protéger les intérêts des prêteurs.

---

<sup>1</sup> LUKAU NKODI François, Op.cit., p.25.

<sup>2</sup> BENAHMED Kafia, Op.cit., p.9.

## 1.5.3. Rôle financier de l'assurance

L'assurance permet le transfert du risque financier lié aux événements imprévus vers les compagnies d'assurance. Les primes payées par les assurés servent à indemniser les personnes qui ont subi un sinistre et à couvrir leurs pertes. Les compagnies d'assurance peuvent également générer des revenus en investissant ces primes collectées. En réduisant l'incertitude financière, l'assurance protège les biens et les personnes contre les risques imprévus, contribuant ainsi à maintenir la stabilité financière des individus et des entreprises<sup>1</sup>.

## 2. Contrat d'assurance

### 2.1. Définition d'un contrat d'assurance

Le contrat d'assurance est un accord dans lequel une personne morale, l'assureur, s'engage à verser une indemnité prédéterminée à l'assuré ou à des tiers désignés. En contrepartie, l'assuré s'engage à payer une rémunération appelée une prime ou cotisation. Ce contrat est établi dans le cas où un événement futur et incertain, qualifié de risque, se réaliserait conformément aux termes du contrat.<sup>2</sup>

### 2.2. Les caractères d'un contrat d'assurance

Le contrat d'assurance présente certains caractères distinctifs, qui sont les suivants<sup>3</sup> :

- **Le caractère synallagmatique**

Ce contrat est synallagmatique, ce qui signifie qu'il implique des engagements réciproques des deux parties. L'assureur s'engage envers le souscripteur, et vice versa.

- **Le caractère consensuel**

Le consentement des deux parties est nécessaire et suffisant pour la formation et la validité du contrat d'assurance.

- **Le caractère aléatoire**

La validité du contrat d'assurance repose sur son caractère aléatoire, qu'est appliqué à l'objet principal du contrat : le risque garanti. Seul un risque aléatoire peut faire l'objet d'une assurance.

---

<sup>1</sup> BENAHMED Kafia, 2014, Op.cit. p.10.

<sup>2</sup> GEORGES BIEREDE L'ISLE, « **Droit des assurances** », 1ère édition presses universitaires de France, Paris, 1973, p.31.

<sup>3</sup> LAMBERT-FAIVRE Yvonne, « **Droit des assurances** », 11ème édition DALLOZ, Paris, 2001. p. 180.

- **Le caractère de bonne foi :**

Le caractère de bonne foi est essentiel dans le contrat d'assurance, il exige que les parties agissent avec loyauté et transparence. L'assuré est tenu de fournir des informations précises et l'assureur doit faire confiance à ces déclarations. Cette approche favorise une relation équilibrée et honnête entre les parties contractantes.

## 2.3. Les étapes de formation d'un contrat d'assurance

Afin de formaliser un contrat d'assurance, plusieurs étapes cruciales doivent être suivies, à savoir <sup>1</sup> :

- **Notice d'information**

C'est l'ensemble des informations fournies par l'assureur à l'assuré concernant le produit d'assurance.

- **Proposition**

La proposition est un imprimé rempli et signé par le futur souscripteur, appelé proposant, dans lequel il demande à l'assureur de garantir le risque qu'il décrit en répondant à un questionnaire.

- **Note de couverture**

La note de couverture est un document délivré pour certifier que le risque est couvert à partir de la date indiquée. Elle constitue une garantie immédiate et provisoire en attendant la rédaction de la police définitive. Sa durée est limitée à 1 ou 2 mois au plus.

- **Police d'assurance**

La police d'assurance est le document matérialisant le contrat d'assurance. Il s'agit un formulaire fourni par l'assureur à l'assuré. La police d'assurance est une preuve du contrat et obligatoire conformément aux dispositions du code des assurances.

## 2.4. Les acteurs d'assurance

Une opération d'assurance fait intervenir plusieurs personnes <sup>2</sup>:

### 2.4.1. L'assuré

Une personne physique ou morale peut être considérée comme un assuré lorsqu'elle souscrit un contrat d'assurance afin de couvrir ses biens, ses actions ou sa propre personne contre les risques moyennant le paiement d'une prime ou d'une cotisation. Il est important de

---

<sup>1</sup> LATRASSE Michel, ELIASHBERG Comstant et CUILBAULT François. Op.cit., p.90.

<sup>2</sup> LUKAU NKODI François, Op.cit., p.45.

noter que l'assuré ne doit pas nécessairement être le souscripteur du contrat, le bénéficiaire ou celui qui paie la prime.

## 2.4.2. Le souscripteur

Le souscripteur, preneur de l'assurance, est la personne qui signe le contrat d'assurance à titre personnel et s'engage à payer la prime à l'assureur.

## 2.4.3. Le bénéficiaire

Le bénéficiaire est toute personne physique ou morale, au profit de laquelle l'assurance a été souscrite. C'est-à-dire la personne recueillant le profit du contrat en cas de réalisation du risque.

## 2.4.4. Le tiers

Les tiers sont des personnes qui ne sont pas parties au contrat d'assurance mais peuvent en bénéficier en cas de réalisation du risque. Les tiers bénéficiaires sont des personnes désignées dans la police d'assurance comme bénéficiant de l'indemnité allouée par l'assureur.

## 2.4.5. L'assureur

L'assureur est la personne morale qui s'engage à verser une l'indemnité et à couvrir les sinistrés en vertu d'un contrat d'assurance. Il peut s'agit d'une société commerciale ou civile (mutuelle). L'assureur est une entreprise soumise au contrôle de l'Etat, son statut juridique et son mode de fonctionnement sont encadrés par la réglementation<sup>1</sup>.

## 2.5. Classification de l'assurance

Les principales classifications d'un contrat d'assurance sont les suivantes :

### 2.5.1. La classification juridique

C'est la plus importante et la plus répandue. Elle comprend deux types d'assurance qui sont reconnus par tous les pays :

- **Assurance de personnes**

L'assurance de personne est une convention de prévoyance entre l'assuré et l'assureur, et par laquelle l'assureur s'oblige à verser au souscripteur ou bénéficiaire désigné une somme déterminée sous forme capital ou une rente en cas de la réalisation de l'évènement prévu au contrat<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>BENAHMED Kafia, Op.cit. p.15.

<sup>2</sup> Art 60 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

- **Assurance non-vie ou assurance de dommages**

L'assurance de dommage a pour but de réparer la conséquence d'un événement dommageable affectant le patrimoine de l'assuré<sup>1</sup>. Les assurances de dommages sont soit assurances de biens, soit des assurances de responsabilité<sup>2</sup>.

## 2.5.2. La classification technique

Il existe deux types de classification technique dans l'assurance, qui sont basés sur le mode de calcul ou le mode de gestion des contrats.

- **Calcul technique par répartition**

Il consiste à répartir les sinistres entre les assurés en utilisant les primes payées collectivement, comme dans l'assurance automobile<sup>3</sup>.

- **Calcul par capitalisation**

La capitalisation est l'opération inverse de l'actualisation. La prime n'est pas seulement versée en prévision du risque, elle comporte une part d'épargne qui doit fructifier et servir à constituer le capital promis au contrat<sup>4</sup>, cela s'applique à des contrats spécifiques tels que l'assurance vie.

## 2.5.3. Classification obligatoire/ facultative

Elle décrit les assurances ayant un caractère obligatoire et celles de caractère facultatif. L'une des assurances obligatoires les plus connues et répandues est l'assurance responsabilité civile des propriétaires de véhicules, qui inclut également les conducteurs. Une autre assurance obligatoire plus récente concerne spécifiquement les catastrophes naturelles<sup>5</sup>.

## 3. Fondements théoriques d'assurance

### 3.1. Les lois fondamentales de l'assurance

Afin de compenser les risques encourus et les différents frais auxquels il est exposé, l'assureur doit déterminer des primes justes et équitables. La méthode de fixation des primes d'assurance se base sur certains paramètres :

---

<sup>1</sup> LATRASSE Michel, ELIASHBERG Comstant et CUILBAULT François. Op.cit., p.70.

<sup>2</sup> DADDE Pierre-Henri, HUET Daniel, « **les assurances dommage aux biens de l'entreprise** », édition largus, paris, 2000, p.7.

<sup>3</sup> LATRASSE Michel, ELIASHBERG Comstant et CUILBAULT François. Op.cit., p.69.

<sup>4</sup> LUKAU NKODI François, Op.cit. p.43.

<sup>5</sup> <https://cna.dz/assurances-obligatoires/02/04/2013/> consulté le 25/05/2023 à 07 :30

## 3.1.1. La loi des grands nombres

La loi des grands nombres, énoncée par le mathématicien suisse Jacques BERNOULLI<sup>1</sup>, établit que plus le nombre d'expériences réalisées est élevé, plus les résultats se rapprochent de la probabilité théorique. Cette loi est utilisée dans le domaine de l'assurance pour déterminer la fréquence des sinistres et le coût associé à un sinistre donné<sup>2</sup>.

## 3.1.2. Les statistiques du passé

Les assureurs utilisent les statistiques passées pour évaluer les risques et déterminer les primes d'assurance. Les statistiques permettent de calculer les primes en fonction des préjudices potentiels. Pour que les statistiques soient utiles, elles doivent porter sur un grand nombre de risques comparables. Les statistiques peuvent être utilisées pour indiquer le nombre de sinistres incendies ou le nombre de décès survenant à un âge donné, ce qui permet aux assureurs à mieux évaluer les risques et à ajuster les primes en conséquence<sup>3</sup>.

## 3.1.3. Les prévisions de probabilité de survenance des sinistres

Les prévisions en assurance consistent à faire des calculs de probabilités basés sur des renseignements statistiques. Ces calculs visent à déterminer les taux de primes d'assurance en prenant compte la fréquence du risque couru : accident, incendie, naufrage, vols<sup>4</sup>.

## 3.2. Les techniques

Les assureurs ont généralement recours à deux techniques qui sont indispensables et peuvent être pratiquées en même temps, il s'agit de :

### 3.2.1. La réassurance

La réassurance est un contrat établi entre un réassureur (le cessionnaire) et un assureur (le cédant). Le cédant assume seul et entièrement les risques vis-à-vis des assurés. Le réassureur accepte de prendre en charge, moyennant une rémunération, une partie de ces risques et s'engage à rembourser au cédant, selon des conditions préalablement définies, tout ou une partie des montants dus aux assurés en cas de sinistre<sup>5</sup>.

### 3.2.2. La coassurance

La coassurance vise à regrouper plusieurs assureurs qui vont collaborer pour prendre en charge ensemble un risque qui dépasserait les capacités financières d'un seul assureur. Chacun des coassureurs garantit une partie du risque et s'engage donc à verser un certain

<sup>1</sup> LAMBERT-FAIVRE Yvonne, 2001, Op.cit. p.39.

<sup>2</sup> BENAHMED Kafia, 2014, Op.cit. p.18.

<sup>3</sup> Idem . p19.

<sup>4</sup> Idem .

<sup>5</sup> DESTRA Griselda, PLANTIN Guillaume, « **Théorie du risque et réassurance** », Economie et statistique avancées ESSA, Edition Economica, Paris, 2006, p.49.

pourcentage de l'indemnité de sinistre en cas de la réalisation l'évènement couvert, la somme des engagements des coassureurs permet d'obtenir une garantie complète du risque<sup>1</sup>.

### 3.3. Tarification en assurance : les étapes du calcul la prime

L'assureur ne peut pas prévoir à l'avance le montant des sinistres qui se produiront, mais il doit tarifer les contrats en fonction de la prime pure afin d'éviter les faillites. Le montant final que l'assuré paiera à l'assureur sera déterminé en suivant plusieurs étapes :

#### 3.3.1. La prime pure

La prime pure d'un risque est le montant de prime permet à l'assureur de couvrir les sinistres touchant l'ensemble des assurés. Elle est aussi connue sous les termes de « prime de risque » ou « prime d'équilibre »<sup>2</sup>. La prime pure représente donc la somme nécessaire pour compenser des risques au sein de la collectivité assurée. Mathématiquement, la prime pure est calculée en multipliant la fréquence du risque par le coût moyen du sinistre<sup>3</sup>.

$$\text{Prime pure} = \text{Fréquence} \times \text{Coût moyen}$$

#### 3.3.2. La prime nette

La prime nette, ou prime commerciale, qui ajoute à la prime pure les chargements que sont tous les frais de distribution et de fonctionnement de l'entreprise d'assurances<sup>4</sup>.

$$\text{Primes nette} = \text{Prime pure} + \text{chargements}$$

#### 3.3.3. La prime totale :

La prime totale est le montant effectivement payée par le souscripteur. Elle est calculée en ajoutant la prime nette aux taxes et aux frais accessoires<sup>5</sup>.

$$\text{Prime totale (TTC)} = \text{Prime nette} + \text{Taxes} + \text{Frais}$$

<sup>1</sup> ASSELAIN Maud et VERCOUTERE Christophe, Op.cit. p.47.

<sup>2</sup> <https://protect-plus-assurances.fr/resiliation-assurance-pour-non-paiement/> (14/04/2023)

<sup>3</sup> LATRASSE Michel, ELIASHBERG Comstant et CUILBAULT François. Op.cit. p.55.

<sup>4</sup> MOLARD Julien, Dictionnaire de l'assurance, 3ème édition SEFI diffusion, Paris, 2013. p.292.

<sup>5</sup> BENAHMED Kafia, Op.cit. p.24.

## Section 02 : Présentation du secteur assurantiel en Algérie

Le secteur des assurances en Algérie a connu d'importantes évolutions au cours des dernières décennies. Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, le pays a engagé de nombreuses réformes pour moderniser le secteur de l'assurance, le rendre plus efficient et s'aligner sur les normes internationales.

Dans cette section, nous allons tout d'abord aborder un aperçu de l'histoire de l'assurance en Algérie. Ensuite, nous citons les différents intervenants dans le marché Algérien des assurances. Enfin, nous aborderons le statut juridique des compagnies d'assurance existantes sur le marché algérien.

### 1. Cadre historique et réglementaire du secteur algérien des assurances

Le secteur des assurances, comme d'autres secteurs économiques en Algérie, a connu des changements considérables au fil du temps, de l'indépendance à nos jours. Le marché algérien des assurances est passé par deux périodes ; une période avant la libéralisation du secteur et une période de libéralisation et de l'ouverture.

#### 1.1. L'assurance en économie planifiée : la période 1962- 1995

Le secteur des assurances en Algérie avant la libéralisation a été caractérisé par une nationalisation et une spécialisation de l'activité d'assurance. Pour mieux comprendre l'évolution du secteur après l'indépendance, nous commençons par présenter brièvement ce secteur durant la période coloniale ainsi ses caractéristiques.

##### 1.1.1. La période coloniale

A travers la politique d'extension des activités appliquées par les autorités coloniales, les colons ont introduit l'activité des assurances, en Algérie, en ouvrant des représentations de compagnies d'assurance françaises dans le pays<sup>1</sup>. Les compagnies d'assurance étaient destinées à répondre aux besoins de la population européenne plutôt qu'à protéger les Algériens qui n'avaient pas les moyens de souscrire à ces assurances. La législation appliquée à leurs agences en Algérie était la même que celle des compagnies en France. Au début, les assurances étaient limitées à deux domaines à travers deux compagnies. La première

---

<sup>1</sup> BENAHMED Kafia, 2014, Op.cit., p73

compagnie était la mutuelle incendie, créée en 1861, et la seconde créée en 1933 pour répondre aux besoins des agriculteurs coloniaux, c'est la Mutuelle Centrale Agricole.<sup>1</sup>

Les principaux textes adoptés par le législateur afin de réglementer l'assurance en Algérie sont :<sup>2</sup>

- La loi du 13 juillet 1930, qui règlemente les contrats d'assurance terrestres.
- Le décret du 14 juin 1938 qui unifie le contrôle de l'Etat sur toutes les sociétés d'assurance.
- Le décret du 17 aout 1944 relatif au cautionnement et aux réserves exigibles des sociétés d'assurance et de capitalisation.
- La loi du 25 avril 1946, relative à la nationalisation de 32 sociétés d'assurance et à la création d'une Caisse Centrale de Réassurance, d'une Ecole Nationale d'Assurances et d'un Conseil National des Assurances.

Dans les années 1950, deux assurances obligatoires ont été instituées en Algérie. La première concernait les accidents de travail. La seconde, instaurée en 1958, concerne les accidents automobiles.<sup>3</sup>

Durant la période coloniale, le marché des assurances en Algérie était monopolisé par les compagnies d'assurances françaises et caractérisé par l'absence des textes législatifs propres à l'Algérie.

## **1.1.2. la période après l'indépendance**

Au lendemain de l'indépendance, il y avait 270 entreprises françaises opérant dans le secteur des assurances, dont 30% avaient leurs sièges à l'étranger<sup>4</sup>. Le gouvernement algérien a commencé de mettre en place des politiques visant à nationaliser et à réglementer ce secteur en introduisant des textes législatifs.

### **1.1.2.1. la période de transition : 1962-1965**

Afin de récupérer le contrôle sur le secteur et sauvegarder les intérêts nationaux, le législateur Algérien a adopté la loi 62-157 du 21 décembre 1962. Cette loi a reconduit tous les

---

<sup>1</sup> BOUAZIZ Cheikh, L'histoire de l'assurance en Algérie, Assurances et gestion des risques, Vol81 (3-4) Octobre-Décembre 2013, P285

<sup>2</sup> Ibid., p285

<sup>3</sup> Compagnie centrale de réassurance, Bulletin de CCR, N°9, 2012, p1

<sup>4</sup> BOUAZIZ (Cheikh) : op.cit., P286

textes réglementaires en vigueur.<sup>1</sup> Ensuite, l'État algérien a adopté la loi n° 63-197 du 08 juin 1963 pour créer la première société d'assurance 100% algérienne nommé la Caisse Algérienne d'Assurance et de Réassurance (C.A.A.R),<sup>2</sup> et a ordonné aux compagnies d'assurances étrangères de céder une part de 10% de leur portefeuille au nouvel assureur national dans le but de promouvoir un marché national et imposer son contrôle sur le marché des assurances.

La deuxième loi adoptée par le législateur Algérien est la loi n°63-201 du 8 juin 1963, qui fixe les obligations et les garanties exigées des entreprises d'assurances souhaitant exercer une activité en Algérie. Cette loi impose que toutes les entreprises d'assurances exerçant ou souhaitant exercer leur activité en Algérie doivent obtenir l'agrément du ministre des Finances et sont soumises à sa surveillance et à son contrôle.<sup>3</sup>

Après la création de la CAAR, la présidence a également ordonné la création de la Société Algérienne d'Assurance (SAA) en vertu de l'arrêté du 12 décembre 1963. La SAA est une société d'assurance mixte algéro-égyptienne, dont 39% du capital est détenu par l'Etat égyptien, 10% par la CAAR et 51% pour l'Etat algérien. Un an plus tard, conformément à l'arrêté du 29 décembre 1964, la Mutuelle Assurance Algérienne des Travailleurs de l'Education et de la Culture (MAATEC) a été créée<sup>4</sup>.

En résumé, cette période a vu la promulgation de deux projets de loi : l'un portant sur la création de la CAAR et l'autre sur les obligations et garanties des entreprises d'assurance. Et l'arrêté du 15 octobre 1963, qui obligeait les sociétés d'assurance à céder une part des primes encaissées à la CAAR, a entraîné la création de la SAA et a également provoqué un retrait des sociétés étrangères. Seules 14<sup>5</sup> compagnies d'assurances étrangères sont restées en Algérie.

### 1.1.2.2. la période de nationalisation : 1966-1975

Au cours de cette période, l'ordonnance n°66-127 du 27 mai 1966 a établi le monopole de l'Etat sur toutes les opérations d'assurance en Algérie, ce qui a entraîné la nationalisation de la plupart des sociétés d'assurance. En 1966, seule la SAA a été

---

<sup>1</sup> CCR(2012). Op.cit. P1

<sup>2</sup> La loi 62-157 du 8 juin 1963 portant création de la CAAR (Journal officiel de la république algérienne, N°38, publié le 11 juin 1963, P 614)

<sup>3</sup> La loi n°63-201 du 8 juin 1963 relative aux obligations et garanties exigées des entreprises d'assurance exerçant en Algérie, (J.O.A, N°39, publié le 14 juin 1963, P631)

<sup>4</sup> BOUAZIZ (Cheikh) : op.cit., P287

<sup>5</sup> Ibid. P287

nationalisée parmi les 17 sociétés existantes, tandis que toutes les autres entreprises ont été liquidées, à l'exception de celles ayant une forme mutuelle : la CAAR, la CNMA (Caisse Nationale de Mutualité Agricole créée le 02 décembre 1972<sup>1</sup>) et la MAATEC.

Après le retrait des sociétés d'assurance étrangères en Algérie, la CAAR et la SAA ont décidé de recourir aux services de courtiers et d'agents généraux pour étendre leur présence sur le territoire national. Cependant, en raison du fait que ces intermédiaires exerçaient une activité privée et que les sociétés d'assurance étaient gérées socialement après l'instauration du monopole de l'Etat en 1996, ces dernières ont décidé fin 1972 de ne plus avoir recours à eux, ce qui a entraîné la fin de leur fonction.<sup>2</sup>

En 1973, l'ordonnance n°73-54 du 1<sup>er</sup> octobre 1973 a permis la création de la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR), un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, dont la CAAR et la SAA se partagent son capital à part égale. Quelques années plus tard, la CCR a bénéficié du monopole de la réassurance et son objectif était d'effectuer des opérations de réassurance sous toutes ses formes pour harmoniser le secteur avec l'ensemble de la politique économique du pays et contribuer au développement du marché national de la réassurance<sup>3</sup>

### 1.1.2.3. la période de spécialisation : 1975-1988

Cette période a été caractérisée par une spécialisation de l'activité d'assurance. La CAAR et la SAA ont été spécialisées, respectivement par décision du Ministère des finances N° 828 du 21 Mai 1975, dans les assurances des gros risques (industriels) et de transport, et dans l'assurance automobile et des risques des particuliers.<sup>4</sup>

En avril 1985, lors de la restructuration du secteur des assurances, la Compagnie Algérienne des Assurances Transport (CAAT) a été créée en tant qu'entreprise publique spécialisée dans les assurances transports. La CAAT a débuté ses activités dans un contexte caractérisé par le monopole de l'Etat sur les opérations d'assurances et la spécialisation des sociétés.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> <https://www.ccr.dz/fr/assurances-mutuelles> (29/03/2023 à 08 :17)

<sup>2</sup> CCR(2012). Op.cit. P1

<sup>3</sup> Article 1 et 4 de l'ordonnance n°73-54 du 1<sup>er</sup> octobre 1973 portant création de la CCR (J. O.A, n°83, publié le 16/10/1973, P 974)

<sup>4</sup> CCR(2012). Op.cit. P2

<sup>5</sup> <https://www.caat.dz/index.php/fr/presentation/caat-assurances/de-couvrez-la-caat.html> (29/03/2023 à 08 :17)

Cette forme de spécialisation adoptée par les sociétés d'assurance a été abandonnée à partir de 1989 au profit de la déspecialisation<sup>1</sup>

#### **1.1.2.4. la période de déspecialisation : 1989-1995**

En 1989, la parution des textes relatifs à l'autonomie des compagnies publiques a entraîné la déspecialisation. Par conséquent, les compagnies ont pu souscrire dans toutes les branches. Ainsi, les compagnies publiques existantes ont modifié leurs statuts en inscrivant dans leurs exercices toutes les opérations d'assurance et de réassurance, ce qui a introduit la concurrence sur le marché assurantiel en Algérie.<sup>2</sup>

Fin 1989 et avec l'abandon de la spécialisation, la CAAR se limite à l'assurance des risques dommages des entreprises. La SAA est transformée en Entreprise publique Economique (EPE) et se limite à la couverture des risques industriels, de la construction, de l'engineering et du transport. Quant à la CAAT, elle a pu commercialiser l'ensemble des branches d'assurances.

La promulgation de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit a permis au secteur des assurances de se développer dans un contexte de transition vers l'économie de marché.

## **1.2. L'ouverture et la libéralisation du marché**

Le monopole de l'Etat, appliqué au secteur des assurances en Algérie au cours de la dernière période, a été levé avec la promulgation de l'ordonnance n ° 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

### **1.2.1. L'ordonnance n°95-07 du janvier 1955 relative aux assurances**

L'ordonnance n° 95-07 est en effet le texte de référence du droit algérien des assurances et elle a permis la libéralisation du secteur des assurances en Algérie en autorisant la création de compagnies privées, la réintroduction des intermédiaires d'assurances et la création du Conseil National des Assurance (CNA) et de l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR). L'objectif était de protéger et de développer le marché des assurances, d'accroître l'épargne, d'améliorer les prestations de services dans le secteur et de faciliter l'obtention d'agrément.

---

<sup>1</sup> DOUKANI (S), AKROUR (S) et DJEMA (H) : « Le Secteur des Assurances en Algérie : Un Etats des Lieux, Revue Algérienne d'Economie et de Management, N° 09, Janvier 2017, p13

<sup>2</sup> CCR(2012). Op.cit. P02

De plus, L'ordonnance a été complétée et modifiée par la loi n° 06-04 du 20 février 2006. Entre ses années, neuf (09) compagnies d'assurances ont été créés en Algérie : Caisse de Garantie des Crédits à l'Exportation (CAGEX), Trust Alegria Assurance et Réassurance, Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR), L'Algérienne des Assurances (2A), Société de Garantie du Crédit Immobilier (SGCI), Salama Assurances Algérie, Compagnie Algérienne d'Assurance des Hydrocarbures (CASH), Générale des Assurances Méditerranéennes (GAM), Alliance Assurances.<sup>1</sup>

## 1.2.2. La loi n° 06-04 du 20 février 2006

La loi n° 06-04 a introduit des réformes significatives dans le secteur des assurances en Algérie. Parmi les principaux apports de cette loi, on peut citer le renforcement de l'activité d'assurances de personnes, la généralisation de l'assurance de groupe, la réforme du droit du bénéficiaire, la création de la bancassurance, la séparation des activités vie et non-vie des compagnies d'assurances, la création d'un fonds de garantie des assurés, ainsi que L'obligation de libération totale du capital pour agrément<sup>2</sup>.

Le contentieux algéro-français sur les assurances remonte à l'année 1966, lorsque le secteur des assurances a été nationalisé par l'Etat algérien nouvellement indépendant. Les sociétés françaises qui étaient présentes en Algérie sont parties et leurs engagements ont été honorés par les sociétés algériennes, mais les biens immobiliers acquis en contrepartie de ces engagements sont restés juridiquement en possession des sociétés françaises. Cela a empêché les sociétés algériennes d'utiliser ces actifs pour régler les sinistres. En 2008, un accord a été signé entre les sociétés françaises et les sociétés publiques algériennes pour organiser un transfert de portefeuille avec effet rétroactif à compter de 1966.

En 2009, un décret exécutif (n° 09-375 du 16 novembre 2009) a été publié en Algérie afin de fixer le capital social minimum requis pour les sociétés d'assurance et/ou de réassurance.

Le décret exécutif n°10-207 du 9 septembre 2010 modifie et complète le décret exécutif n° 95-409 du 9 décembre 1995 en fixant le taux minimum de la cession obligatoire des risques à réassurer à 50 % au profit de la CCR dans le but de réduire les transferts de devises vers l'étranger et de renforcer la présence de la CCR comme une compagnie nationale de réassurance.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> <https://www.uar.dz/legislation-et-reglementation/> (29/03/2023 à 09 :30)

<sup>2</sup>CCR (2012). Op.cit. P02

<sup>3</sup> Ibid. P 2

En 2011, une réforme a séparé les « assurances de personnes » des « assurances de dommages », permettant à l'assurance de personnes de fonctionner selon ses propres mécanismes. Onze sociétés d'assurance ont eu leurs arrêtés d'agrément modifiés le 14 juillet 2011 pour exercer uniquement les opérations d'assurance de dommage.<sup>1</sup>

En 2012, la structure du marché a connu un changement relativement important, où le nombre des sociétés d'assurances opérant sur le marché est passé de 16 sociétés en 2010 à 27 sociétés d'assurances<sup>2</sup>. Ce changement a entraîné une concurrence accrue et a offert aux consommateurs une plus grande variété d'options d'assurance.

En 2020, l'Algérie a introduit un nouveau mode d'assurance appelé « Takaful » basé sur les principes de la charia islamique. Ce mode d'assurance implique le partage des risques entre les assurés et la création d'un fonds commun pour couvrir les sinistres. Les sociétés d'assurance sont autorisées à exercer cette activité conformément aux dispositions de l'article 103 de la loi de finances pour 2020.

L'année 2021 a vu la promulgation du décret exécutif n° 21-81 du 23 février 2021, venu préciser les conditions et les modalités d'exercice de l'assurance Takaful en Algérie. L'assurance Takaful peut être exercée par une société d'assurance qui se consacre exclusivement à ce type d'opérations ou par une organisation interne dite « Fenêtre » au sein d'une société d'assurance exerçant des opérations d'assurance traditionnelle. Le système d'assurance Takaful comprend deux formes : l'assurance Takaful familial (correspondant à l'assurance des personnes) et l'assurance Takaful général (correspond à l'assurance des dommages).<sup>3</sup>

## 2. Les intervenants dans le marché Algérien des assurances

Le marché des assurances en Algérie est constitué de plusieurs acteurs, notamment les sociétés d'assurance, les intermédiaires en assurance et les organismes de réglementation et de supervision. Bien que le Ministère des Finances joue un rôle important dans la régulation du secteur de l'assurance en Algérie.

---

<sup>1</sup>DOUKANI (S), AKROUR (S) et DJEMA (H) : op.cit. P 15.

<sup>2</sup> Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2012.

<sup>3</sup> Les articles 04 et 05 du décret exécutif n°21-81 du 23 février 2021 fixant les conditions et modalités d'exercices de l'assurance Takaful (J.O A, n°14, 28/02/2021, PP07-08)

## 2.1. Le ministère des finances

Le ministère des Finances régule le secteur de l'assurance en Algérie en délivrant des agréments aux compagnies d'assurance. Il veille à ce que les entreprises d'assurances respectent les règles en vigueur et protègent les droits des assurés.<sup>1</sup>

La Direction des Assurances (DASS) du ministère des finances est chargée de réguler et promouvoir le développement de l'assurance, superviser la gestion des organismes d'assurances, suivre les participations de l'Etat dans les compagnies d'assurances, veiller à la solvabilité des assurances, et instruire les demandes d'agrément.<sup>2</sup>

## 2.2. Les institutions autonomes

### 2.2.1. Le Conseil National des Assurances (CNA)

Le Conseil National des Assurances(CNA) a été créée en 1995 en Algérie en tant qu'organe consultatif des pouvoirs publics pour réguler et développer le marché de l'assurance. Il est présidé par le ministre des finances et délibère sur tous les aspects de l'activité d'assurance et de réassurance, en servant de cadre de concertation entre les différents acteurs du secteur. Le CNA participe à la détermination de la politique générale de l'État en matière d'assurance.<sup>3</sup>

### 2.2.2. La commission de supervision des Assurances (CSA)

La loi n° 06-04 du 20 février 2006 a institué une Commission de Supervision des Assurances (CSA) qui est chargée de promouvoir et de développer le marché national des assurances. Elle exerce le contrôle de l'État sur l'activité d'assurance et de réassurance à travers la structure chargée des assurances au ministère des Finances (DASS). La CSA peut restreindre l'activité d'une société d'assurance dans une ou plusieurs branches, restreindre ou interdire la libre disposition des éléments de son actif ou encore désigner un administrateur provisoire pour gérer la société en difficulté.<sup>4</sup>

### 2.2.3. La centrale des risques (CR)

La Centrale des Risque (CR) en Algérie est rattachée à la structure chargée des assurances au ministère des Finances. Sa mission principale est la collecte et la centralisation

---

<sup>1</sup> BENILLES.B, « L'évolution du secteur algérien des assurances », édition Colloque international, Université FERHAT Abbas, 2011. P. 6

<sup>2</sup> Article 04 du décret exécutif n°07-364 de le 28/11/2007 portant organisation de l'administration centrale du ministère des finances. (Publié dans le J.O, n°75, le dimanche 02/12/2007, p 13

<sup>3</sup> <https://cna.dz/acteur/cna/> consulté le 31/03/2023 à 10:05

<sup>4</sup> BENILLES.B. op.cit., p7.

des informations relatives aux contrats d'assurance-dommages souscrits auprès des sociétés d'assurance et les succursales<sup>1</sup> d'assurance étrangères agréées.<sup>2</sup> La CR vérifie les conditions de garantie du contrat d'assurance, effectue les paiements aux bénéficiaires et assure le suivi des remboursements entre les compagnies d'assurance.

## **2.2.4. L'Union Algérienne des Assureurs et réassureurs (UAR)**

L'UAR est une association professionnelle créée en 1995 pour défendre et représenter les intérêts collectifs de ses membres du secteur de l'assurance et de la réassurance en Algérie. Elle est régie par la loi relative aux assurances et agréée par le Ministère des Finances. Elle encourage la croissance et la performance du marché de l'assurance algérien.<sup>3</sup>

## **2.2.5. le Fonds de Garanties des Assurés (FGAS)**

Le fonds de garantie des assurés a pour mission de supporter, dans la limite de disponibilités des ressources, tout ou partie des dettes nées des contrats d'assurance d'une société d'assurance en situation d'insolvabilité. La gestion du fonds est confiée au fonds de garantie automobile, par abréviation FGA.<sup>4</sup>

## **2.2.6. Le Fonds de Garantie Automobile (FGA)**

Le Fonds de Garantie Automobile est un organisme public relevant du Ministère des Finances qui a remplacé le Fonds Spécial d'Indemnisation créé en 1970 pour indemniser les victimes d'accidents de la circulation. Le FGA a été établi en 2004 pour indemniser les victimes d'accidents de la circulation lorsque le responsable est inconnu, non assuré ou insolvable.<sup>5</sup>

## **2.2.7. Bureau Spécialisé de Tarification en Assurance (BST)**

Le BST est présidé par le représentant du ministre chargé des finances et a pour mission d'élaborer, d'étudier et d'actualiser les tarifs d'assurance, ainsi que de proposer des tarifs de références pour les assurances facultatives et des tarifs ou des paramètres de tarification pour les assurances obligatoires. Il peut demander à toutes les compagnies d'assurance toutes les informations nécessaires pour élaborer des projets de tarification.<sup>6</sup>

## **2.2.8. Bureau Unifié Automobile Algérien (BUAA)**

Le Bureau Unifié Automobile Algérien (BUAA) est une Société par actions (SPA) chargée de délivrer la carte orange pour la prise en charge des sinistres automobiles causés ou

---

<sup>1</sup> Succursale est un établissement d'une société mère implanté dans un pays étranger. Les succursales agissent au nom de leur société mère, elles ont une certaine indépendance pour pouvoir mieux s'adapter à leur contexte géographique.

<sup>2</sup>BENILLES.B. op.cit. p08

<sup>3</sup> <https://www.uar.dz/presentation-de-luar/> consulté le 31/03/2023 à 10 :30

<sup>4</sup> Article 1 et 8 du décret n 09-111 du 07 avril 2009 (J.O.A, n°21 du 08 avril 2009, p 7)

<sup>5</sup> <http://www.fga.dz/qui-somme-nous/> consulté le 07/05/2023 à 23 :11

<sup>6</sup> Décret exécutif n°09-257 du 11 août 2009 (J.O A n°47 du 16/08/2009, p9)

subis par des Algériens dans les pays arabes signataires de la Convention collective des sociétés d'assurance de 1975. Ainsi, les détenteurs de cette carte ne payeront pas d'assurance aux frontières et la prime dépend de la puissance et de l'usage du véhicule. Le capital social de la SPA s'élève à 13 millions de dinars.<sup>1</sup>

## 2.2.9. Expertise Algérie (EXAL)

La société Expertise Algérie a été créée en 1977 pour restructurer le secteur de l'expertise en assurance. Les compagnies d'assurances et de réassurance ont décidé de créer une filiale commune pour prendre en charge toutes sortes d'expertises et de prestations nécessaires à l'assurance. La société est une EPE avec un capitale de à 500 000 000 DA.<sup>2</sup>

## 2.2.10. La Société Algérienne d'Expertise et du Contrôle Technique

La Société Algérienne d'Expertise et du Contrôle Technique Automobile (SAE-EXACT) est une société d'expertise et de contrôle en Automobile créée en 01 Février 1998.<sup>3</sup>

## 2.2.11. L'Association Algérienne de Défense des Consommateurs en Assurance

L'Association Algérienne de Défense des Consommateurs en Assurance (AADCA) est une association créée par un groupe de citoyens qui vise à protéger et à défendre les intérêts du consommateur.<sup>4</sup>

## 2.3. Les sociétés d'assurance

Le marché algérien des assurances comprend 26 sociétés d'assurance en activités, qui se répartissent en 14 compagnies d'assurances de dommages, 09 sociétés d'assurance de personnes et 03 compagnies spécialisées<sup>5</sup>.

### 2.3.1. Les sociétés d'assurances de dommages

Le secteur algérien des assurances se compose de 14 compagnies d'assurance de dommages :

- **Quatre (04) sociétés publiques** : La CAAR, SAA, CAAT et CASH assurances
- **Six (06) sociétés privées** : La CIAR, Gig Algeria (2A), Trust Alegria, SALAMA assurances Algérie, GAM, Alliance Assurances
- **Une (01) société mutuelle** : CNMA : Caisse Nationale de Mutualité Agricole
- **Une (01) société mixte** : AXA : Assurances Algérie Dommage créée le 03 octobre 2011
- **02 sociétés Takaful** (générale) : Algerian General Takaful, fenêtre Takaful de la GAM

<sup>1</sup> <https://www.uar.dz/autres-acteurs/> consulté le 07/05/2023 à 23 :44

<sup>2</sup> <https://www.exal.dz/Presentation.html> consulté le 07/05/203 à 23 :58

<sup>3</sup> <https://www.uar.dz/autres-acteurs/> consulté le 07/05/2023 à 22 :30

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> <https://www.uar.dz/assurances-dommage/> et <https://cna.dz/acteur/societes-dassurance/> (31/03/2023 à 22 :08)

## 2.3.2. Les sociétés d'assurances de personnes

Le secteur algérien des assurances se compose de 09 compagnies d'assurance de personnes :

- **Deux (02) sociétés publiques** : Caarama assurance, TALA
- **Deux (02) sociétés privées** : CARDIF EL –DJAZAIR, MACIRVIE
- **Une (01) société mutuelle** : Le Mutualiste : créée le 05 janvier 2012
- **Trois (03) sociétés mixtes** : AMANA Assurances, AXA Vie, L'Algérienne Vie
- **une société Takaful (familial)** : El Djazair El-Moutahida de Takaful Familial.

## 2.3.3. Les compagnies spécialisées :

- Les sociétés d'assurances de crédits : CAGEX et SGCI
- Une société de réassurance est la CCR.

## 2.4. Les banques

La loi n° 06-04 du 26 février 2006 a permis l'institutionnalisation de l'activité bancassurance en Algérie en autorisant expressément les banques à distribuer certains produits d'assurance. Les produits d'assurance qui peuvent être distribués par les banques, les établissements financiers et assimilés sont limités aux branches d'assurance de personnes, aux assurances crédits, aux assurances des risques simples d'habitation et aux assurances des risques agricoles. Plusieurs conventions de partenariat ont été signés entre des banques et des compagnies d'assurances en Algérie, notamment entre la SAA et la Banque de Développement Local (BDL), de la CAAR et la CAAT avec la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) et de la Trust Assurance et la Trust Bank Algeria, ainsi que d'autres. <sup>1</sup>

## 2.5. Les intermédiaires

### 2.5.1. Les agents généraux

Plus de 1750 <sup>2</sup> agents généraux opèrent en dehors du réseau direct des compagnies d'assurance en Algérie. Ces professionnels conseillent les clients sur les opportunités d'assurance, analysent les risques, souscrivent des contrats pour le compte de leur compagnie, suivent la gestion des contrats et assistent les clients en cas de sinistre depuis l'ouverture du dossier jusqu'à l'indemnisation. <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> KADEM (S) : «Bancassurance en Algérie : un instrument de promotion du marketing des assurances ». Laboratoire de droit et nouvelles technologie, Biannuel Review V. 2 N° 1, université Mouloud MAMMERI, Algérie, /2022. P108-109.

<sup>2</sup> Rapport d'activité des assurances en Algérie 2021. P17

<sup>3</sup> <https://www.uar.dz/agents-generaux-dassurance-aga/> consulté le 31/03/2023 à 11 :10

### **2.5.1. Les courtiers**

Le courtier est un intermédiaire entre les preneurs d'assurance et les compagnies d'assurances. Il travaille avec toutes les compagnies d'assurances et est mandaté par son client. Pour exercer le métier de courtier d'assurance en Algérie, il faut être titulaire d'un agrément. Le réseau de courtage en Algérie est composé de 48 courtiers agréés, dont 41 en activité.<sup>1</sup>

## **3. Le statut juridique**

Les sociétés d'assurance et/ou de réassurance opérant en Algérie doivent être établies en droit algérien et adopter l'une des formes juridiques suivantes : société par actions, société à forme mutuelle. Le capital social ou le fonds d'établissement minimum exigé pour la constitution des sociétés d'assurance et/ou de réassurance est fixé en fonction de la nature des branches d'assurance (dommage/ personne) pour lesquelles il est demandé un agrément. Il doit être libéré totalement et en numéraires à la souscription.<sup>2</sup>

### **3.1. Société Par Action**

Le capital social minimum des sociétés d'assurance et/ou de réassurance est, compte non tenu des apports en nature, fixé par le décret exécutif n° 09-375 du 16 novembre 2009 à :<sup>3</sup>

- un (1) milliard de dinars pour les sociétés par actions exerçant les opérations d'assurances de personnes et de capitalisation ;
- 02 milliards de DA pour les SPA exerçant les opérations d'assurances de dommages.
- 05 milliards de DA pour les SPA exerçant exclusivement les opérations de réassurance.

### **3.2. La société à forme mutuelle**

Les mutuelles d'assurances économiques sont des sociétés à but non commercial dont le capital social minimum est fixé à :<sup>4</sup>

- 600 millions de DA pour les sociétés exerçant les opérations d'assurances de personnes et de capitalisation ;
- 1 milliard de DA pour les sociétés exerçant les opérations d'assurances de dommages.

---

<sup>1</sup> Rapport d'activité des assurances en Algérie 2021. P17

<sup>2</sup> L'article 216 de la Loi n° 06-04 du 20 février 2006 (J.O A, n° 15 de 12 mars 2006, p08)

<sup>3</sup> L'article 3 du décret exécutif n° 95-375 du 16 novembre 1995, (J.O A, n° 67 de 19 novembre 2009, p06)

<sup>4</sup> Ibid. p07

**Section 03 : Evolution du secteur des assurances en Algérie**

Dans cette section, nous aborderons l'analyse économique du marché de l'assurance en Algérie depuis 2012. Notre objectif sera d'examiner le marché de l'assurance dans son ensemble, en mettant l'accent sur la production. Nous étudierons le volume de production, qui détermine la taille du marché, ainsi que les branches d'assurance les plus développées et celles qui le sont moins.

**1. Evolution du chiffre d'affaires du secteur des assurances**

Dans cette sous- section nous allons présenter le secteur des assurances en termes du chiffre d'affaires. Nous allons présenter d'abord la production globale du secteur sans distinction des branches.

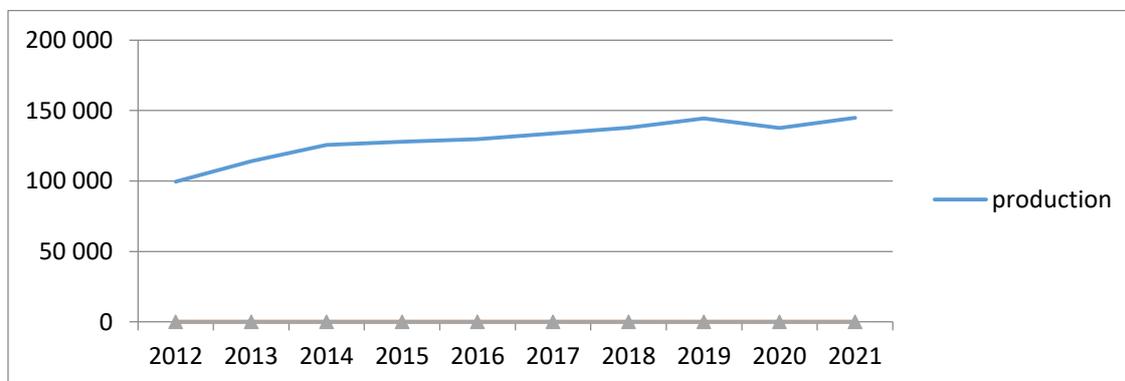
**Tableau 1 : Evolution de la production du secteur assurantiel de 2012 à 2021 (en milliards de DA)**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Production	99,6	113,99	125,5	127,9	129,5	133,7	137,7	144,5	137,6	144,8
Taux de croissance(%)	15%	14%	10%	2%	1%	3%	3%	5%	-5%	5%

**Source : réalisé par nos soins, en utilisant les rapports du Ministère des finances.**

Le tableau n°1 présente les données sur la production du secteur assurantiel en milliards de DA pour chaque année de 2012 à 2021. La colonne "Production" indique le chiffre d'affaire annuelle, tandis que la colonne "Taux de croissance (%)" représente le taux de croissance de la production par rapport à l'année précédente

**Figure 1 : Evolution de la production du marché algérien des assurances entre 2012 et 2021 (en millions DA)**



**Source : réalisé par nos-soins.**

Selon les données présentées dans le tableau N°01 et le graphe N°01, les sociétés d'assurances ont connu une augmentation régulière au cours de la période étudiée, à l'exception de l'année 2020 où une baisse de 5% a été enregistrée à cause de la pandémie covid- 19. La plus forte croissance a été observée en 2012 avec un taux de croissance de 15%. Malgré la baisse en 2020, la production a rebondi en 2021 avec une croissance de 5%.

**2. Evolution du chiffre d'affaires par branche d'assurance**

**2.1. Assurance des dommages**

Le tableau N°02 présente la production des assurances dommages entre 2012 et 2021, exprimée en millions de DA, pour différentes catégories d'assurances. Nous constatons que les assurances de dommages ont enregistré une évolution à la hausse. En 2021, par exemple, les compagnies d'assurances ont réalisé un chiffre d'affaires de 131 695 millions de dinars, et toutes les branches d'assurance de dommages ont connu une évolution de leur chiffre d'affaires.

**Tableau 2 : la production des assurances dommages entre 2012 et 2021 (en millions DA)**

	<b>Automobile</b>	<b>Assur. Dommages aux biens</b>	<b>Transport</b>	<b>Assur. agricole</b>	<b>Assur. Crédit caution</b>	<b>Total assurance dommages</b>
<b>2012</b>	53 118	32 559	5 262	1 398	3	92 340
<b>2013</b>	61 073	37 030	5 749	1 758	4	105 614
<b>2014</b>	65 360	42 850	6 406	2 052	3	116 671
<b>2015</b>	66 841	42 723	5 652	2 591	3	117 810
<b>2016</b>	65 158	44 242	6 614	2 256	50	118 320
<b>2017</b>	65 047	47 584	5 840	1 628	152	120 251
<b>2018</b>	68 560	48 227	5 697	2 439	81	125 004
<b>2019</b>	69613	51911	6287	2882	146	130839
<b>2020</b>	63206	53843	6080	2400	20	125549
<b>2021</b>	62181	60366	6729	2385	34	131965

**Source : réalisé par nos soins, d'après les rapports du Ministère des finances**

- **L'assurance Automobile**

La branche « Automobile » occupe la part la plus importante de la production d'assurance dommages. De 2012 à 2019, cette branche a connu une augmentation régulière de sa production, passant de 53 118 millions de à 69 613 millions de DA. Cette tendance peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de véhicules assurés au fil des années. Cependant, la crise sanitaire a eu un impact négatif sur cette branche, entraînant une diminution du chiffre d'affaire à 62 181 millions de DA en 2021. La principale raison de la domination de l'assurance automobile sur le marché est son caractère obligatoire.

- **L'assurance de dommages aux biens**

La branche « Assurance de dommages aux biens » affiche également une tendance à la hausse, passant de 32 559 millions de DA en 2012 à 60 366 millions de DA en 2021. Cette croissance témoigne de l'importance accordée à l'assurance des biens et à la protection contre les dommages matériels.

- **L'assurance transport**

La branche « Transport » du secteur de l'assurance a connu des fluctuations dans sa production. On observe une augmentation de 5262 millions de DA en 2012 à 6729 millions de DA en 2021.

- **L'assurance agricole**

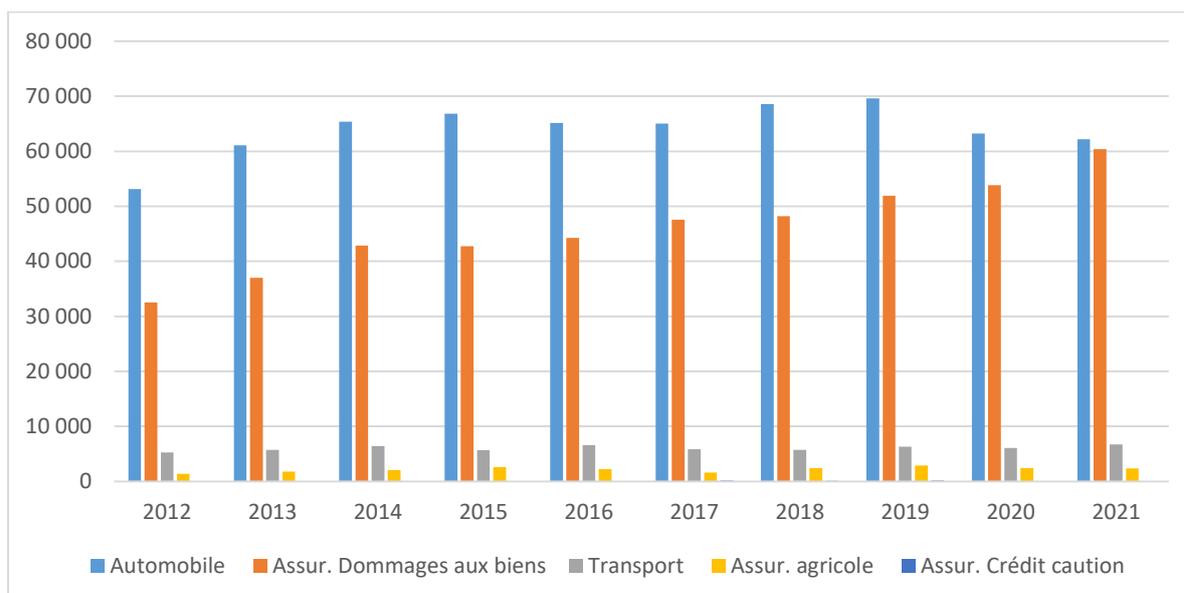
La branche « Agricole » présente une production relativement stable sur la période étudiée, avec de légères variations d'une année à l'autre. Malgré son importance pour le secteur agricole, elle ne représente qu'une faible part, soit 2%, parmi les assurances de dommages en 2021.

- **L'assurance .crédit-caution**

La branche « crédit-caution » a connu une forte augmentation entre 2016 et 2019, avec un chiffre d'affaire s'élève jusqu'à 152 millions de DA, comparé à seulement 3 millions de DA en 2015. Cela peut refléter une demande croissante de garanties de crédit et de cautionnement de la part des emprunteurs. En revanche, en 2020, cette branche a enregistré une diminution marquée, probablement en raison des impacts de la crise sanitaire.

Pour illustrer la structure de la production des assurances de dommages, la figure N°02 est réservée à cet effet :

Figure 2 : Structure de la production des assurances de dommages (2012-2021)



Source : réalisé par nos soins

## 2.2. Assurance de personnes :

La séparation des assurances de personnes et de dommages a conduit à la création de compagnies spécialisées, notamment dans la branche vie. Cette dernière a enregistré une croissance de 8% de 2020 à 2021, tandis que toutes les branches d'assurance de personnes ont connu une évolution positive sur la période 2013-2021.

Tableau 3 : la production de branche des assurances de personnes entre 2013 et 2021 (en millions DA)

	Accident	Maladie	Assistance	Vie décès	Capitalisation	Prévoyance collective	Total
2013	1475	647	1666	2303	-	2075	8166
2014	1462	457	2211	2360	27	2011	8528
2015	1499	480	2690	3163	19	2223	10074
2016	1596	579	2819	3974	-	2270	11238
2017	1694	122	2961	5414	0	3244	13435
2018	1552	77	2689	5153	12	3244	12727
2019	1327	56	2535	5233	14	4128	13293
2020	1302	822	724	5580	11	3568	12007
2021	1444	691	944	6206	12	3781	13078

Source : réalisé par nos soins, d'après les rapports du Ministère des finances

- **Accident**

La branche « Accident » a connu une légère fluctuation de sa production au fil des années, avec une augmentation de 1 475 millions de DA en 2013 à 1694 millions de DA en 2017, puis une diminution pour atteindre 1444 million de DA en 2021.

- **Maladie**

La branche « Maladie » représente une part de marché relativement faible de 0,05 % des assurances de personnes en 2021. Cette branche a connu une diminution notable de son chiffre d'affaire entre 2017 et 2019, passant de 579 millions de DA à 56 millions de DA. Par la suite, une forte augmentation a été enregistrée en 2018, atteignant 822 millions de DA, suivie d'une nouvelle diminution en 2021 à 691 millions de DA.

- **Assistance**

La branche « Assistance » a connu une croissance régulière de sa production de 2013 à 2019, atteignant 2535 millions de DA. Cependant, en 2020, cette branche a enregistré une diminution importante de 1811 millions de DA. Par la suite, une légère augmentation a été observée en 2021.

- **Vie décès**

En 2021, la branche « Vie décès » occupe la part dominante du marché des assurances de personnes, représentant 47.5 % de la production totale. Cette branche a connu une croissance significative de sa production, passant de 2 303 millions de DA en 2013 à 6 206 millions de DA en 2021. Cette tendance peut être expliquée par une demande croissante d'assurances vie et décès de la part des assurés.

- **Capitalisation**

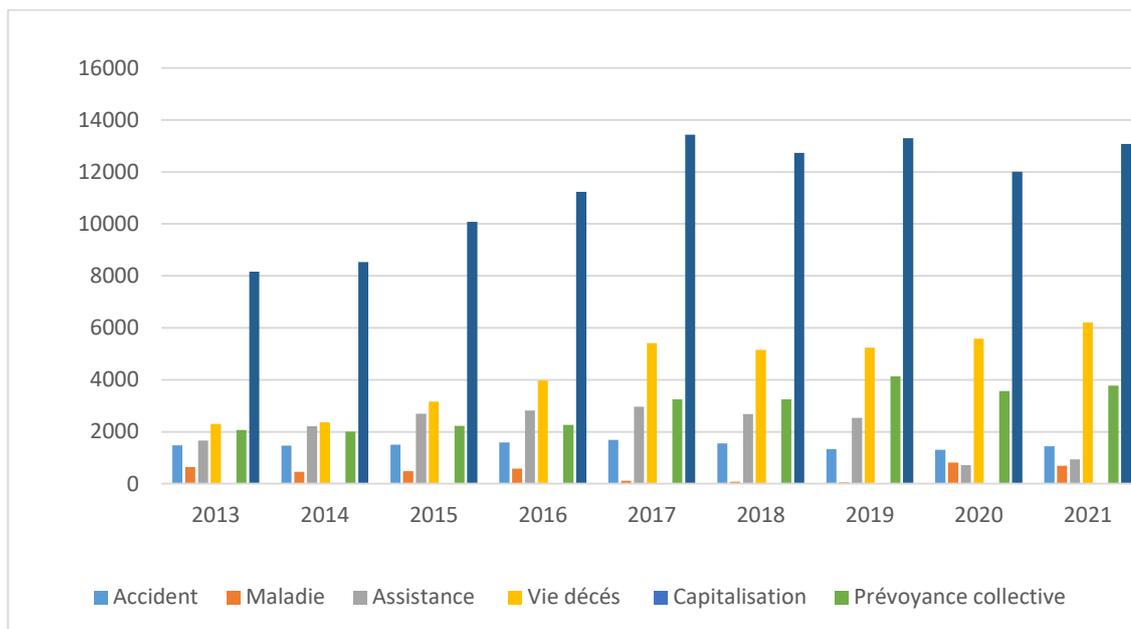
La branche « Capitalisation » représentent seulement 0,1 % de la production totale dans le domaine des assurances de personnes. Cette branche a enregistré un montant de 27 millions de DA en 2014, suivi d'une diminution progressive jusqu'à 12 millions de DA en 2021.

- **Prévoyance collective**

La branche « prévoyance collective » occupe une part importante du marché des assurances de personnes, représentant 29% en 2021. Cette branche a connu une croissance régulière de sa production tout au long de cette période.

Le secteur des assurances en Algérie est dominé par l'assurance de dommages, en particulier l'assurance automobile. En revanche, l'assurance de personnes est encore en phase de croissance et n'a pas encore atteint un niveau de développement.

Figure 3: Structure de la production des assurances de personnes (2013-2021)



Source : réalisé par nos soins, d'après les rapports du Ministère des finances

### 3. Structure des assurances par origine du capital : publique ou privée

Les compagnies d'assurance publiques ont une part importante dans le chiffre d'affaires total des assurances en Algérie, représentant environ trois quarts (¾) de la production totale.

Tableau 4 : Structure de la production par type de sociétés (en millions DA)

	Sociétés publiques		Sociétés privées		Sociétés mixtes		Mutuelles	
	AD	AP	AD	AP	AD	AP	AD	AP
2012	61 137	2 968	22 953	2 050	382	1 321	8 242	578
2013	68 791	3 256	25 835	2 338	1 211	1 968	9 990	606
2014	6 078	161	2 004	145	1 280	470	1 790	94
2015	75 158	9 915	27 167	2 923	2 496	2 769	13 005	467
2016	74 459	4 260	28 174	3 226	2 569	3 247	13 118	507
2017	75 570	3 979	28 603	4 407	3 066	4 544	13 012	504
2018	76 499	2 814	31 515	5 319	2 967	4 112	14 025	482
2019	81 747	2 987	32 164	5 957	2 617	4 201	14 312	467
2020	80 749	2 727	29 885	5 485	1 860	3 409	13 055	386
2021	86 557	3 126	30 862	6 209	1 633	3 357	12 643	386

Source : réalisé par nos soins, d'après les rapports du Ministère des finances

Dans la catégorie des assurances dommages (AD), les compagnies d'assurance publiques occupent une part de marché significative, avec une production qui augmente progressivement au fil des années. Leur production passe de 61 137 millions de DA en 2012 à 86 557 millions de DA en 2021. Cela montre la présence et la domination des sociétés publiques dans ce secteur. En ce qui concerne les assurances de personnes (AP), les compagnies publiques ont également une part importante, bien que la variation de leur production soit plus fluctuante. On observe une augmentation de la production de 2 968 millions de DA en 2012 à 3 126 millions de DA en 2021.

Les sociétés privées constituent une autre composante importante du marché des assurances en Algérie. Bien que leur part de marché soit moins importante que celle des sociétés publiques, elles occupent une place significative. On observe une augmentation progressive de leur production dans les assurances dommages, passant de 22 953 millions de DA en 2012 à 30 862 millions de DA en 2021. Dans le domaine des assurances de personnes, les sociétés privées connaissent également une augmentation de leur production, passant de 2050 millions de DA en 2012 à 6 209 millions de DA en 2021. Cela indique une croissance et une présence accrue des sociétés privées dans ce secteur.

Les sociétés mixtes occupent une part relativement moins importante en termes de chiffre d'affaire. Leur production dans les assurances dommages et les assurances de personnes présente des variations d'une année à l'autre. Une croissance de 382 million de DA en 2013 à 1633 millions de DA en 2021 pour les assurances dommage et une augmentation de 1321 millions de DA à 3357 millions de DA en 2021.

Les mutuelles ont également une présence dans le secteur des assurances en Algérie, bien que leur part de marché soit relativement plus faible. Leur production dans les assurances dommages et les assurances de personnes montre une tendance à la stabilité au fil des années.

#### **4. Evolution de production des intermédiaires**

Les intermédiaires jouent un rôle essentiel dans la distribution des produits d'assurance car ils facilitent la commercialisation des polices d'assurance, conseillent les clients sur les différentes options disponibles. Le tableau n°05 fournit des données sur la production des intermédiaires d'assurances en millions de DA pour la période de 2012 à 2021.

**Tableau 5 : production des intermédiaires d'assurances de 2012 à 2021 (en millions DA)**

	Réseau direct (Agences)	Réseau des intermédiaires	Bancassurance	Total
2012	69955	28388	1 287	99630
2013	80610	31736	1 649	113995
2014	87644	35934	1 927	125505
2015	88088	37606	2 206	127900
2016	89261	37662	2 638	129561
2017	89148	39780	4 756	133684
2018	91063	41835	4 834	137132
2019	90637	48195	5 618	144451
2020	88727	43275	5 555	137556
2021	90 493	48 076	6 204	144733

**Source : réalisé par nos soins, d'après les rapports du Ministère des finances**

- **Réseau direct (Agences) :**

En 2012, la production s'élevait à 69 955 millions DA, et elle a connu une augmentation progressive au fil des années. A partir de 2016, la production est restée relativement stable, avec quelques fluctuations mineures. En 2018, une légère augmentation a été observée, mais suivie d'une légère diminution jusqu'en 2020. Cependant, en 2021, la production a de nouveau augmenté pour atteindre un montant de 90 493 millions DA.

- **Réseau des intermédiaires (AGA + Courtiers) :**

Le réseau des intermédiaires, composé des AGA (Agents Généraux d'Assurances) et des courtiers, joue un rôle essentiel dans le secteur des assurances en Algérie. Leur contribution à la production globale est significative, avec une croissance régulière entre 2012 et 2019. En

2012, la production s'élevait à 28 388 millions DA, et elle a atteint 48076 millions de DA en 2021.

- **Bancassurance :**

La production de la bancassurance a connu une croissance progressive entre 2012 et 2016, passant de 1 287 millions DA à 2 638 millions DA. A partir de 2016, la production a augmenté de manière significative chaque année, atteignant un niveau record en 2021 6 204 millions DA.

En analysant les données, on peut noter que la production totale des intermédiaires d'assurances a connu une croissance globale au cours de la période considérée. Le réseau direct (agences) représente la part la plus importante de la production, suivi du réseau des intermédiaires (AGA + Courtiers) et de la bancassurance. La bancassurance a enregistré la croissance la plus significative au fil des ans, montrant son importance croissante dans le secteur de l'assurance.

## 5. Evolution des indemnisations

Le tableau n°06 présente l'évolution des indemnisations par les sociétés d'assurance pour les années 2012 à 2021, exprimées en millions de DA (Dinars Algériens).

**Tableau 6 : les indemnisations par les sociétés de 2012 à 2021 (en millions DA)**

Société	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Assurances Dommages	49831	52219	59554	68216	66846	66829	65586	69636	57478	65002
Assurances Personnes	876	1 840	2 278	2 872	2 716	3 811	3 911	4 908	4 883	7 586
Total	50707	54059	61832	71088	69562	70640	69497	74544	62361	72588

Source : Ministère des finances.

- **Sociétés « Assurances Dommages » :**

En 2012, les indemnités versées par les sociétés d'assurance dommages s'élevaient à 49831 millions DA. Au cours des années suivantes, on observe une augmentation progressive de ces indemnités, atteignant un montant de 65002 millions de DA en 2021. Cette augmentation est liée à l'augmentation du chiffre d'affaires total du secteur. Le ratio de sinistralité, qui est le rapport entre les indemnités et les primes, s'est élevé dans cette période à près de 50%.

- **Sociétés « Assurances Personnes » :**

Les indemnités versées par les sociétés d'assurance personnes ont connu une augmentation progressive jusqu'en 2019. En 2020, il y a eu une légère baisse à 4 883 millions DA, mais elle a fortement augmenté en 2021 pour atteindre 7 586 millions DA. Le ratio de sinistralité a augmenté de 22% en 2012 à plus que 50% en 2021.

En analysant les données, on peut constater une augmentation globale des indemnités versées par les sociétés d'assurance au cours de la période considérée. Les indemnités liées aux dommages représentent la part la plus importante, suivies des indemnités liées aux personnes. On peut également observer une croissance plus significative des indemnités liées aux personnes à partir de 2017, montrant peut-être une augmentation des sinistres ou une demande accrue dans ce secteur spécifique de l'assurance.

### Conclusion

Au cours de ce chapitre, Nous avons exploré le contexte historique et théorique de l'assurance, ainsi que l'histoire et l'évolution du marché de l'assurance en Algérie. A partir de cette étude, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

L'assurance est une opération dans laquelle l'assureur s'engage à fournir une prestation définie dans le cadre d'un contrat d'assurance en échange du paiement d'une prime par l'assuré. Lorsque le risque assuré survient, l'assureur est tenu de verser une indemnisation à l'assuré. Cela signifie que l'assurance apporte une protection financière, encourage la prévention des risques.

Les besoins de protection contre les risques ont incité les colons français à établir des agences d'assurance en Algérie. Après l'indépendance, le secteur des assurances en Algérie a subi une évolution réglementaire visant à répondre aux besoins de la population locale, garantir la stabilité du marché et élargir la gamme des produits d'assurance disponibles sur le marché algérien.

En 2021, le secteur de l'assurance en Algérie a généré une production remarquable de 144,773 milliards de dinars. Parmi les différentes branches de secteur, l'assurance automobile a maintenu sa position en tant que principale activité du secteur, reflétant une augmentation significative de la demande pour des produits d'assurance automobile.

**Chapitre 02 :**  
**Etude théorique de l'impact  
de l'assurance sur la  
croissance économique**

### **Introduction**

Le secteur de l'assurance occupe une place centrale dans l'économie moderne et est considéré comme le pilier fondamental d'un système économique. Il joue un rôle essentiel en offrant une protection contre les risques et en favorisant la stabilité financière.

Dans les pays développés, la présence d'un secteur d'assurance solide est considérée comme une caractéristique essentielle d'un système économique performant. La littérature économique a montré que la croissance économique et le développement de l'assurance sont étroitement liés.

Afin de déterminer la place de l'assurance dans l'économie, il est essentiel de se pencher sur les différents travaux théoriques et empiriques réalisés sur le rôle du secteur de l'assurance dans l'économie des pays.

L'objet de ce chapitre est de présenter les notions majeures de la croissance économique dans sa première section, la revue de la littérature sur la relation entre la croissance économique et le secteur de l'assurance dans sa deuxième section et enfin, dans la troisième section, d'analyser la contribution du marché des assurances à l'économie nationale.

Ce chapitre sera donc structuré de la manière suivante :

- Section 01 : Approches théoriques relatives à la croissance économique ;
- Section 02 : revue de littérature de la relation entre la croissance économique et l'assurance ;
- Section 03 : Analyse de la contribution du marché des assurances à l'économie nationale.

## Section 01 : Approches théorique relatives à la croissance économique

La croissance économique est un concept clé dans l'économie d'un pays, elle est apparue avec l'émergence de la révolution industrielle au XVIIIe siècle. Les économistes ont développé plusieurs théories pour comprendre les facteurs qui stimulent ou freinent la croissance économique à long terme.

Afin de mieux appréhender le concept de croissance économique, nous avons exposé ces notions de bases et les divers indicateurs permettant de la mesure, ainsi que les différentes théories qui étudient les facteurs influençant ce phénomène.

### 1. Notions de la croissance économique

#### 1.1. Définition de la croissance économique

Pour François Perroux, « la croissance est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues, d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels »<sup>1</sup>.

Selon Simon Kuznets, la croissance économique est « l'augmentation à long terme de la capacité d'offrir une diversité croissante de biens, cette capacité croissante étant fondée sur le progrès de la technologie et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle demande ».<sup>2</sup>

Jacques LECAILLON définit la croissance économique comme l'expansion de la production ou du produit national sur une longue période.<sup>3</sup>

D'après ces définitions, on considère que la croissance économique est la variation positive de production dans une économie sur une longue période.

La croissance économique et le développement sont deux notions différentes. Le développement est une notion qualitative, définie par François Perroux comme « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global »<sup>4</sup>. L'expansion est un

<sup>1</sup> BEITONE (A), CAZORLA(A) et HEMDANE(E), Dictionnaire de science économique. 6ème édition, Dunod, Paris, 2019, p 149

<sup>2</sup> SIMULA (L) et SIMULA(L), « La dissertation économique », la Découverte, 2014, p91

<sup>3</sup> TOUBINE (A) et BENSLIMANE (H) : « La croissance économique en Algérie : une analyse en modèle VAR », in Revue administration et développement pour les recherches et les études, n°14, décembre 2018, p 150

<sup>4</sup> François Perroux : « Blocages et freinages de la croissance et du développement », in Revue Tiers-Monde, n°26, 1966. p 239

accélérateur temporaire de la croissance économique. Par conséquent, la croissance économique est un phénomène à long terme, tandis que l'expansion ne concerne que la courte période<sup>1</sup>.

## 1.2. Les types de la croissance économique

La classification des types de la croissance économique est basée sur une synthèse de la littérature économique et avec la contribution de différents économistes. Il existe deux types de croissance économique :<sup>2</sup>

### 1.2.1. Croissance économique extensive

La croissance extensive est une augmentation de la production obtenue en augmentant la quantité de facteurs de production.

### 1.2.2. Croissance économique intensive

La croissance économique intensive est un type de croissance repose sur l'augmentation de la productivité des facteurs de production (utilisation efficace de ressources existantes).

La croissance intensive cherche à maximiser la production en utilisant les facteurs existants, qui peuvent être limités dans le temps, de manière plus efficace. Par conséquent, la croissance intensive est considérée plus durable que la croissance extensive.

## 1.3. Les facteurs de la croissance économique

La croissance économique résulte de l'interaction de divers facteurs interagissant ensemble, tels que le travail, le capital et le progrès technique, qui sont étroitement liée à la disponibilité des ressources naturelles.

### 1.3.1. Travail

Le travail est un facteur clé de la production économique et de la croissance économique. Il englobe toutes les activités humaines (efforts) liées à la production de biens et services. Une augmentation dans la qualité et la quantité du travail peut entraîner une augmentation de la production et donc la croissance économique.

---

<sup>1</sup> BEITONE (A), RODRIGUES(c) : Economie, sociologies et histoire du monde contemporain, collection U, Armand colin, 2013, p161

<sup>2</sup> Dr. Yuner Kapkaev and Mr. Aleksey Poliduts, INTERNATIONAL CONFERENCE ON EURASIAN ECONOMIES (SESSION 4A : Growth and Development), 2015, p63

## 1.3.2. Capital

Le capital est un facteur de production composé de tous les biens nécessaires à la production, qui peut être divisé en deux types : le capital circulant (utilisés pendant un cycle de production) et capital fixe (durable). Le capital favorise la division du travail, entraînant des gains de productivité et constituant ainsi la principale source de croissance économique.<sup>1</sup>

## 1.3.3. Le progrès technique

Le progrès technique est considéré comme un facteur de production (un facteur résiduel). Il inclut les innovations, les découvertes scientifiques et les nouvelles technologies qui permettent de réduire les coûts de production et d'augmenter la production. Le progrès technique peut également conduire à la création de nouveaux produits ou secteurs d'activité, ce qui peut aider à stimuler la croissance économique.

## 1.3.4. Les ressources naturelles

Selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Les ressources naturelles sont « Les stocks de matières présentes dans le milieu naturel qui sont à la fois rares et économiquement utiles pour la production ou la consommation, soit à l'état brut, soit après un minimum de transformation »<sup>2</sup>. Ces ressources comprennent les produits de la pêche, les produits forestiers, les combustibles, les minerais et autres minéraux ainsi que les métaux non ferreux doivent être rares et économiquement utile.

## 2. Les mesures de la croissance économique

La croissance économique est un phénomène mesurable qui peut être évalué à l'aide d'indicateurs quantitatifs tels que le Produit Intérieur Brut et le Produit National Brut.

### 2.1. Le produit intérieur brut

Dans la comptabilité nationale, le produit intérieur brut est un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes dans le pays. Plus précisément, le PIB est la valeur totale de la production de biens et services au cours d'une année par les agents qui résident sur le territoire national. La variation du PIB d'une période à l'autre permet de mesurer la croissance économique d'un pays, exprimé en pourcentage. Le

---

<sup>1</sup> BEITONE (A), CAZORLA(A) et HEMDANE(E) : op.cit. PP48-49

<sup>2</sup> Rapport sur le commerce mondial 2010, le commerce des ressources naturelles, OMC, p46

taux de croissance économique est calculé à partir de la variation en volume du PIB, qui permet de neutraliser les effets de l'inflation.

$$\text{Taux de croissance à l'année } t = \frac{PIB_t - PIB_{t-1}}{PIB_{t-1}} * 100$$

Le PIB au prix de marché peut se calculer selon trois optiques :

### ➤ L'optique de la production

Dans l'approche de la production, le produit intérieur brut est calculé à partir de la valeur ajoutée (VA) qui est égale à la valeur de la production moins la valeur des consommations intermédiaires utilisées. Le PIB est ainsi égal à la somme des valeurs ajoutées de toutes les activités de production de biens et de services et en ajoutant les impôts moins les subventions.

$$PIB = \sum VA + \text{impôts sur les produits} - \text{subventions sur les produits}$$

Sachant que :

$$VA = \text{production} - \text{consommations intermédiaires}$$

### ➤ L'optique des dépenses

Le PIB est égale à la somme des emplois finals intérieurs de biens et services (CF : consommation finale effective, FBCF : formation brute de capital fixe, VS : variations de stocks), plus les exportations (X), moins les importations(M)

$$PIB = \text{Consommation finales effective} + \text{FBCF} + \text{Variations de stocks} + (\text{Exportations} - \text{Importations})$$

### ➤ L'optique du revenu

Le PIB peut se calculer par la somme de tous les revenus obtenus dans le processus de production de bien et de service (rémunérations des salariés, excédent brut d'exploitation (EBE) et revenu mixte (bénéfices des entreprises individuelles)) et en ajoutant les impôts sur la production et les importations moins les subventions.

$$PIB = \sum \text{rémunérations des salariés} + \text{EBE} + \sum \text{revenu mixte} + \text{les impôts sur la production et les importations- les subventions}$$

## 2.2. Produit National Brut (PNB)

Le Produit National Brut (PNB) est un indicateur économique qui mesure la production totale, intérieure et extérieure, d'un pays au cours d'une année<sup>1</sup>. Autrement dit, le PNB représente la valeur totale de tous les biens et services produits par les ressortissants d'un pays, que ce soit sur le territoire national ou à l'étranger, au cours d'une période donnée. Contrairement au PIB, qui mesure la production économique sur le territoire d'un pays, le PNB repose sur le critère de nationalité, ce que signifie qu'il prend en compte la production des entreprises nationales à l'étranger, mais ne tient pas compte la production des entreprises étrangères qui fonctionnent sur le territoire national.

Le PNB est égal au PIB majoré des revenus reçus de l'étranger diminué des versements effectués à des non résident. Ces revenus correspondent aux revenus des facteurs de travail et du capital.

$$\text{PNB} = \text{PIB} + \text{revenus nets des facteurs du travail et du capital provenant de l'étranger}$$

Le terme brut signifie que les montants retenus sont avant amortissement des équipements.<sup>2</sup>

## 2.3. Les limites du PIB

Le PIB, qui est l'indicateur le plus utilisé pour mesurer la croissance économique, ne reflète pas toujours la réalité de la situation économique du pays. Il ne tient pas compte des activités domestiques ou bénévoles (travail non rémunéré), l'économie souterraine qui comprend les activités marchandes dissimulées (travail au noir) et les activités marchandes illicites (fraudes fiscales, trafic de devises ...). Ainsi, le PIB ne tient pas compte des effets négatifs sur la santé et l'environnement qui peuvent être causés par les activités économiques.

Par ailleurs, le PIB ne permet pas de mesurer le bien-être ou la qualité de vie des habitants d'un pays. Un pays peut avoir un PIB élevé alors qu'un nombre élevé de sa population vit en-dessous du seuil de pauvreté. Il est donc important d'utiliser d'autres indicateurs pour évaluer la situation économique et sociale d'un pays, tels que l'indice de développement humain (IDH), qui prend en compte des facteurs tels que la santé, l'éducation et le niveau de vie mesuré par le PIB par habitant.

<sup>1</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5354721?sommaire=5354786> consulté le 11/05/2023 à 20 :52

<sup>2</sup>BEITONE (A), CAZORLA(A) et HEMDANE(E) : op.cit. P498

## 3. Théories de la croissance économique

Les théories de la croissance économique visent à comprendre les facteurs qui stimulent ou freinent la croissance économique à long terme. Les économistes ont développées plusieurs théories, y compris la théorie classique, la théorie néoclassique, la théorie keynésienne et la théorie de la croissance endogène.

### 3.1. Théorie classique

La théorie classique de la croissance économique est une théorie développée au cours du XVIIIe et XIXe siècle par des économistes tels qu'Adam Smith, David Ricardo et Thomas Malthus. Cette théorie met l'accent sur l'importance de l'accumulation de capital pour stimuler la croissance économique, ainsi que sur la division du travail et la spécialisation pour améliorer l'efficacité de la production.

#### 3.1.1. La Croissance chez Adam Smith

Adam Smith (1723-1790), fondateur de l'école classique, a publié en 1776 son ouvrage « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations », qui repose sur l'idée que la croissance économique est stimulée par l'accumulation de capital et la division technique du travail. Selon lui, « les plus grandes améliorations dans la puissance productive du travail, et la plus grande partie de l'habileté, de l'adresse, de l'intelligence avec laquelle il est dirigé ou appliqué, sont due, à ce qu'il semble, à la division du travail »<sup>1</sup>. La division du travail permet à chaque travailleur de se concentrer sur une seule tâche, ce qui permet d'utiliser de façon plus efficiente la main d'œuvre, d'accroître l'habileté des travailleurs, de supprimer les temps morts et de faciliter la mécanisation<sup>2</sup>. Il considérait également que l'accumulation du capital est un préalable nécessaire pour permettre une division efficace du travail car « le travail ne peut acquérir cette grande extension de puissance productive sans une accumulation préalable de capitaux »<sup>3</sup>. Pour lui, L'accumulation du capital permet aux entreprises d'investir dans des équipements et des technologies qui améliorent l'efficacité et la productivité, ce qui peut à son tour favoriser la division du travail et contribuer à la croissance économique à long terme.

Adam Smith avait une vision optimiste basée sur la croyance que le marché pouvait fonctionner de manière autonome sans avoir besoin d'une intervention étatique excessive. Pour

---

<sup>1</sup> SMITH (A), Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, livre premier de la division du travail, paris, 1776, P7

<sup>2</sup> BEITONE (A), CAZORLA (A) et HEMDANE (E): Op. cit. .P191

<sup>3</sup> SMITH (A). Livre II : De la nature des capitaux, de leur accumulation et de leur emploi, paris, P130

lui, la croissance économique est un processus durable et autonome qui peut se maintenir à long terme grâce à l'accumulation de capital et à la division du travail.

### 3.1.2. David Ricardo et les rendements décroissants

David Ricardo (1772-1823) a développé une vision pessimiste de la croissance économique, liée à l'accumulation du capital. Selon lui, cette dynamique conduit à un état stationnaire, en raison de la répartition des revenus et de la décroissance des rendements dans l'agriculture. Pour lui, le revenu global est partagé entre les trois classes sociales : les propriétaires fonciers qui reçoivent la rente (la rente foncière est liée à la fertilité inégale des différentes terres<sup>1</sup>), les travailleurs qui reçoivent un salaire (salaire naturel<sup>2</sup>) fixé par le marché et les capitalistes qui reçoivent le profit (défini comme un résidu).

L'augmentation de la population conduit à cultiver des terres moins fertiles, ce qui augmente les coûts de production et entraîne une hausse des prix agricoles et de la rente foncière ainsi que des salaires (pour permettre aux ouvriers de subsister). Cependant, le profit diminue, empêchant l'accumulation du capital. D. Ricardo a montré que le libre-échange pourrait différer cet état stationnaire en permettant de se procurer des céréales à moindre coût et de baisser le salaire de subsistance<sup>3</sup>.

### 3.2. La théorie hétérodoxe de j. Schumpeter

Joseph A. Schumpeter (1883-1950) est un économiste hétérodoxe qui a proposé une théorie de la croissance économique basée sur le rôle de l'entrepreneur. Pour Schumpeter, l'entrepreneur est le moteur de la croissance économique en introduisant de nouveaux biens, méthodes de productions, organisation industrielle et en explorant de nouveaux marchés, ce qui perturbe les équilibres existants et mobilise les ressources. La croissance économique est subordonnée aux changements qualitatifs qui émergent de l'intérieur du système économique, plutôt qu'à un simple phénomène quantitatif. Le processus de changement constant de la structure économique est appelé « destruction créatrice », où certaines activités et emplois disparaissent tandis que d'autres émergent. La croissance économique est donc étroitement liée aux fluctuations économiques qui reflètent les distorsions inévitables associées à ce processus.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> BEITONE (A), CAZORLA(A) et HEMDANE(E) : op.cit. P533

<sup>2</sup> Selon D. Ricardo, le salaire naturel est celui qui fournit aux ouvriers les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce sans accroissement ni diminution, il s'agit du salaire qui permet d'acquérir le panier de consommation jugé socialement nécessaire à un moment donné et dans une société donnée

<sup>3</sup> Idem, P284

<sup>4</sup> GAFFARD (J-L) : la croissance économique, Armand Colin, 2011, P13

### 3.3. Théories de croissance keynésienne et néo-keynésienne

John Maynard Keynes remettait en question la théorie classique, affirmant que le niveau de demande peut exister indépendamment du revenu et que l'insuffisance de la demande est le principal problème économique. Son modèle mettait l'accent sur la stabilité économique plutôt que sur la croissance, avec un équilibre atteint lorsque l'investissement (l'investissement est fonction du taux d'intérêt) prévu équivaut à l'épargne (fonction du revenu) prévue.

La théorie néo-keynésienne de la croissance économique, développée par Harrod et Domar, repose sur les idées clés de la théorie de Keynes, en particulier l'importance de l'investissement pour la croissance économique.

#### 3.3.1. le modèle de Harrod

Dans le modèle de Harrod, développé par l'économiste britannique Roy Forbes Harrod, la production est considérée comme une fonction de facteurs complémentaire avec un coefficient de capital fixe. Le modèle de Harrod repose sur trois taux de croissance distincts :<sup>1</sup>

- **le taux de croissance effectif (G)**

Le taux de croissance effectif est le taux de croissance observé dans l'économie à un moment donné. Il est calculé comme suit :  $G = \frac{\Delta K}{K} = \frac{\Delta Y}{Y} = \frac{s}{v}$

Avec  $s$  : la propension marginale à épargner, l'épargne étant une fonction constante du revenu  $S = s.Y$ .  $\Delta K$  : Pour l'accroissement du capital et  $v$  : le coefficient de capital.

- **Le taux de croissance garanti ou justifié (Gw)**

Le taux de croissance garanti correspond au taux qui permet d'atteindre la pleine utilisation du capital souhaitée par les entreprises. Pour cela, Harrod utilise une fonction d'investissement de type accélérateur, où l'investissement désiré ( $I^*$ ) est une fonction de la revenu ( $Y$ ) avec un coefficient d'accélération( $\beta$ ). Selon Harrod, les entrepreneurs cherchent un certain taux de profit en ajustant leur investissement en fonction de la variation des revenus.

Le taux de croissance garanti est celui qui assure que l'investissement effectif ( $I$ ) est égal à l'investissement désiré ( $I^*$ ) :  $I=I^*$  sachant que :  $I^* = \beta \cdot \Delta Y$  Et Pour qu'il ait un équilibre il faut que  $I=S$ , ce qui donne  $\beta \cdot \Delta Y = s Y$  Donc :  $Gw = \frac{\Delta Y}{Y} = \frac{s}{\beta}$

<sup>1</sup> BEITONE (A), CAZORLA(A) et HEMDANE(E) : op.cit. PP277- 590

- **le taux de croissance naturel( $G_n$ )**

Ce taux correspond au taux de croissance potentiel de la production lorsque toute la population active disponible est employée (plein-emploi). Il dépend du taux de croissance de la population active disponible ( $n$ ) soit :  $G_n = n$ .

La croissance équilibrée est atteinte lorsque les trois taux de croissance sont égaux.

$$G = G_w = G_n \quad \text{ou} \quad \frac{s}{v} = \frac{s}{\beta} = n$$

Il est peu probable que les deux normes de croissance concernant l'utilisation complète du capital ( $G_w$ ) et du travail ( $G_n$ ) soient satisfaites simultanément. Par conséquent, le sentier de croissance défini par le modèle de Harrod n'est pas stable, car il ne peut pas être ramené sur le sentier de croissance équilibré de manière autocorrective. La croissance au taux garanti est dite « équilibre au fil du rasoir ». <sup>1</sup>

### **3.3.2. Le modèle de Domar**

Le modèle de Domar montre que l'investissement a un double impact sur l'économie, en exerçant à la fois un effet sur la demande et sur l'offre. Il permet à la fois d'augmenter la demande et le revenu par le biais du multiplicateur keynésien et d'accroître la capacité de production.

Evsey Domar soutient que pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, il est nécessaire de maintenir une croissance constante de l'investissement, du capital et de la production, à un taux égal au rapport du taux d'épargne ( $s$ ) au coefficient de capital ( $v$ ). <sup>2</sup>

Selon Domar, une croissance est équilibrée lorsque les effets de l'investissement sur l'offre et la demande sont égaux, ce qui signifie que l'augmentation de la production est absorbée par l'augmentation de la demande. Cependant, aucun mécanisme interne ne garantit cette égalité, ce qui rend l'instabilité de la croissance économique inévitable. <sup>3</sup>

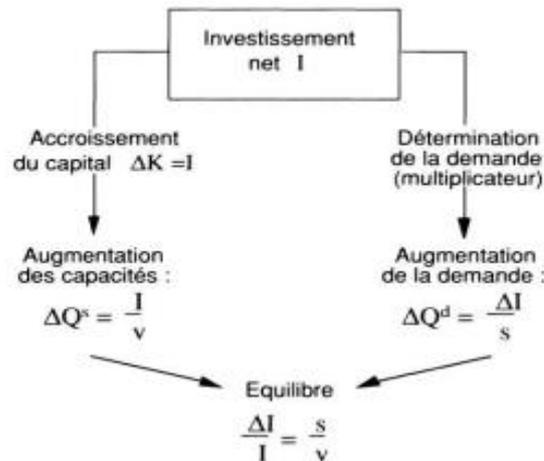
---

<sup>1</sup>BEITONE (A), CAZORLA(A) et HEMDANE(E) : op.cit. P156

<sup>2</sup> MUET (P.A.) : « les théories contemporaines de la croissance », observation et diagnostics économiques, n°45, juin 1993. P15

<sup>3</sup>Idem . P156

**Figure 4 : l'effet double de l'investissement**



**Source :** <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/2-045.pdf> consulté le 11/05/2023

Le modèle de Harrod-Domar a présenté plusieurs limites. Il suppose que la croissance économique est instable et peut conduire à un chômage persistant. De plus, il considère que la proportion à épargner est constante et elle ne prend pas en compte les autres facteurs de production ni les facteurs internes qui pourraient influencer la croissance économique. En conséquence, ce modèle est souvent considéré comme exogène et ne reflète pas complètement la complexité de l'économie réelle.<sup>1</sup>

### **3.4. La théorie Néoclassique de la Croissance (théorie de Solow)**

Les théories néoclassiques de la croissance, également appelées théories de la croissance exogène, ont été développées principalement par Robert Solow. Le modèle de Solow met en évidence le rôle de la croissance démographique, de l'accumulation de l'épargne et du progrès technologique dans la croissance économique. Il repose sur une fonction de production à deux facteurs (travail et capital) et considère le progrès technique à long terme comme étant un facteur de croissance économique. Le modèle soutient également l'idée que l'économie convergerait vers un état stationnaire dans lequel l'activité économique change au même rythme que la population. Le rythme de croissance du stock de capital s'ajuste à celui de l'emploi grâce à la substituabilité des facteurs de production, ce qui conduit à une croissance équilibrée.<sup>2</sup>

Le modèle de Solow repose sur plusieurs hypothèses clés, telles que la production et la consommation d'un seul bien homogène (produit Y), la concurrence parfaite, le progrès technique est exogène, une technologie exogène représentée par une fonction de production

<sup>1</sup> BENSLIMANE (Hajar) : croissance économique et ouverture commerciale en Algérie, thèse de doctorat en sciences économiques, université d'Oran, 2018, P29

<sup>2</sup>Ibid. P30

de type de « Cobb-douglas » basée sur des facteurs substituables (capital et travail) :  $Y=F(K, L)$ , des économies sont fermées et des rendements d'échelle constants avec des rendements factoriels décroissants<sup>1</sup>. Cependant, ces hypothèses simplistes conduisent le modèle à certaines limites et critiques. Le modèle ignore plusieurs facteurs importants tels que les ressources naturelles, qui peuvent avoir un impact significatif sur la croissance économique. De plus, il suppose que le progrès technologique est exogène (produit par des forces extérieures) sans préciser sa nature ou son origine. Et enfin, l'hypothèse que les économies sont fermées sont irréaliste, dans le monde réel, les économies sont de plus en plus interconnectées.

### 3.5. Les théories de la croissance endogène

Les nouvelles théories de la croissance sont apparues dans les années 1980 en réponses aux limites des théories néoclassiques de la croissance, telle que le modèle de Solow. Ces théories mettent l'accent sur le rôle endogène du progrès technique dans la croissance économique et soutiennent que la croissance économique est auto-entretenu grâce à l'accumulation de différents types de capital, tels que le capital physique, la technologie, le capital humain et le capital public. Cette accumulation est caractérisée par une croissance des rendements et des externalités positives

Les économistes Paul Römer, Robert Lucas et Robert Barro ont contribué au développement des théories de la croissance endogènes. Paul Römer a introduit une nouvelle approche où il considère l'existence d'un capital sous la forme de connaissance et propose un modèle basé sur les externalités entre les firmes. Le modèle de Römer suggère que l'innovation et la création de nouvelles variétés de biens stimulent la croissance économique en conduisant à une plus grande spécialisation, une productivité accrue et une innovation continue. Selon Robert Lucas, la croissance économique est stimulée par l'accumulation de capital humain et de connaissance, ainsi que par innovation. Il a également souligné l'importance du politique économique stable et prévisible pour encourager l'investissement et la croissance économique.

Robert Lucas soutient que les infrastructures publiques favorisent la circulation des informations, des personnes et des biens, ce qui accroît la productivité. R. Barro soutient que les infrastructures publiques facilitent la circulation des informations, des personnes et des biens, ce qui accroît la productivité et permettent aux producteurs privés de réaliser des économies internes à long terme.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> SOLOW(R), A Contribution to the theory of Economic Growth, Quarterly journal of, 1970, PP65-68.

<sup>2</sup> BEITONE (A), CAZORLA(A) et HEMDANE(E) : op.cit. PP 158-162

Les théories de croissance endogène présentent quelques limites telles que l'incapacité à expliquer le d'utilisation des capacités de production dans les pays en voie de développement, la négligence du secteur public de l'éducation et la difficulté à expliquer le processus de convergence entre les pays et le modèle de Barro considère que toutes les dépense publique sont productives, mais en réalité, certaines dépense peuvent être improductives. <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> BENSLIMANE (Hajar) : op.cit. p 47

## Section 02 : Revue littérature de la relation entre l'assurance et la croissance économique

L'assurance englobe les activités économiques de création, production, et commercialisation des services qui protègent les individus et les entreprises contre les dommages résultant des risques encourus. Toutefois, le risque est au cœur des opérations d'assurance et est souvent associé au concept d'incertitude. Afin de mettre l'homme au centre de l'activité d'assurance et de donner cette dernière un positionnement dans l'économie, il est indispensable de se référer aux différentes théories économiques de l'assurance développées par les économistes. Cette section a pour objectif de présenter ces théories, en commençant par celles qui portent sur la relation entre l'assurance et la croissance, suivies par les travaux empiriques qui y sont relatifs.

### 1. Revue de littérature théorique

Nous allons présenter une synthèse de la littérature économique sur la place du secteur de l'assurance dans l'économie d'un pays, à travers l'exposition des différents travaux théoriques qui ont été réalisés dans ce sens.

#### 1.1. Les théories économiques de l'assurance : risque et incertitude

Pour certains d'autres, le risque est l'incertitude « risk is uncertainty » (Hardy, 1923), et d'autres auteurs comme Angel (1959) ont ajouté que le risque est une incertitude objective<sup>1</sup>.

Par ailleurs, Clark, Hawley, et Willet (1951) ont discuté le risque comme se rapportant à « profit and distribution theory ». Le débat a été autour de qui doit être porteur ou preneur du risque ? Hawley a affirmé que le profit est la récompense payée à l'entrepreneur pour la prise du risque. Pour d'autres écrivains comme Clark, Willet et Haynes (1895), l'entrepreneur en risquant ses avoirs, était le porteur du risque<sup>2</sup>.

Ajouté à cela, Knight (1921), dans son travail « risk, uncertainty, and profit » a apporté une explication permettant de faire une distinction entre le « risque et l'incertitude » en disant que « pour présenter la distinction ... entre l'incertitude mesurable et l'incertitude non mesurable, nous devons utiliser le terme "risque" pour désigner la première et "incertitude" pour désigner la seconde. ... la différence entre ces deux catégories, risque et incertitude est que dans la première, la distribution de l'issue (résultat) dans un groupe des cas est connue (soit à travers un calcul a priori soit à partir des statistiques des expériences passées), pendant

<sup>1</sup> BENAHMED Kafia, Op cit, p.45.

<sup>2</sup> Ibid p.46.

que pour la dernière catégorie, cela n'est pas vrai, la raison est qu'il est impossible de former un groupe des cas dans la situation de l'incertitude »<sup>1</sup>.

De plus, Pfeffer (1956) dans son œuvre : « Insurance and Economic Theory », a contribué à l'étude du risque, en définissant l'incertitude comme un état d'une pensée relative à une situation spécifique de fait. Elle traduit l'état de connaissance d'une personne, ses sentiments... De là, Pfeffer a fini par conclure que : « le risque est la combinaison des hasards et est mesuré par la probabilité alors que l'incertitude est mesurée par le degré de croyance. Le risque est un état du vécu (monde) alors que l'incertitude est état de pensée »<sup>2</sup>.

Finalement, le risque est un événement incertain atteignant une personne, un bien ou un patrimoine. La gestion de ces risques par l'assureur repose sur le mécanisme de transfert du tout ou d'une partie des conséquences financières du risque sur la compagnie d'assurance, dans des conditions et circonstances précisées dans un contrat<sup>3</sup>.

### 1.2. Relation entre l'assurance et la croissance économique

Afin de mieux appréhender la relation entre l'assurance et la croissance économique, il est essentiel de comprendre la position complexe occupée par les services d'assurance dans l'économie. Le secteur de l'assurance agit en tant qu'intermédiaire financier et ses produits d'assurance sont considérés comme des services financiers comparables aux produits bancaires.

#### 1.2.1. Services financiers et croissance

La théorie du lien entre la finance et la croissance économique a évolué au fil des années et peut être retracée aux travaux de Schumpeter (1912) et plus tard de McKinnon (1973). L'argument principal de Schumpeter était le rôle important joué par les institutions financières dans la stimulation de l'innovation technologique et des activités économiques. Les activités financières de mobilisation de l'épargne, d'évaluation de projets, de suivi des risques et de gestion facilitent ces deux fonctions. D'autre part, McKinnon affirme que le développement financier est entravé par des réglementations gouvernementales restrictives, des plafonds de taux d'intérêt, des subventions aux prêts et des exigences de réserves élevées pour le secteur bancaire<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> MULUMBA-KENGA TSHIELEKEJA Marcel, « L'organisation du Marche des assurances et l'impact de l'industrie des assurances sur l'économie, Cas de la R. D. Congo », Université Catholique de Louvain, Congo, 2011, p.35.

<sup>2</sup> MULUMBA-KENGA TSHIELEKEJA Marcel, 2011, Op cit, p.35.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> BONGANI SIBINDI Athenia et JETHRO GODI Ntwanano, Insurance sector development and economic growth : evidence from south africa, corporate ownership control, vol 11, Université d'Afrique du sud , 2014, p .531.

L'importance de la relation causale entre le développement du secteur financier et la croissance économique a bien été identifiée dans la littérature économique de Patrick (1966). Les travaux d'Arestis et Demetriades (1997) ont montré que le développement des institutions financières a un effet significatif sur la productivité de l'économie et sur la valeur de l'épargne<sup>1</sup>. la croissance économique est stimulée par le secteur financier et l'expansion de ce dernier précède par la demande de ces services selon Levine et Zervos (1998)<sup>2</sup>.

Levine attribue aux intermédiaires financiers cinq (5) fonctions essentielles<sup>3</sup> :

- Les intermédiaires financiers se chargent de concilier les deux préférences des ménages et des entreprises. Les ménages préfèrent détenir des actifs liquides tandis que les entreprises sont demandeuses de ressources à long terme pour leurs investissements.
- L'intermédiaire financier participe à la stimulation de la croissance en réduisant les coûts de transaction et en s'assurant que le capital soit alloué aux projets les plus rentables. Ils se substituent à chacun des épargnants pour évaluer les opportunités d'investissement réduisant ainsi, les coûts d'acquisition de l'information.
- L'intermédiaire financier doit surveiller les entrepreneurs pour les contraindre à gérer les entreprises dans l'intérêt des créanciers et des actionnaires. Cette fonction a pour objet de résoudre le problème d'asymétrie d'information.
- Le prestataire financier collecte l'épargne des ménages en leur offrant des possibilités de dépôts, de diversification de leurs portefeuilles et d'investissements rentables, tout en assurant la liquidité de leurs placements.
- De par leurs fonctions d'allocation de ressources et de mobilisation de l'épargne qui favorisent l'investissement et donc la production, les intermédiaires financiers facilitent la spécialisation et l'innovation technologique.

Ce lien a été étudié avec plus de détail, dans notamment les études réalisées par Goldsmith (1969), auteur de l'école de répression financière. Selon cet auteur, le secteur financier joue un rôle important dans la croissance économique. Les principales suggestions de cette école se résument à la libéralisation du secteur financier dont l'objectif est de soutenir

---

<sup>1</sup> OUTREVILLE Jean-François, « Les services d'assurance : mesure de leur rôle et création de valeur ajoutée », dans Revue d'économie financière, éd Association d'économie financière, N°106, 2012, p.69.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> LEVINE Ross, « Financial Development and Economic Growth: Views and Agenda », N°1678, Vol. XXXV, University of Virginia, pp.688-726, juin 1997, p.691.

la croissance des taux d'épargne et d'investissement ainsi que d'améliorer l'efficacité du capital<sup>1</sup>.

Lončar et Poposki (2009) affirment également que les compagnies d'assurance augmentent la disponibilité des fonds grâce à leurs produits innovants qui offrent une protection contre le risque de crédit aux autres intermédiaires financiers. De cette manière, les intermédiaires financiers sont plus enclins à prêter des fonds pour financer des investissements réels qui encouragent la croissance économique. Ils soutiennent également que l'assurance pourrait influencer la croissance économique par le biais du canal du taux d'épargne en proposant divers produits d'assurance-vie qui combinent protection contre les risques et avantages de l'épargne<sup>2</sup>.

### 1.2.2. Assurance et croissance

Adam Smith (1776) évoque les concepts d'assurance et indique que la prime d'assurance doit être suffisante pour compenser les pertes communes, pour payer les dépenses de gestion, et permettre de dégager un profit tel qu' il devrait être tiré d'un capital équivalent employé dans n'importe quel commerce général. Il signale que le commerce de l'assurance donne une grande sécurité aux fortunes des populations<sup>3</sup>.

Dans l'école de Vienne, son successeur BOHM-BAWERK E.(1881) a eu une vision de l'assurance sans tenir compte de l'effet de l'incertitude inhérente à n'importe quel contrat qui entraîne des dommages. Vers la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les actuaires allemands et australiens ont développé « la Théorie du Risque ». L'hypothèse de cette théorie était essentiellement de déterminer le capital qu'un assureur devrait prévoir en vue de fournir une sécurité adéquate aux acheteurs des contrats d'assurance. Suivant la compréhension de plusieurs économistes, l'apport du travail de BOHM-BAWERK et des actuaires a eu pour effet que la théorie économique de l'assurance devrait être basée non seulement sur l'analyse économique standard, mais aussi sur la théorie des risques<sup>4</sup>.

Walras (1874), au centre de Lausanne, considère l'assurance comme étant un dispositif permettant d'enlever l'incertitude inhérente à l'activité économique. Pour lui, l'équilibre de l'économie est conditionné à l'existence d'une pleine certitude au sein des activités économiques. De plus, pour Walras, le lien entre l'assurance et l'économie se situe

<sup>1</sup> RAGHURAM G Rajan, ZINGALES Luigi, « Financial Dependence and Growth », National bureau of Economic Research, N°5758, Cambridge, septembre 1996, p.1.

<sup>2</sup> BONGANI SIBINDI Athenia et JETHRO GODI Ntwanano. Op.cit,p.532.

<sup>3</sup> MULUMBA-KENGA TSHIELEKEJA Marcel, 2011, Op cit, p.42.

<sup>4</sup> Ibid p.42.

au niveau de la prime d'assurance reconnue par les économistes modernes comme « le coût du capital »<sup>1</sup>.

L'école de Cambridge, Alfred Marshall (1880) qui a développé toute une théorie de l'assurance, et pour lui les primes d'assurance constituent le prix qu'il faudrait payer afin de se débarrasser des conséquences de l'incertitude. Cependant, la prime d'assurance doit être déterminée selon le risque, et estimée suivant le principe de Bernoulli (la loi des grands nombres élaborée en 1738), considère comme étant la clé au problème de primes d'assurance. Cependant, la chose qui a été évidente chez Marshall est que les gens étaient en pleine bonne volonté de payer pour réduire les conséquences des risques<sup>2</sup>.

Par ailleurs, dans son analyse de la contribution de l'assurance au développement économique au Royaume-Uni pendant la révolution industrielle, John (1953) affirme que les compagnies d'assurance offrent des capitaux aux entrepreneurs pour financer leurs investissements<sup>3</sup>.

## 2. Revue littérature empirique

En plus des travaux théoriques réalisés par les économistes pour lier l'assurance à l'économie, de nombreuses études ont été menées dans différentes disciplines pour déterminer la relation et la causalité entre l'assurance et la croissance économique.

### 2.1. Relation entre l'offre et la demande d'assurance

Les analyses économiques réalisées par différents auteurs, sur des périodes différentes, convergent vers des résultats similaires<sup>4</sup>.

BEENSTOCK M., DICKINSON G., KHAJURIA S., (1988) ont démontré la relation entre la demande et l'offre des assurances à partir d'un échantillon de données de 12 pays industrialisés pour une période allant de 1970 à 1981. Il s'agit des Etats-Unis, de l'Allemagne, du Japon, de la Grande Bretagne, de la France, du Canada, de l'Italie, de l'Australie, des Pays-Bas, de la Suède, de la Suisse, de la Belgique. Il y a également l'étude d'OUTREVILLE. J. F., (1990), essentiellement réservée à l'impact des marchés d'assurance dans les pays en voie de développement<sup>5</sup>.

Ces travaux sont essentiellement dirigés vers la mesure de la relation entre le développement d'assurance et le développement financier<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> BENAHMED Kafia, 2014, Op cit, p.50.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> ADAMS M, ANDERSSON J, ANDERSSON L-F, LINDMARK M, « Commercial banking, Insurance and Economic growth in Sweden between 1830 and 1998 », Accounting, Business & Financial History, 2009, p. 25.

<sup>4</sup> OUTREVILLE Jean-François, 2012, Op cit, p.68.

<sup>5</sup> MULUMBA-KENGA TSHIELEKEJA Marcel, 2011, Op cit, p.44.

<sup>6</sup> Ibid p.44

Enz, (2000) a souligné que l'évolution exige une série chronologique très longue et que tous les facteurs influençant la demande d'assurance en dehors du PIB par habitant. D'autres auteurs arguent du fait que les autres facteurs peuvent être liés à la culture des notions (Chui et Kwok, 2008) ou peuvent devenir plus importants à des niveaux plus élevés d'éducation et de PIB (Parc et Lemaire, 2011)<sup>1</sup>.

### 2.2. Les facteurs démographiques, socioculturels et institutionnels

La relation entre l'assurance et la croissance économique est influencée par plusieurs facteurs, notamment les déterminants d'assurance. Ces facteurs peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la croissance économique.

- **La taille de la population**

Le nombre de population a un effet positif sur la demande d'assurance. Cependant, la plupart des études considèrent des variables par habitant (comme le PIB par habitant, densité d'assurance par tête) pour atténuer cet effet. La densité de la population devrait avoir un impact positif sur la demande d'assurance-vie. Les économistes avec une part plus élevée de population urbaine par rapport la population totale devraient avoir des niveaux plus élevés de consommation d'assurance vie puisque l'urbanisation facilite la distribution de ce produit. Cependant, cette variable est généralement négligée dans la recherche empirique et les résultats ne sont pas concluants. En Asie, Hwang et Greenford (2005) utilisent le ratio de la population agricole par rapport à la population active totale comme mesure du changement dans la structure sociale. La baisse de la population agricole est susceptible d'augmenter la croissance de la population urbaine, ce qui peut avoir un impact sur la structure familiale traditionnelle chinoise<sup>2</sup>.

- **Le revenu**

Le niveau de revenu affecte significativement la demande d'assurance dans toutes les études. Le revenu personnel disponible a été mesuré comme une variante du PIB actuel. L'étude réalisée par Beenstock et al (1986) observe une corrélation négative entre l'inégalité des revenus mesurée par le coefficient d'inégalité de Theil et la pénétration d'assurance-vie. Des conclusions similaires ont été obtenues dans les études de Nakata et Sawada (2007) Feyen et al (2011)<sup>3</sup>. Beck et Webb (2003) ont également constaté que les pays avec un revenu plus élevé, une inflation plus faible et des banques mieux développées ont une consommation d'assurance-vie plus élevée. En termes de promotion de la croissance économique, il a également été constaté que les assureurs-vie, avec leurs engagements à plus

---

<sup>1</sup> OUTREVILLE Jean-François, Op cit, p.68.

<sup>2</sup>Idem .18.

<sup>3</sup>Idem , p13.

long terme par rapport aux banques, soutiennent la croissance économique en tant qu'investisseurs institutionnels majeurs sur les marchés des actions et des obligations<sup>1</sup>.

- **La richesse**

La richesse étant intrinsèquement liée au revenu actuel des ménages, est un autre facteur déterminant de la demande d'assurance. Cependant, en raison de l'absence de la fiabilité des données dans la plupart des pays, cette variable a rarement été prise en compte dans les études empiriques, à l'exception de l'étude de de Brown (2000) et l'étude de Haiss and Sumegi (2008) analysant l'impact de stock du capital physique et du capital humain sur la demande d'assurance<sup>2</sup>.

- **Le niveau de formation (scolarisation)**

La demande d'assurance peut varier en fonction de variables propres à chaque pays, y compris le capital humain. Le niveau d'éducation peut être représenté par le pourcentage de la population active ayant une éducation supérieure par rapport à la population totale. Un niveau d'éducation plus élevé peut conduire à une plus grande aversion au risque et à une meilleure prise de conscience de la nécessité de souscrire une assurance en général. Par conséquent, on suppose que l'éducation est positivement liée à la consommation d'assurance<sup>3</sup>.

La plupart des études empiriques ont confirmé une relation positive et significative forte. Cependant, certaines études n'ont pas trouvé de relation significative remettant en question le fait que le niveau d'éducation pourrait ne pas avoir d'incidence à un stade précoce du développement, comme Outreville (1990) et (1996); Browne et Kim (1993); Beck et Webb (2003); Esho et al. (2004); Park et Lemaire (2011)<sup>4</sup>.

- **Religion**

La demande d'assurance (notamment l'assurance-vie) dans un pays peut être influencée par la culture unique de ce pays, dans la mesure où elle affecte l'aversion au risque de la population. La religion d'un individu est un élément important pour comprendre la culture spécifique d'une notion. Les pays islamiques ont une demande réduite de consommation d'assurance-vie<sup>5</sup>.

- **L'âge**

L'âge est un facteur déterminant de la demande d'assurance. Selon Kim (1993), le vieillissement de la population entraîne une augmentation de la demande de soins de

---

<sup>1</sup> AVRAM Kathy, NGUYEN Yen et SKULLY Michael, insurance and economic growth : a cross country examination, université Monash, Australie, 2010. p.9.

<sup>2</sup> BENAHMED Kafia, 2014, Op cit, p.52.

<sup>3</sup> OUTREVILLE Jean-François, Op cit, p.20-21.

<sup>4</sup> Idem p.21.

<sup>5</sup> Ibid.

dépendance ou de longue durée, tels que les infirmiers à domicile, l'assistance dans les activités quotidiennes et les soins dispensés dans des établissements médicalisés. Ainsi, bien que la perte d'autonomie puisse survenir à tout âge, la fréquence de la dépendance augmente considérablement avec l'âge<sup>1</sup>.

- **Sécurité social**

Les programmes de sécurité sociale peuvent avoir un impact sur la demande d'assurance de plusieurs manières différentes. Les régimes de sécurité sociale offrent une protection contre les risques liés à la santé et la mortalité, et devraient donc avoir un impact négatif sur la demande de l'assurance-vie. Lewis (1989) a montré que les programmes de la sécurité sociale sont un indicateur de la richesse nationale et qu'ils se substituent à l'assurance-vie, ce qui suggère une relation négative entre la consommation de l'assurance-vie et les dépenses nationales en matière sécurité sociale<sup>2</sup>.

- **Facteurs institutionnels**

Des études empiriques telles que celles de de Beenstock et al (1986), de Brown et Kim (1993) ont démontré que l'intervention de l'Etat joue un rôle crucial dans la souscription de contrats d'assurance-vie. Ainsi, son soutien peut constituer l'un des facteurs contribuant à cette diversité. Cette étude concentre sur la branche de l'assurance-vie, car elle joue un rôle important dans l'épargne et par conséquent dans le processus d'allocation de capitaux. Babel (1985), constate que les prix ont un effet négatif sur la demande d'assurance vie<sup>3</sup>.

- **Développement financier**

Le développement financier se réfère généralement à la croissance absolue de la taille du secteur financier, mesurée en pourcentage du PIB ce qui est appelé approfondissement financier. Cela peut avoir un effet positif sur le secteur de l'assurance, tant du côté de l'offre que de la demande d'assurance. La masse monétaire est souvent utilisée comme indicateur de la taille du secteur financier. Plusieurs études ont confirmé une relation positive entre la consommation de produits d'assurance et la taille du secteur financier.

### 3. L'impact positif de l'assurance sur la croissance économique

L'importance de l'assurance dans le développement a été reconnue et soulignée dans le rapport de la CNUCED, réalisé lors de sa première conférence tenue en 1964<sup>4</sup>, la plus part des études utilisent comme outil d'appréciation le taux de pénétration ce qui permet d'analyser la

---

<sup>1</sup> BENAHMED Kafia, 2014, Op cit, p.52.

<sup>2</sup> Idem, p.25.

<sup>3</sup> Idem p.52.

<sup>4</sup> OMRANI Talal, « L'impact du secteur de l'assurance sur la croissance économique, Approche ARDL appliquée au cas de l'Algérie (1980-2021) », Revue Forum d'études et de recherches économiques, Vol 06, N° 02 (2022), p 1021 – 1040, Université de Djelfa, Algérie, 2022, p.1022.

contribution de secteur au PIB et de faire des comparaisons entre pays. Arena (2008) a examiné la relation de causalité entre l'activité du marché de l'assurance et la croissance économique dans les pays développés et en développement. Il a utilisé la pénétration de l'assurance (les primes d'assurance en pourcentage du PIB) comme indicateur du développement du marché de l'assurance. En utilisant la méthode des moments généralisés (GMM) pour les modèles dynamiques de données de panel pour 55 pays entre 1976 et 2004, il a trouvé des preuves solides de cette relation. Il a constaté que tant l'assurance-vie que l'assurance non-vie ont un effet causal positif et significatif sur la croissance économique<sup>1</sup>.

Ward et Zurburg (2000) ont examiné les relations dynamiques à court et à long terme entre la croissance économique et le développement du secteur d'assurance pour 9 pays de l'OCDE au cours de la période 1961-1996, en utilisant la méthodologie VECM pour chaque pays. Les auteurs concluent que l'impact de l'assurance sur la croissance économique dépend d'un certain nombre de circonstances spécifiques à un pays particulier, telles que l'environnement culturel, réglementaire et juridique, le développement de l'intermédiation financière et l'impact de l'aléa moral dans l'assurance<sup>2</sup>.

Haiss et Sümegi (2008) ont étudié l'impact des primes d'assurance sur la croissance du PIB en Europe en menant l'analyse sur un échantillon de 29 pays au cours de la période 1992-2005. Les résultats ont dégagé un impact positif de l'assurance-vie sur la croissance économique dans 15 pays<sup>3</sup>.

Azman-Saini et Smith (2011) ont étudié l'impact du développement du secteur de l'assurance sur la croissance de la production, l'accumulation de capital et l'amélioration de la productivité en utilisant des données provenant de 51 pays (à la fois développés et en développement) pour la période 1981-2005. Ils ont utilisé le ratio de pénétration de l'assurance-vie comme indicateur du développement des marchés de l'assurance. En utilisant des méthodes d'analyse de données de panel, ils ont constaté des preuves selon lesquelles le développement du secteur de l'assurance a un impact sur la croissance principalement grâce à l'amélioration de la productivité dans les pays développés, tandis que dans les pays en développement, il favorise l'accumulation de capital<sup>4</sup>.

Sibindi et Godi (2014) ont étudié la relation causale entre le secteur de l'assurance et la croissance économique en Afrique du Sud pour la période (1990-2012). Ils ont utilisé la densité d'assurance comme indicateur du développement du marché de l'assurance et la

---

<sup>1</sup> BONGANI SIBINDI Athenia et JETHRO GODI Ntwanano. Op.cit. p.532.

<sup>2</sup> OMRANI Talal, 2022, Op cit, p.1025.

<sup>3</sup>Idem p.1026.

<sup>4</sup> BONGANI SIBINDI Athenia et JETHRO GODI Ntwanano. Op.cit, p.533.

croissance réelle du produit intérieur par habitant comme mesure de la croissance économique. Les résultats ont confirmé l'existence d'au moins une relation de Co-intégration et ont indiqué que le sens de la causalité va de l'économie vers l'assurance à long terme<sup>1</sup>.

Mohy Ul Din, Abu Bakar, et Regupathi (2017) ont exploré la relation à court et long terme entre l'assurance et la croissance économique pour 6 pays sur la période (1980-2015), en appliquant un panel auto-régressif distribué décalé (PMG/ARDL). Les auteurs ont conclu qu'il existe une relation positive et significative entre l'assurance-vie, l'assurance non-vie, l'ouverture commerciale, le développement du marché boursier et la croissance économique à long terme<sup>2</sup>.

Hallam (2020) a examiné la relation entre la pénétration du secteur des assurances et la croissance économique en Algérie entre (1990-2017), en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires entièrement modifiés (FMOLS). Les résultats ont constaté l'existence d'une relation à long terme entre le secteur des assurances, la banque, l'ouverture commerciale et le taux d'inflation en Algérie. La dynamique à court et long terme confirme encore la contribution positive et significative de l'assurance à la croissance économique en Algérie.

Les conclusions de ces recherches soulignent qu'il existe une relation causale entre l'assurance et l'économie, mais celle-ci diffère d'un pays à l'autre en termes de direction et d'intensité. Les taux de pénétration et la densité d'assurance sont identifiés comme des facteurs déterminants de cette relation, aux coté d'autres facteurs. Les auteurs soulignent que l'assurance facilite de les transactions économique grâce au transfert des risques et à l'indemnisation, tout en favorisant l'intermédiation financière.

---

<sup>1</sup> OMRANI Talal, 2022, Op cit, p.1026.

<sup>2</sup> Idem p1027.

## Section 03 : Analyse de la contribution du marché des assurances à l'économie nationale

Après avoir présenté la taille du marché des assurances en Algérie ainsi que ses branches, il est essentiel d'examiner la contribution de ce secteur à la croissance économique. Pour ce fait, nous allons analyser deux indicateurs clés et les comparer à d'autres pays. De plus, il est nécessaire de mettre en évidence le rôle de ce secteur dans l'investissement national, qui stimule la croissance économique

### 1. Analyse de quelque indicateur de mesure de la contribution du secteur des assurances à la croissance économique en Algérie

Il existe deux indicateurs fréquemment utilisés pour évaluer la contribution du secteur des assurances à l'économie d'un pays <sup>1</sup>: la densité d'assurance, qui mesure le montant des primes par habitant, et le taux de pénétration d'assurance.

#### 1.1. Analyse de taux de pénétration des assurances dans le PIB

Le taux de pénétration des assurances au PIB mesure la part des primes d'assurance dans le produit intérieur brut, ce qui permet de déterminer la contribution directe du secteur de l'assurance à la croissance économique. Il se calcule de la manière suivante :

$$\text{Taux de pénétration} = \frac{\text{les primes d'assurance}}{\text{PIB}}$$

Le tableau suivant présente l'évolution du taux de pénétration du secteur algérien des assurances dans l'économie.

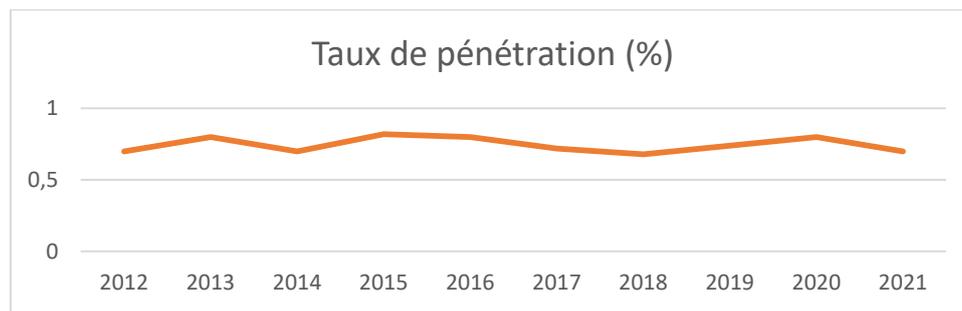
**Tableau 7 : Évolution du taux de pénétration de l'assurance en Algérie de 2012 à 2021.**

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de pénétration (%)	0.7	0.8	0.7	0.82	0.80	0.72	0.68	0.74	0.8	0.7

Source : SwissRe. Sigma n°3/2013, n°3/2014, n°4/2015, n°3/2016, n°3/2017, n°3/2018, n°3/2019, n°4/2020, n°3/2021, n°4/2022.

<sup>1</sup> OUTREVILLE J-F : “ The relationship between insurance growth and Economic Development : 80 empirical ; papers for A Review of the literature”, Risk Management and Insurance Review, 2012. p4

**Figure 5 : Évolution du taux de pénétration de l'assurance en Algérie de 2012 à 2021.**



**Source : réalisé par nos même**

Les données du tableau révèlent que le secteur des assurances en Algérie affiche un taux de pénétration relativement faible, qui a varié entre 0.68% et 0.8% sur la période de 2012 à 2021. En 202, le chiffre d'affaires du secteur, estimé à 144.7 milliards de DA, ne représente que 0.7% du PIB national, ce qui indique une faible contribution de ce secteur à l'économie du pays.

**1.2. Analyse de la densité d'assurance en Algérie**

La densité d'assurance est la prime d'assurance par tête dans un pays et se calcule en divisant le montant total des primes d'assurance payées sur le nombre d'habitants du pays.

$$Densité\ d'assurance = \frac{les\ primes\ d'assurance}{population\ totale}$$

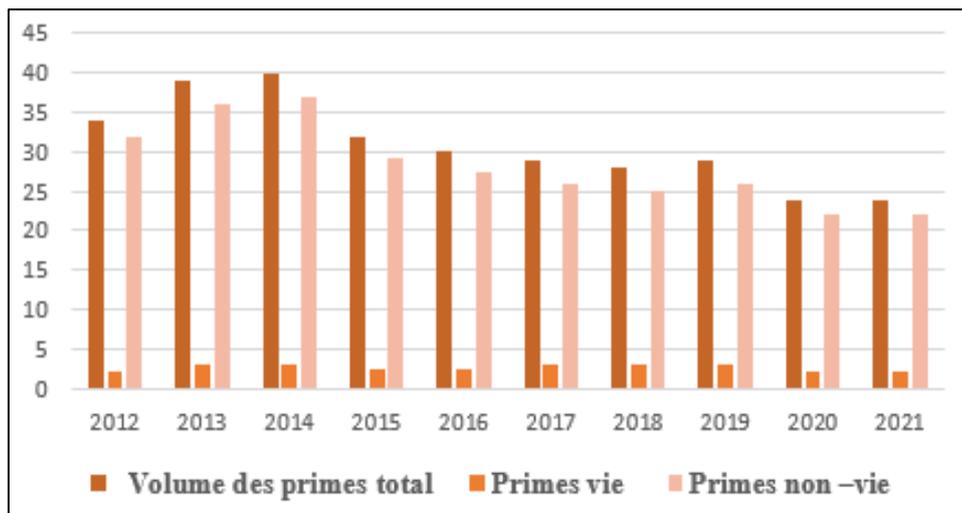
Afin d'évaluer la contribution du marché des assurances en Algérie à l'économie nationale, une analyse de cet indicateur a été menée sur la période allant de 2012 jusqu'à 2021.

**Tableau 8 : Evolution de la densité d'assurance en Algérie (En USD, entre 2012 et 2021)**

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>primes totaux</b>	34	39	40	31.8	30	29	28	29	24	24
<b>Primes vie</b>	2	3	3	2.5	2.5	3	3	3	2	2
<b>Primes non -vie</b>	32	36	37	29.3	27.5	26	25	26	22	22

Source : SwissRe. Sigma n°3/2013, n°3/2014, n°4/2015, n°3/2016, n°3/2017, n°3/2018, n°3/2019, n°4/2020, n°3/2021, n°4/2022.

**Figure 6 : Evolution de la densité d'assurance en Algérie (En USD, entre 2012 et 2021)**



**Source : réalisé par nos même, d'après les donner de tableau N°8**

D'après les données du tableau, la densité d'assurance en Algérie, qui mesure par le rapport entre le chiffre d'affaire du secteur et la population totale, a connu une baisse ces dernières années. En effet, en 2015, ce ratio s'élevait à 31.8 USD, soit une diminution de 8.2 USD par rapport à l'année précédente où il avait atteint son point culminant à 40 USD. Cette baisse peut être attribuée à la politique gouvernementale de réduction des importations, qui a eu un impact négatif sur les primes d'assurance. Cependant, il convient de souligner que les importations ont un effet positif sur le secteur des assurances.

les données du tableau indiquent également que les dépenses d'assurance par personne en Algérie sont principalement destinées à l'assurance non-vie, telle que l'assurance automobile et l'assurance incendie. Les autres types d'assurance, tels que l'assurance santé et l'assurance vie, ont une part relativement faible dans le marché algérien.

**2. Analyse comparative de la contribution du secteur des assurances à l'économie algérienne par rapport à quatre pays du MENA**

Une fois l'analyse de la contribution du secteur des assurances à l'économie algérienne réalisée, il est essentiel d'effectuer une comparaison avec d'autres pays de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Pour cette comparaison, nous avons choisi deux pays d'Afrique, l'Égypte la Tunisie, ainsi que deux pays d'Asie, les Emirats Arabes Unies (EAU) et l'Arabie Saoudite.

**2.1. comparaisons en termes de taux de pénétration d'assurance**

En termes de pénétration du secteur de l'assurance dans le PIB, l'Algérie accuse un retard. En 2021, le secteur assurantiel ne participe que très faiblement au PIB, avec un taux d'environ 0,7% réparti 0,1% en affaires vie et 0,6% en affaires non-vie. En Egypte, la participation du système d'assurance au PIB est également considère comme faible. Le taux

de pénétration est de 0.6% dont 0,3 % en affaires vie et 0.3 % en affaires non-vie. Quant à la Tunisie, le taux de pénétration est plus élevé que celui de l’Egypte et de l’Algérie avec une contribution du secteur de l’assurance équivalente à 2.2% du PIB, répartie entre 0,5 % en affaires vie et 1,6 % en affaires non-vie.

En ce qui concerne les pays d’Asie, le taux de pénétration en Arabie Saoudite a connu une augmentation significative, passant de 0.7%, en 2012 à 1.3%, en 2021. Quant aux Émirats Arabes Unies, leur taux de pénétration est plus élevé que celui de l’Algérie. En 2021, ce taux a atteint 2.9% dont 0,5 % pour les affaires vie et 2.3 % pour affaires non-vie. Les Emirats Arabes Unies constate un taux de pénétration le plus élevé dans la région MENA principalement en raison de la diversité de la population, qui comprend principalement des expatriés, et du déploiement de régimes obligatoires d’assurance maladie et automobile.

Dans l’ensemble de cette interprétation, il convient de souligner qu’aucun de ces cinq pays ne contribue massivement au PIB de leur nation, car leurs taux de pénétration demeurent insignifiants en comparaison avec celui de l’Afrique du Sud, qui s’élève à 12.2% (2021), ou celui du Hong Kong, qui présente le taux le plus élevé en Asie, atteignant 19.6% en 2021, ce qui le classe au deuxième rang mondial. <sup>1</sup>

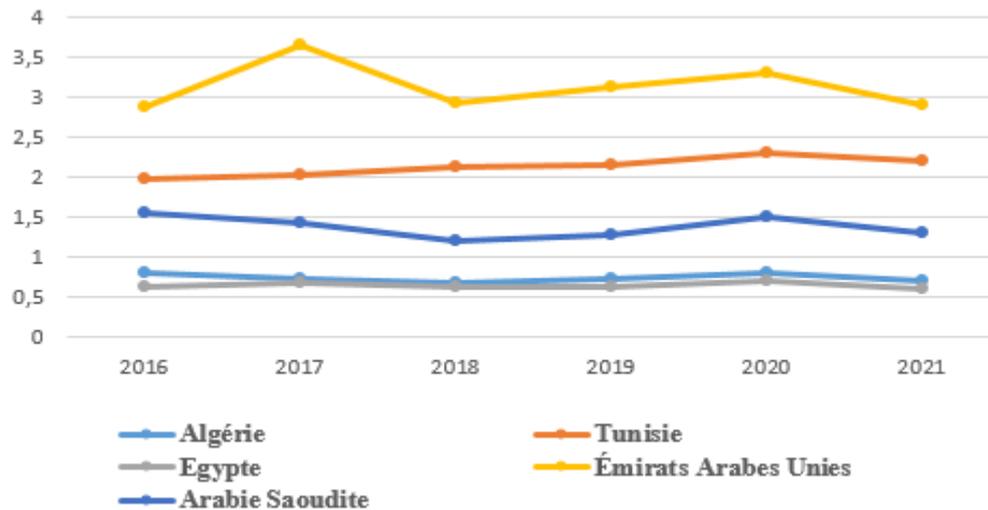
**Tableau 9 : Evolution de taux de pénétration dans cinq pays de la région de MENA entre 2016 et 2021.**

	<b>Algérie</b>	<b>Tunisie</b>	<b>Egypte</b>	<b>Émirats Arabes Unies</b>	<b>Arabie Saoudite</b>
<b>2016</b>	<b>0,8</b>	<b>1,97</b>	<b>0,64</b>	<b>2,87</b>	<b>1,55</b>
<b>2017</b>	<b>0,72</b>	<b>2,04</b>	<b>0,68</b>	<b>3,65</b>	<b>1,42</b>
<b>2018</b>	<b>0,68</b>	<b>2,14</b>	<b>0,63</b>	<b>2,92</b>	<b>1,21</b>
<b>2019</b>	<b>0,74</b>	<b>2,15</b>	<b>0,63</b>	<b>3,13</b>	<b>1,27</b>
<b>2020</b>	<b>0,8</b>	<b>2,3</b>	<b>0,7</b>	<b>3,3</b>	<b>1,5</b>
<b>2021</b>	<b>0,7</b>	<b>2,2</b>	<b>0,6</b>	<b>2,9</b>	<b>1,3</b>

Source : Swiss Re. Sigma n°3/2017, n°3/2018, n°3/2019, n°4/2020, n°3/2021, n°4/2022.

<sup>1</sup> Swiss Re sigma, N° 4/2022

**Figure 7 : Evolution de taux de pénétration dans cinq pays de la région de MENA entre 2016 et 2021**



**Source : réalisé par nos même, d'après les données du Swiss Re.**

**2.2. Comparaisons en termes de densité d'assurance**

En termes de densité d'assurance, l'Algérie présente un niveau très faible par rapport à la Tunisie, aux Émirats Arabes Unies et à l'Arabie Saoudite, tandis qu'elle enregistre un niveau légèrement supérieur à celui de l'Égypte. Les dépenses des algériens par habitants ont diminué au cours des deux dernières années, alors que les quatre autres pays ont enregistré une légère augmentation durant cette période. En 2021, les algériens ont dépensé en moyenne 24 USD par habitant, dont 2 USD en primes vie et 22 USD en primes non-vie. L'Égypte, qui a enregistré un montant de densité d'assurance faible au cours des années précédentes, a dépassé l'Algérie et a enregistré une densité de 27 USD. Les tunisiens ont dépensé plus de trois fois plus que les algériens, avec une moyenne de 83 USD par habitant. Les Emirats arabes unis ont enregistré un montant de primes d'assurance par habitants égal à 1305 USD (la 1ère place parmi les pays arabes), réparti en 244 USD pour les primes non-vie et 1061 pour les primes vies. L'Arabie saoudite a connu une diminution dans ce montant entre 2017 et 2020, mais a enregistré une augmentation de 31 USD en 2021 avec un montant de 312 USD, réparti en 13 USD en prime vie et 299 en prime non vie.

La densité d'assurance de ces pays demeure également insignifiante en comparaison avec d'autres pays. Au sein des pays maghrébins, le Maroc affiche un montant élevé par rapport à l'Algérie et la Tunisie, s'élevant à 124 USD en 2021. Cependant, ce montant est

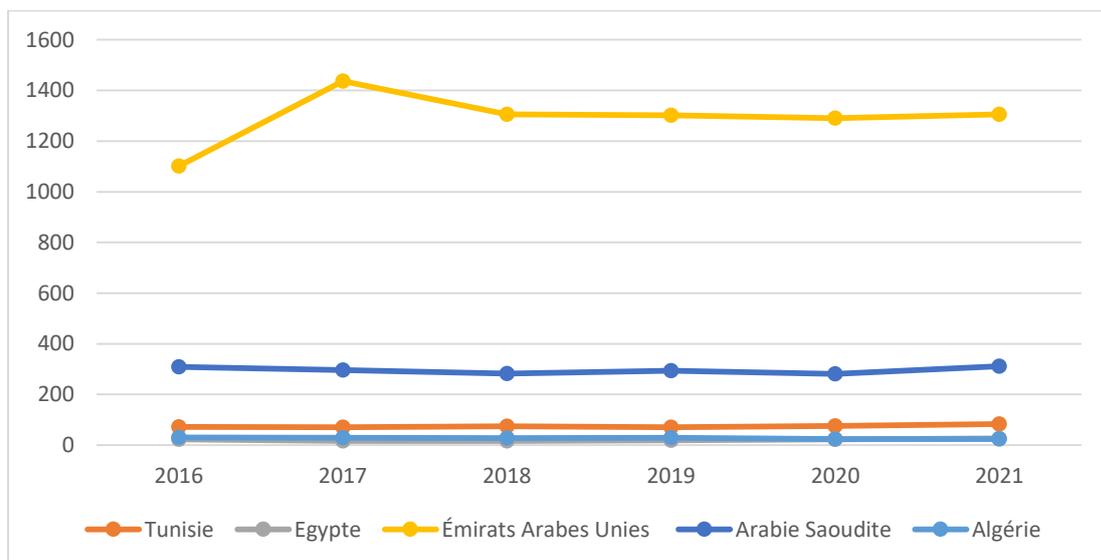
également considéré comme très faible par rapport à celui de l'Afrique du Sud, qui atteint 852 USD en 2021, ainsi que par rapport à d'autres pays où leur montant dépasse 7000 USD.<sup>1</sup>

**Tableau 10 : Evolution de la densité d'assurance dans cinq pays (en US, entre 2016 et 2021)**

	Algérie	Tunisie	Egypte	Émirats Arabes Unies	Arabie Saoudite
<b>2016</b>	<b>30</b>	<b>72,5</b>	<b>22,8</b>	<b>1102</b>	<b>309,4</b>
<b>2017</b>	<b>29</b>	<b>71</b>	<b>16</b>	<b>1436</b>	<b>296</b>
<b>2018</b>	<b>28</b>	<b>75</b>	<b>16</b>	<b>1305</b>	<b>283</b>
<b>2019</b>	<b>29</b>	<b>71</b>	<b>19</b>	<b>1302</b>	<b>294</b>
<b>2020</b>	<b>24</b>	<b>76</b>	<b>23</b>	<b>1291</b>	<b>281</b>
<b>2021</b>	<b>24</b>	<b>83</b>	<b>27</b>	<b>1305</b>	<b>312</b>

Source : Swiss Re. Sigma n°3/2017, n°3/2018, n°3/2019, n°4/2020, n°3/2021, n°4/2022.

**Figure 8 : Evolution de la densité d'assurance dans cinq pays (en US, entre 2016 et 2021)**



Source : réalisé par nos même, d'après les données du Swiss Re

### 3. Le rôle du secteur des assurances dans l'investissement national

Conformément au décret exécutif n°13-114 du 28 mars 2013 relatif aux engagements règlementés des sociétés d'assurance, les compagnies d'assurances et/ou de réassurances ainsi que la succursale de société d'assurance étrangères agréées sont tenues de présenter dans leur

<sup>1</sup> Swiss Re sigma, N° 4/2022

bilan les engagements réglementés constitués des provisions réglementés (Pour renforcer la solvabilité de la société d'assurance) et des provisions technique <sup>1</sup> par des éléments d'actif équivalents. Les actifs admis en représentation des engagements réglementés sont : <sup>2</sup>

- valeurs d'Etat : bons du trésor, dépôts auprès du trésor, titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie
- Autres valeurs mobilières et titres assimilés émis par des entités remplissant les conditions financières de solvabilité : titres et obligations émis par des sociétés d'assurance ou de réassurance et autres institutions financières agréées en Algérie, titres et obligations émis, au titre d'accords gouvernementaux, par des sociétés d'assurance ou de réassurance non Etablies en Algérie, titres et obligations émis par des entreprises économiques algériennes.
- Actifs immobiliers : immeubles bâtis et terrains en propriété en Algérie, non grevés de droits réels, autres droits réels immobiliers, en Algérie.
- Autres placements : marché monétaire, dépôts auprès des cédants, dépôts à terme auprès des banques, tout autre type de placement fixé par la législation et la réglementation en vigueur.

L'arrêté du 14 mai 2016 relatif à la représentation des engagements réglementés des sociétés d'assurance et/ou de réassurance a pour objet de fixer les proportions minimum à affecter à chaque type de placements effectués par les compagnies d'assurances et de réassurance. Les provisions réglementées, sont représentées : <sup>3</sup>

- au minimum à 50%, par des valeurs d'Etat dont la moitié par des titres à moyen et à long termes ;
- le montant des engagements réglementés sous forme de dépôts à termes auprès d'un même établissement bancaire ne peut pas dépasser 25% ;
- Le montant des placements sous forme de valeurs mobilières émises par des sociétés algériennes non cotées en Bourse, ne peut dépasser un taux de 25% du montant des engagements réglementés de la société d'assurance et/ou de réassurance ;
- Le placement dans un immeuble bâti ou terrain en propriété en Algérie, non grevé de droits réels, ne peut dépasser 10% du montant des engagements réglementés de la

<sup>1</sup> Article n°02 du décret exécutif n°13-114 du 28 mars 2013 relatif aux engagements règlementés des sociétés d'assurance, (J.O.A, n°18, 23/03/2013, p 5)

<sup>2</sup> Décret exécutif n°13-114 du 28 mars 2013 relatif aux engagements règlementés des sociétés d'assurance, (J.O.A, n°18, Alger, 2013, P09)

<sup>3</sup> L'arrêté du 14 mai 2016 relatif à la représentation des engagements règlementés des sociétés d'assurance et/ou de réassurance (J. O. A, n° 66, 2016, P23)

société d'assurance et/ou de réassurance, sans que le total des actifs immobiliers ne dépasse 40% du montant des engagements réglementés de cette société.

- le montant investi dans les titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garanti ne peut pas dépasser 5% des engagements règlements de la société d'assurance et/ou réassurance.
- La participation de la société d'assurance et/ou de réassurance dans le capital social d'une société est limité à 50% au maximum du montant de ce capital social et 5% des engagements réglementés de la société d'assurance et/ou de réassurance.

À ce titre, le tableau suivant illustre les investissements réalisés par les sociétés d'assurances en Algérie d'une période allant de 2012 jusqu'à 2021.

**Tableau 11 : Évolution des placements par catégories du secteur d'assurance (en millions de DA de 2012 à 2021)**

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Valeur d'Etat</b>	<b>73336</b>	<b>80426</b>	<b>94800</b>	<b>113431</b>	<b>138959</b>
<b>Valeurs mobilières</b>	<b>17413</b>	<b>17293</b>	<b>19760</b>	<b>20915</b>	<b>24356</b>
<b>Dépôts à terme</b>	<b>56528</b>	<b>66629</b>	<b>69885</b>	<b>69960</b>	<b>46454</b>
<b>Autres</b>	<b>7349</b>	<b>8597</b>	<b>10189</b>	<b>12514</b>	<b>12673</b>
<b>Total placement financiers</b>	<b>154626</b>	<b>172946</b>	<b>194633</b>	<b>216820</b>	<b>222442</b>
<b>Actifs Immobiliers</b>	<b>25880</b>	<b>27824</b>	<b>29255</b>	<b>35447</b>	<b>42918</b>
<b>TOTAL</b>	<b>180506</b>	<b>200770</b>	<b>223888</b>	<b>252267</b>	<b>265360</b>

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Valeur d'Etat</b>	<b>149981</b>	<b>162166</b>	<b>184555</b>	<b>191447</b>	<b>195464</b>
<b>Valeurs mobilières</b>	<b>22647</b>	<b>23311</b>	<b>23267</b>	<b>25094</b>	<b>25581</b>
<b>Dépôts à terme</b>	<b>45804</b>	<b>43938</b>	<b>45593</b>	<b>49602</b>	<b>61066</b>
<b>Autres</b>	<b>12411</b>	<b>14832</b>	<b>14653</b>	<b>17726</b>	<b>19947</b>
<b>Total placement financiers</b>	<b>230843</b>	<b>244247</b>	<b>268069</b>	<b>283869</b>	<b>302057</b>
<b>Actifs Immobiliers</b>	<b>43032</b>	<b>44992</b>	<b>55325</b>	<b>56522</b>	<b>58675</b>
<b>TOTAL</b>	<b>273875</b>	<b>289239</b>	<b>323394</b>	<b>339823</b>	<b>360732</b>

Source : réalisé par nos soins d'après les rapports d'activités d'assurance de 2012 à 2021

En analysant le tableau, nous pouvons observer que les placements des compagnies d'assurance ont connu une croissance continue, avec un taux de croissance varie entre 3% et

13% tout au long de la période allant du 2012 à 2021<sup>1</sup>. Le montant est passé de 180.5 milliards de DA en 2012 à 360.7 milliards de DA. Cette augmentation est principalement due à deux types de placements : placement par les valeurs d'Etat et les dépôts à terme.

**Tableau 12 : Evolution de la contribution des assurances dans l'investissement national entre 2012 et 2021**

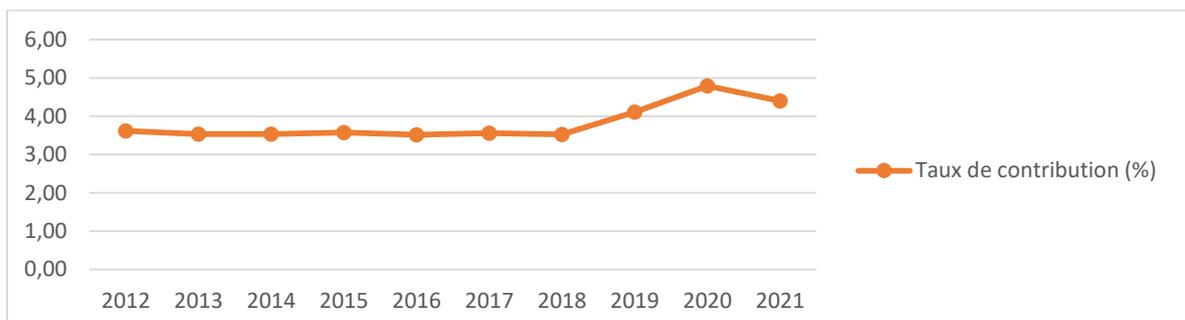
	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Investissement national (millions DA)</b>	4992412	5690894	6342765	7062260	7544331
<b>Placement des assurances (millions DA)</b>	<b>180506</b>	<b>200770</b>	<b>223888</b>	<b>252267</b>	<b>265360</b>
<b>Taux de contribution (%)</b>	<b>3,62</b>	<b>3,53</b>	<b>3,53</b>	<b>3,57</b>	<b>3,52</b>

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Investissement national (millions DA)</b>	7697958	8211300	7868200	7091600	8203000
<b>Placement des assurances (millions DA)</b>	<b>273875</b>	<b>289239</b>	<b>323394</b>	<b>339823</b>	<b>360732</b>
<b>Taux de contribution (%)</b>	<b>3,56</b>	<b>3,52</b>	<b>4,11</b>	<b>4,79</b>	<b>4,40</b>

**Source : réalisé par nos soins d'après les rapports d'activités d'assurance de 2012 à 2021 et données de la BM**

Le tableau N°12 présente le taux de contribution des assurances au financement de l'investissement national. Nous avons pris en compte la Formation Brute de Capital Fixe car elle mesure la somme des investissements réalisés pendant l'année dans un pays. D'après le tableau, nous constatons que la part de contribution des assurances dans l'investissement a connu une augmentation significative entre 2012 et 2021. Le taux de contribution durant cette période passe de 3.62% à 4.4 %.

**Figure 9 : Evolution de la contribution des assurances dans l'investissement national entre 2012 et 2021**



**Source : réalisé par nos soins.**

<sup>1</sup> Les rapports d'activités des assurances de 2012 à 2021 (Ministère des finances)

### Conclusion

Dans ce chapitre, notre étude s'est concentrée sur le lien entre le secteur des assurances et la croissance économique. A partir de cette étude, nous pouvons conclure ce qui suit :

La croissance économique est en effet un objectif majeur pour la plupart des pays. Elle représente une augmentation durable et soutenue de la production de biens et de services dans une économie sur une période, généralement mesurée par le produit intérieur brut (PIB).

Divers études théoriques et empiriques ont largement confirmé une corrélation significative entre les assurances et la croissance économique. Dans une économie de marché, où les entrepreneurs sont exposés aux risques liés à l'incertitude, les assurances jouent un rôle essentiel en couvrant ces risques, ce qui favorise le développement des activités économiques productrices de richesses. En effet, la gestion des risques, la protection du patrimoine, la mobilisation de l'épargne et d'autres fonctions sont des éléments clés de la contribution positive de l'assurance à la croissance économique.

En termes d'évaluation de la contribution de secteur des assurances à la croissance économique d'un pays, deux indicateurs clés sont souvent utilisés : le taux de pénétration des assurances dans le PIB et la densité d'assurance mesuré par la prime moyenne par habitants.

En ce qui concerne la part des assurances dans le PIB, le marché des assurances en Algérie affiche un taux inférieur à 1%. Ce taux est considéré comme relativement faible par rapport à d'autre pays. Quant à la densité d'assurance, elle se situe à 3257 DA équivalent à 24 dollars par habitant. Les dépenses d'assurances par habitant en Algérie sont également considérées comme faibles par rapport à d'autres pays, où certains pays dépensent plus de 1000 dollars américains par habitant.

L'analyse comparative entre les cinq pays de la région MENA a révélé que les Émirats Arabes Unies se distinguent comme le pays affichant les meilleurs indicateurs de contribution du secteur des assurances à son économie.

Cependant, il convient de souligner que ces cinq pays présentent un retard dans le développement de leur marché des assurances. Ces marchés sont encore moins développés en comparaison avec d'autres marchés mondiaux. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des mesures supplémentaires visant à stimuler le développement des secteurs de l'assurance dans ces pays, afin d'optimiser leur impact sur la croissance économique.

**Chapitre 03 :**  
**Étude empirique de l'impact des  
assurances sur la croissance  
économique en Algérie**

## Introduction

En Algérie, le secteur de l'assurance a en effet connu une croissance significative au cours des dernières décennies, mais l'impact spécifique de ce secteur sur la croissance économique du pays n'a pas été suffisamment étudié. Après avoir exploré les aspects théoriques et empiriques qui éclairent la relation entre le secteur de l'assurance et la croissance économique, nous nous intéressons à procéder à une analyse empirique en Algérie en utilisant une modélisation économétrique qui permet d'analyser les relations à court terme et à long terme.

Dans ce chapitre, nous examinerons la relation entre le secteur de l'assurance et la croissance économique en Algérie en utilisant une modélisation économétrique à l'aide de logiciel Eviews 9. Nous nous appuyerons sur des données économiques fiables, notamment le PIB réel comme indicateur de la croissance économique, les primes d'assurances collectées tout au long de l'année pour mesurer le développement du secteur des assurances, ainsi que d'autres variables de contrôle telles que la masse monétaire et le taux d'inflation, sur une période allant de 1992 jusqu'à 2019.

Dans les sections suivantes, nous présenterons le Ministère des finances comme notre lieu de stage. Ensuite, nous traiterons plus en détail la méthodologie du modèle utilisé (ARDL) ainsi que les différents tests, les variables économiques et les données utilisées. Enfin, nous présentons l'estimation de notre modèle et nous discuterons les résultats obtenus.

A ce titre, ce chapitre est scindé en trois sections, à savoir :

- Section 01 : Présentation du lieu de stage « Ministère des Finances »
- Section 02 : Approche théorique du modèle
- Section 03 : Analyse économétrique de l'impact des assurances sur la croissance économique en Algérie

## Section 01 : Présentation du lieu de stage « Ministère des Finances »

Pendant la période du 19 /02/2023 au 19 /04/2023, nous avons effectué un stage pratique au sein du ministère des Finances, plus précisément au sein de la Direction des Assurances de la Division des Activités Financières. Dans cette section, nous allons décrire cette structure en détail.

### 1. Ministère des finances

Depuis sa création, le ministère des Finances est considéré comme l'une des plus grandes institutions publiques de l'État, en raison des diverses missions qu'il exécute dans le cadre de l'économie et de la société algériennes.

Sa mission centrale est d'assurer à l'économie algérienne les moyens d'une croissance forte et durable, qui permette de poursuivre la réduction du chômage et de combattre les inégalités. Cette mission générale se décline en trois grandes missions :

- Bien maîtriser les finances publiques pour assurer une croissance durable
- Soutenir le potentiel de développement des entreprises algériennes ;
- Assurer et protéger la sécurité économique.

L'organisation du Ministère des finances comprend plusieurs directions, et chaque direction est composée de plusieurs divisions. Cette structure organisationnelle est conçue pour assurer une gestion efficace des différentes responsabilités et de domaines d'activité relevant du ministère.

### 2. Présentation de la direction générale du Trésor et de la Gestion Comptable des Opérations Financières de l'Etat

Selon l'article 04 du décret exécutif n°21-252 du 06 juin 2021, la direction générale du trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat est chargée, notamment : <sup>1</sup>

- De contribuer à la définition des politiques de gestion d'intervention du trésor dans le secteur économique et d'en assurer le suivi et d'évaluation
- D'assurer le suivi et d'évaluer des participations de l'Etat dans le secteur économique non financier
- De proposer les éléments concourant à la définition d'une politique des participations externes de l'Etat et d'en assurer la gestion

---

<sup>1</sup> L'article 4 du décret n°21-252 portant organisation de l'administration centrale du ministère des finances, (JOA N°47 du 15 juin 2021, p14

- De contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de modernisation du système bancaire et financier
- De veiller à l'élaboration des règles et des procédures relatives à la comptabilité
- D'assurer la centralisation, la consolidation et la production des informations financières, comptables et budgétaires
- De concevoir et de gérer le système d'information du trésor
- D'assurer l'animation et d'évaluation de l'activité de ses services extérieurs
- De veiller au traitement de tout contentieux relevant de l'activité comptable du trésor

La direction générale du trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat est composée de trois (03) divisions et chaque division est composée de plusieurs directions subordonnées qui travaillent à la mise en œuvre des politiques financières et économiques. La composition de ces divisions est : <sup>1</sup>

- **La division de la gestion des opérations financières et de la trésorerie**

Elle est composée de deux (02) directions :

- La direction de la trésorerie de l'Etat
- La direction de la dette publique

- **La division des activités financières**

Elle est composée de trois (03) directions :

- La direction des banques publiques et du marché financier
- La direction des participations
- La direction des assurances

- **La division de la gestion comptable des opérations du trésor public**

Elle est composée de trois (03) directions :

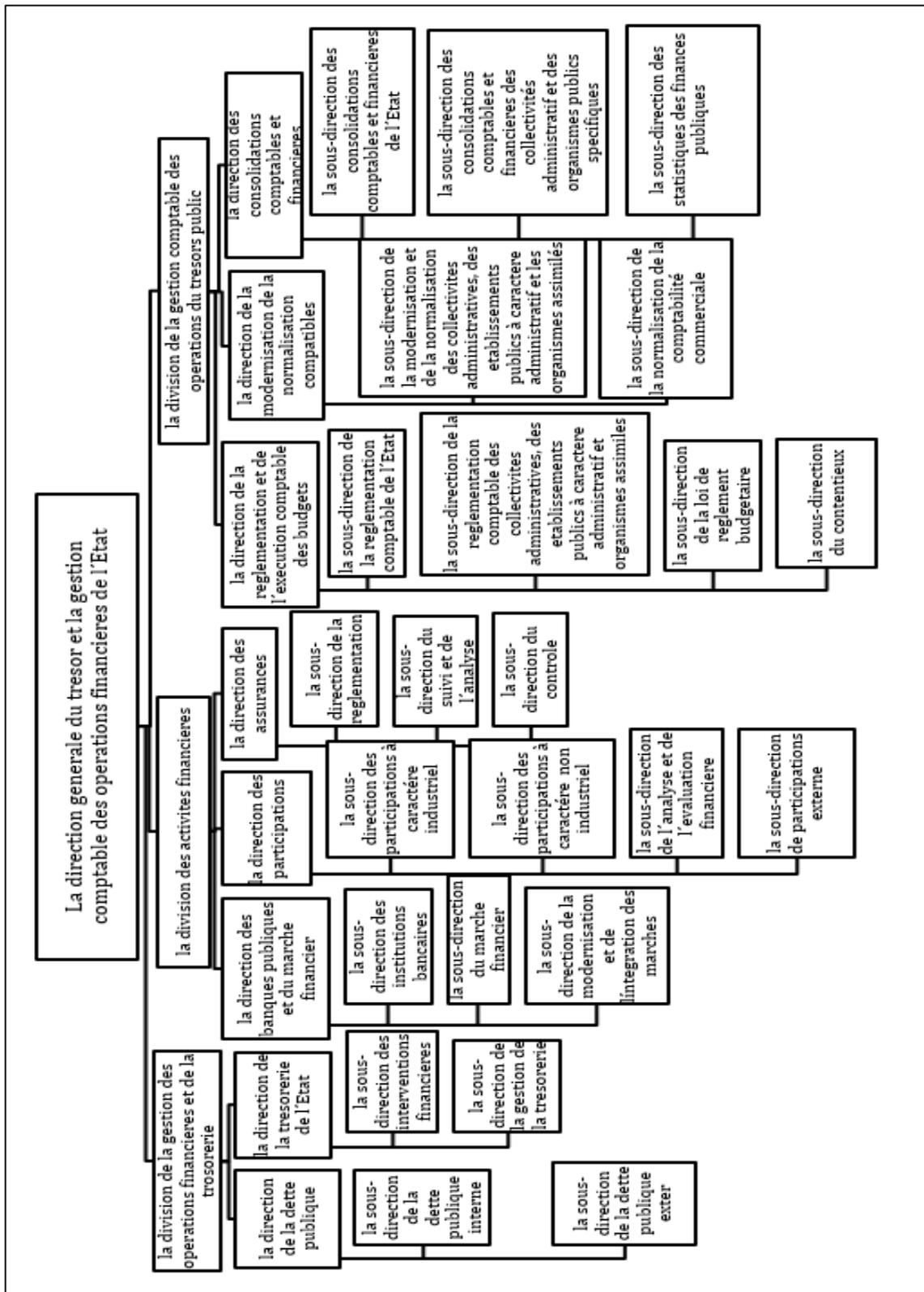
- La direction de la réglementation et de l'exécution comptables des budgets
- La direction de la modernisation et de la normalisation comptables
- La direction de consolidation comptable et financière.

Nous avons effectué notre stage au sein de la Division des Activités Financières, plus spécifiquement au sein de la Direction des Assurances.

---

<sup>1</sup> L'article 4 du décret n°21-252. Op.cit. pp 14-18

Figure 10 : organigramme de la direction générale du Trésor et la gestion comptable des opérations financières de l'Etat



Source : ministère des finances

### 3. Direction des assurances

La direction des assurances est une entité au sein du ministère des finances. Elle est chargée de réglementer et superviser le secteur d'assurances dans le pays conformément à la législation en vigueur.

La direction des assurances est chargée :

- d'étudier et de proposer les mesures nécessaires à une couverture appropriée en matière d'assurance du patrimoine national économique et social ;
- d'étudier et de proposer les mesures destinées à réguler et à promouvoir l'épargne des organismes d'assurance et de réassurance ;
- d'étudier et de mettre en œuvre les mesures susceptibles de favoriser le développement de l'assurance, sous toutes ses formes ;
- de superviser la gestion des organismes exerçant des missions liées à l'activité d'assurance et placés sous l'autorité du ministre des finances ;
- de suivre et d'évaluer les participations de l'Etat dans les compagnies d'assurances publiques et de proposer toute mesure visant à améliorer leur gouvernance ;
- de veiller à la solvabilité des sociétés et mutuelles d'assurance et de réassurance ;
- d'instruire les dossiers de demandes d'agrément des sociétés et mutuelles d'assurance et de réassurance et des intermédiaires d'assurance ;
- de procéder à la centralisation, à la consolidation et à la synthèse des opérations comptables et financières de l'activité d'assurance et de réassurance et d'en établir des bilans périodiques.

Elle est composée de trois (3) sous-directions :

➤ **La sous-direction de la réglementation**, chargée :

- d'élaborer et de proposer les projets de textes législatifs et réglementaires relatifs aux assurances économiques ;
- d'examiner les conditions générales et spéciales des polices d'assurance et généralement tout document destiné à être distribué au public ;
- de gérer le contentieux en matière d'assurance ;
- d'instruire les dossiers de demandes d'agrément de sociétés, mutuelles et intermédiaires d'assurance et de réassurance.

- **La sous-direction du suivi et de l'analyse, chargée :**
  - de procéder à la centralisation, à la consolidation et à la synthèse des opérations comptables et financières du secteur de l'assurance et de la réassurance ;
  - d'analyser les opérations comptables et financières ;
  - d'élaborer des prévisions sur les perspectives de développement des activités du secteur des assurances ;
  - d'étudier et de présenter des mesures nécessaires à la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives aux normes de tarification des risques.
  
- **La sous-direction du contrôle, chargée :**
  - de veiller à la régularité des opérations d'assurance et de réassurance ;
  - d'effectuer des contrôles et vérifications, sur place, sur les opérations comptables et financières des sociétés, mutuelles et intermédiaires d'assurance et de réassurance ;
  - de synthétiser les rapports de missions et procès-verbaux et de les transmettre aux instances concernées ;
  - de suivre la gestion des différents fonds d'indemnisations.

Notre stage nous a permis d'acquérir une compréhension approfondie des opérations menées au sein de la Division des Activités Financières, en mettant l'accent sur la Direction des Assurances. Nous avons pu observer de près le fonctionnement de ces différentes directions et contribuer activement à leurs missions respectives.

## Section 02 : Approche théorique du modèle

L'économétrie est une discipline qui applique des méthodes quantitatives et statistiques à l'étude des phénomènes économiques. Elle vise à analyser et de mesurer les relations entre différentes variables économiques et à estimer les paramètres des modèles économiques, permettant ainsi de tester empiriquement les hypothèses théoriques formulées par les économistes. Avant d'utiliser des modèles économétriques, il est essentiel de vérifier la stationnarité des séries temporelles. La stationnarité garantit que les propriétés statistiques des variables restent constantes dans le temps, ce qui est une condition importante pour de nombreux modèles économétriques.

### 1. Notion de stationnarité

Avant de commencer toute étude ou d'estimation d'un modèle économétrique, il est nécessaire d'étudier les caractéristiques stochastiques des séries temporelles. La stationnarité des séries est une propriété statistique qui indique que les variables ne présentent pas une tendance ou de motifs systématiques au fil du temps. Lorsque les séries sont stationnaires, les relations entre les variables sont plus stables et les résultats obtenus à partir des modèles économétriques sont plus fiables et interprétables.

La série temporelle est dite stationnaire, si le processus stochastique est invariant dans le temps. Cela signifie que les propriétés statistiques de la série, telles que la moyenne, la variance et la covariance, ne dépendent pas du temps. Plus formellement, un processus statistique, noté  $y_t$ , est stationnaire si les conditions suivantes sont satisfaites : <sup>1</sup>

- La moyenne est constante et indépendante du temps :

$$E(y_t) = E(y_{t+m}) = \mu \quad \forall t \text{ et } \forall m$$

- La variance est finie et indépendante du temps :  $var(y_t) < \infty \quad \forall t$
- La covariance entre deux observations à des instants différents est constante et indépendante du temps :  $cov(y_t, y_{t+k}) = E[(y_t - \mu)(y_{t+k} - \mu)] = \gamma_k$

Une série chronologique est donc stationnaire si elle est la réalisation d'un processus stationnaire.

#### 1.1. La non stationnarité

Pour analyser la non-stationnarité, deux types de processus sont distingués : les processus TS (Trend stationary) et les processus DS (Difference Stationary).

---

<sup>1</sup> BOURBONNAIS (R), ECONOMETRIE, 11<sup>ème</sup> édition DUNOD, paris, 2021, p 262

**1.1.1. Le processus TS :**

Les processus TS correspondent à une forme de non- stationnarité de type déterministe. Cela signifie qu'il existe une tendance ou une composante déterministe dans la série temporelle qui entraîne des variations systématiques au fil du temps.

Le processus TS le plus simple est représenté par une fonction polynômiale de degré 1 et s'écrit comme suit :  $x_t = a_0 + a_1t + \varepsilon_t$  où  $f_t = a_0 + a_1t$  est une fonction polynômiale (linéaire ou non linéaire) du temps et  $\varepsilon_t$  un processus stationnaire. Donc les caractéristiques de ce processus sont<sup>1</sup> :

- $E(x_t) = E(a_0 + a_1t + \varepsilon_t) = a_0 + a_1t + E(\varepsilon_t) = a_0 + a_1t$   
( $E(\varepsilon_t) = 0$  car  $\varepsilon_t$  est un processus stationnaire)
- $var(x_t) = 0 + var(\varepsilon_t) = \sigma^2$
- $cov(x_t, x_{t'}) = 0$  pour  $t \neq t'$

Le processus TS est non stationnaire car  $E(x_t)$  dépend du temps. Ce processus peut être stationnarisé en retranchant à  $x_t$  la valeur estimée  $\hat{a}_0 + \hat{a}_1 t$  par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO).

**1.1.2. Le processus DS**

Le processus DS, qui représente un processus non stationnaire aléatoire, peut être stationnarisé en utilisant un filtre aux différences. Un filtre aux différences est une opération qui consiste à prendre la différence entre les observations actuelles et passées de la série temporelle. Cette opération permet de supprimer les tendances et motifs systématiques présents dans les données, rendant ainsi le processus stationnaire.

Le processus DS avec dérive (*constante réelle  $\beta$* ) est appelé aussi marché au hasard avec dérive et s'exprime comme suit : <sup>2</sup>

$$x_t = x_{t-1} + \beta + \varepsilon_t \quad \text{Avec} \quad \beta \neq 0$$

Par récurrence, on obtient ;  $x_1 = x_0 + \beta + \varepsilon_1$

$$x_2 = x_1 + \beta + \varepsilon_2 = (x_0 + \beta + \varepsilon_1) + \beta + \varepsilon_2 = x_0 + 2\beta + \varepsilon_1 + \varepsilon_2$$

.....

$$x_t = x_0 + \beta \cdot t + \sum_{i=1}^t \varepsilon_i \quad \text{Où } \varepsilon_t \sim iid(0, \sigma_t^2), \varepsilon_t \text{ est identiquement et}$$

indépendamment distribuée.

Le processus DS avec dérivé est non stationnaire car on a  $E(x_t) = x_0 + \beta \cdot t$  et  $var(x_t) = t \sigma_t^2$  qui dépend du temps.

<sup>1</sup> Ibid. p 268

<sup>2</sup> BOURBONNAIS (R) : op.cit. Pp 268-270

- Le processus DS sans dérivé ( $\beta = 0$ ) est aussi non stationnaire (dite aléatoire ou stochastique) et s'écrit :

$$x_t = x_0 + \sum_{i=1}^t \varepsilon_i \quad \text{Où} \quad \varepsilon_t \sim iid(0, \sigma_t^2)$$

$$var(x_t) = var\left(\sum_{i=1}^t \varepsilon_i\right) = \sum_{i=1}^t var(\varepsilon_i) = \sum_{i=1}^t \sigma_t^2 = t \sigma_t^2$$

La variance du processus DS sans dérivé dépend du temps donc le processus est non stationnaire.

La stationnarisation de ce processus est réalisée en utilisant le filtre aux différences premières (I(1)) :

$$x_t = x_{t-1} + \beta + \varepsilon_t \Leftrightarrow x_t - x_{t-1} = \beta + \varepsilon_t \quad (\text{cas avec dérivé})$$

$$x_t = x_{t-1} + \beta + \varepsilon_t \Leftrightarrow x_t - x_{t-1} = \varepsilon_t \quad (\text{cas sans dérivé})$$

### 1.2. Les tests de stationnarité

Les tests de racines unitaire permettent de vérifier si une série est stationnaire ou non. Si la série n'est pas stationnaire, ces tests permettent également de déterminer le type de non- stationnarité présent dans le processus. La présence de racine unitaire dans une série indique une non- stationnarité.

Plusieurs tests sont couramment utilisés pour tester la stationnarité d'une série temporelle. Parmi les tests les plus couramment utilisés, on retrouve :

#### 1.2.1. Les tests de Dickey- Fuller (DF)

Les tests de Dickey- Fuller sont utilisés pour déterminer si une série chronologique est stationnaire ou non, en identifiant la présence d'une tendance déterministe ou stochastique. Ces tests reposent sur trois modèles différents et supposent que le résidu ( $\varepsilon_t$ ) un bruit blanc. Le principe des tests est simple : si l'hypothèse  $H_0 : \phi_1 = 1$  est retenue dans l'un de ces trois modèles, cela indique que le processus est non stationnaire.

[1]  $x_t = \phi x_{t-1} + \varepsilon_t$                       Modèle autorégressif d'ordre 1.

[2]  $x_t = \phi x_{t-1} + c + \varepsilon_t$                       Modèle autorégressif avec constante.

[3]  $x_t = \phi x_{t-1} + \beta t + c + \varepsilon_t$                       Modèle autorégressif avec tendance.

Où  $\varepsilon_t \sim iid(0, \sigma_t^2)$

Dans le modèle [3], si l'hypothèse  $H_1 : \phi < 1$  est accepté et si le coefficient  $\beta$  est significativement différent de 0, alors le processus est un processus TS. On peut le

rendre stationnaire en calculant les résidus par rapport à la tendance estimée par les MCO.

Les modèles peuvent être écrits sous la forme suivante :

$$x_t - x_{t-1} = \phi_1 x_{t-1} - x_{t-1} + \varepsilon_t$$

$$\Delta x_t = (\phi_1 - 1) \cdot x_{t-1} + \varepsilon_t \quad \text{Où } \varepsilon_t \sim iid(0, \sigma_t^2)$$

Dans ce cas, il est équivalent de tester l'hypothèse  $H_0 : \phi_1 = 1$  ou  $\phi_1 - 1 = 0$

Sous  $H_0$  vraie, la statistique de test pour l'estimateur de  $\phi_1$ , noté  $\hat{\phi}_1$ , est donnée par :

$$t_{\hat{\phi}_1} = \frac{\hat{\phi}_1 - 1}{\sigma_{\hat{\phi}_1}} \quad \text{Avec } \sigma_{\hat{\phi}_1}; \text{ l'écart type de } \hat{\phi}_1$$

Si  $t_{\hat{\phi}_1} \geq t_{\text{tabulé}}$ , l'hypothèse d'existence de racine unitaire est acceptée donc le processus n'est pas stationnaire.

On commence par le modèle général [3], si le coefficient  $\beta$  est significativement non différent de 0, on passe à l'étude du modèle [2]. Dans cette étape, on test la significativité de  $c$ . Si  $c$  est significativement non différent de 0 on étudie le modèle [1].

### 1.2.2. Les tests de Dickey Fuller Augmentés

Les modèles utilisés dans les tests de Dickey-Fuller simple supposent que le processus d'erreur est un bruit blanc, mais cela peut ne pas être réaliste. Les tests de Dickey-Fuller Augmentés sont une extension qui prend en compte la possibilité de corrélations entre les erreurs.

Les tests ADF sont basés sur l'estimation par les MCO de trois modèles, sous l'hypothèse alternative :  $|\phi_1| < 1$  ;

$$[4] \quad \Delta x_t = \rho x_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta x_{t-j+1} + \varepsilon_t$$

$$[5] \quad \Delta x_t = \rho x_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta x_{t-j+1} + c + \varepsilon_t$$

$$[6] \quad \Delta x_t = \rho x_{t-1} - \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta x_{t-j+1} + c + \beta t + \varepsilon_t$$

Avec  $\varepsilon_t \varepsilon_t \sim iid$ ,  $\Delta x_t$  la 1<sup>er</sup> différenciation de  $x_t$

La série est non stationnaire dans le cas où on accepte l'hypothèse  $H_0$  d'existence de racine unitaire (probabilité critique >5%). Le test ADF est effectué de manière similaire aux tests DF simples, mais les tables statistiques utilisées diffèrent. La valeur de  $\rho$  peut être déterminée selon les critères de Akaike ou Schwarz.

### 1.2.3. Le test de Phillips et Perron

Le test de Phillips-Perron (PP) est un test statistique utilisé pour détecter la présence de racines unitaires (non stationnarité) dans une série temporelle. Ce test est construit sur une correction non paramétrique des statistiques de Dickey-Fuller pour prendre en compte des erreurs hétéroscédastiques<sup>1</sup>.

L'hypothèse nulle du test de Phillips-Perron est que la série temporelle contient une racine unitaire, ce qui signifie qu'elle est non stationnaire (valeur calculé  $t_p$  est supérieure à la valeur critique). L'hypothèse alternative est que la série est stationnaire.

## 2. Le modèle ARDL

Le modèle « AutoRegressive Distributed Lag/ ARDL » ou « modèle autorégressif à retards échelonnés » est une méthode économétrique utilisée pour analyser les relations entre les variables dans une série temporelle. Il est particulièrement utile lorsque les séries présentent des comportements de long terme et de court terme, tels que des chocs ou des changements de régime. L'ARDL permet d'estimer les coefficients de cointégration, qui mesurent les relations à long terme entre les variables, ainsi que les coefficients de correction d'erreur, qui reflètent les ajustements à court terme vers l'équilibre.

L'ARDL, initié par Pesaran et Shin en 1999 et développé ultérieurement par Pesaren et al. en 2001, est largement reconnu comme l'un des modèles les plus flexibles en analyse économétrique. Il peut être appliquée indépendamment de la nature stationnaire des séries temporelles, qu'elles soient stationnaires au niveau (I(0)), stationnaire aux premières différences (I(1)) ou dans les deux cas simultanément (mais ne doivent pas être I(2)).

Le modèle ARDL se compose de deux parties distinctes :

- La partie AR (Autorégressive) du modèle (concerne la variable dépendante  $y_t$ )

$$y_t = f(X_t, Y_{t-q})$$

$$Y_t = a_0 + a_1 Y_{t-1} + \dots + a_p Y_{t-p} + \varepsilon_t$$

- La partie DL (retards échelonnés concerne la variable indépendante) capture les effets de décalage des variables explicatives sur la variable dépendante

$$y_t = g(X_t, X_{t-q})$$

$$Y_t = \beta + b_0 X_t + \dots + b_q X_{t-q} + \varepsilon_t$$

---

<sup>1</sup> BOURBONNAIS (R) : op.cit. P 272

En combinant ces deux parties, le modèle ARDL permet d'analyser à la fois les relations dépendance temporelle au sein de chaque variable et les effets de décalage entre les variables et s'écrit ;  $y_t = f(y_{t-p}, X_t, X_{t-q})$

$$Y_t = \phi + a_1 Y_{t-1} + \dots + a_p Y_{t-p} + b_0 X_t + \dots + b_q X_{t-q} + \varepsilon_t$$

Avec  $\varepsilon_t \sim iid(0, \sigma)$  ; terme d'erreur et  $b_0$  traduit l'effet de  $X_t$  sur  $Y_t$ .

L'effet à long terme de  $X_t$  sur  $Y_t$ , noté  $\lambda$ , est calculé comme suit :

$$\lambda = \frac{\sum b_j}{(1 - \sum a_i)}$$

### **2.1. Test de cointégration de Pesaran et al.**

Le test de cointégration aux bornes de Pesaran est une méthode statistique utilisé pour vérifier l'existence d'une relation de cointégration entre deux ou plusieurs séries temporelles.

L'hypothèse qui repose sur l'existence d'une relation de cointégration est accepté si et seulement si ; la valeur de Fisher obtenues est supérieure à la borne supérieure.

### **2.2. Le choix du modèle**

Les critères d'informations tels que l'Akaike Information Criterion (AIC), le Schwarz Ceiterion (SC) et Hannan et Quinn Criterion (HQ) peuvent être utilisés pour déterminer le retard optimal dans le modèle ARDL. Les valeurs de ces critères calculées comme suit :

$$AIC(p) = \log|\hat{\Sigma}| + \frac{2}{T} n^2 p$$

$$SC(p) = \log|\hat{\Sigma}| + \frac{\log T}{T} n^2 p$$

$$HQ(p) = \log|\hat{\Sigma}| + \frac{2 \log T}{T} n^2 p$$

Avec  $\hat{\Sigma}$  : la matrice des variance-covariance des résidus estimés, T le nombre d'observation, p le lag du modèle estimé.

Pour déterminer le retard optimal, plusieurs modèles ARDL sont estimés avec différents retards, et le choix se porte sur celui qui présente la plus petite valeur parmi ces critères.

## **3. Validation du modèle**

Après avoir déterminé le nombre de retards optimal en utilisant les critères d'information, il est important de valider le modèle en effectuant des tests sur les résidus.

Pour assurer la validité du modèle estimé, il est nécessaire de vérifier l'absence de corrélation entre les erreurs.

### 3.1. Test d'autocorrélation des erreurs

Un modèle de qualité se distingue par l'absence de corrélation entre ses erreurs. Cela signifie que les erreurs ne sont pas influencées par les valeurs précédentes ou suivantes. Le test de Breusch- Godfrey, permet de tester l'absence d'autocorrélation entre les résidus, basé sur un test de Fisher de nullité de coefficients ou de multiplicateur de Lagrange(LM).<sup>1</sup>

L'hypothèse ( $H_0$ ) d'absence d'autocorrélation des résidus est acceptée lorsque la probabilité obtenue est supérieur à 5%.

### 3.2. Test d'hétéroscédasticité

L'hétéroscédasticité se réfère à la non- constance de la variance des erreurs. Le test de white est souvent utilisé pour détecter si les résidus sont hétéroscédastiques ou homoscedastiques.

On accepte l'hypothèse d'homoscédasticité des erreurs si la probabilité est supérieure de 5%.

### 3.3. Test de normalité des résidus

Le test de Jarque - Bera est un test de normalité des résidus qui évalue si les résidus d'un modèle suivent une distribution normale. Si la probabilité obtenue à partir du test est supérieur à un seuil de significativité (généralement 5%), alors l'hypothèse nulle est acceptée et les résidus suivent une distribution normale.

### 3.4. Le test de spécification de Ramsey

Le test de Ramsey (où RESET) porte sur la pertinence de la forme fonctionnelle de modèle et la significativité d'un ou des coefficients d'une équation intermédiaire.

Le test de RESET est mené en trois étapes :<sup>2</sup>

- Estimation par les MCO du modèle initial et calcul de la série ajustée
- Estimation par les MCO de l'équation intermédiaire
- Test de l'hypothèse  $H_0: \phi_2 = \phi_3 = \dots = \phi_h$  par un classique test de Fisher d'un sous-ensemble de coefficients

Si l'hypothèse  $H_0$  est acceptée, le modèle est bien linéaire et il n'existe pas de problème de spécification

## 4. Test de stabilité du modèle

La stabilité du modèle testé par le test de CUSUM SQ qui est fondé sur la somme cumulée du carré des résidus récursifs. Si les coefficients sont stables au cours

<sup>1</sup> BOURBONNAIS (R) : op.cit. Pp144-145

<sup>2</sup> BOURBONNAIS (R), ECONOMETRIE, 9<sup>ème</sup> édition DUNOD, paris, 2015, p 86

du temps, alors les résidus récurrents doivent rester dans l'intervalle défini par les deux droites :  $[k, \pm \alpha \sqrt{(n - k)}]$  et  $[n, \pm 3 \alpha \sqrt{(n - k)}]$  avec  $\alpha = 0.948$  pour un seuil de confiance de 5%. Dans le cas contraire, le modèle est réputé instable.

### **5. Test de causalité**

Selon Granger, une variable X cause au sens de Granger la variable Y si les valeurs passées de X influencent significativement la valeur Y.

On accepte l'hypothèse d'existence d'une relation causale de x vers Y si la probabilité de la statistique de F est inférieure aux 5%.

## Section 03 : Analyse économétrique de l'impact des assurances sur la croissance économique en Algérie

Dans cette section, nous avons appliqué le modèle que nous avons présenté précédemment pour étudier la relation entre le secteur des assurances et la croissance économique sur la période de 1992 à 2019. Pour cela, nous avons utilisé le logiciel Eviews 9 afin d'analyser la stationnarité des séries, de réaliser le test de cointégration, le test de causalité et estimer les paramètres du modèle.

### 1. Présentation des données

Dans le contexte spécifique de notre analyse, nous avons choisi le PIB réel comme variable endogène mesurant la croissance économique, et le chiffre d'affaires des assurances (AS) comme variable mesurant la taille du secteur des assurances. En plus de ces deux variables et selon les théories économiques, le taux d'inflation (INF) et la masse monétaire (M2), peuvent être considérés comme des variables de contrôle.

Nous disposons des données annuelles couvrant une période de 28 ans, allant de 1992 jusqu'à 2019.

#### 1.1. Le produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est une variable endogène que nous avons choisie comme variable à expliquer dans notre modèle. Il est largement reconnu comme l'un des meilleurs indicateurs pour mesurer la croissance économique d'un pays. Pour notre analyse, nous avons utilisé le PIB à prix constant (année de base 2017), extrait de la base de données de la Penn World Table.

En utilisant le PIB à prix constant, nous sommes en mesure de comparer les niveaux de production économique d'une année à l'autre tout en éliminant les effets des variations de prix.

#### 1.2. Le chiffre d'affaire des assurances (AS)

Le chiffre d'affaire des assurances est utilisé pour mesurer la taille du marché des assurances. Il représente le montant des primes annuelles collectées par l'ensemble des compagnies d'assurances en Algérie. Les données relatives à cette variable sont obtenues auprès du Ministère des finances et sont exprimées en DA.

#### 1.3. La masse monétaire (M2)

La masse monétaire (M2) est un indicateur qui permet d'évaluer la quantité de monnaie disponible dans une économie pour les transactions et les activités financières. Elle est utilisée pour mesurer la taille du secteur financier. Les données relatives à cette variable sont obtenues de la base de données de la Banque Mondiale (BM).

## 1.4. Taux d'inflation

La variable de contrôle (INF) correspond au taux d'inflation, qui mesure la perte du pouvoir d'achat de la monnaie et se traduit par une augmentation générale et soutenue des prix. Cette variable est exprimée en pourcentage et elle est obtenue à partir de la base de données de la BM.

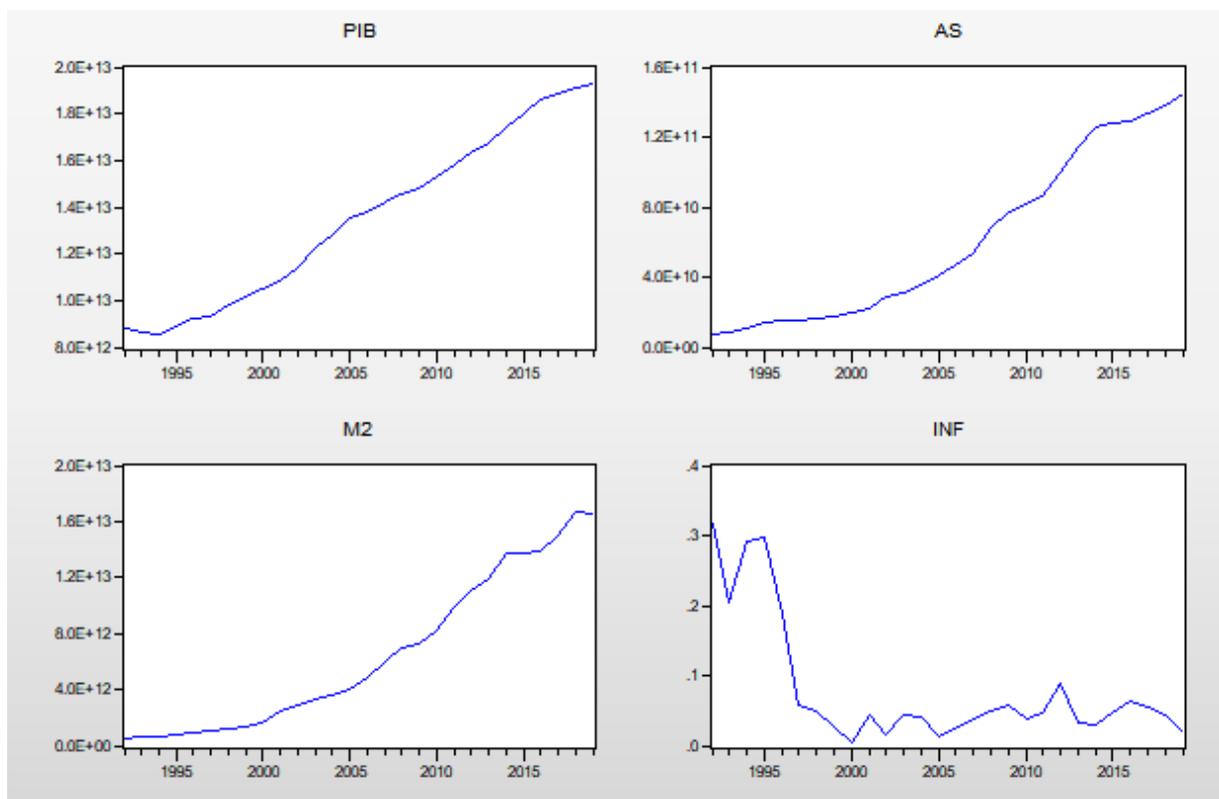
L'inclusion du Taux d'inflation en tant que variable de contrôle permet de tenir compte de l'impact potentiel des variations des prix sur la relation entre la croissance du secteur des assurances et la croissance économique.

## 2. Analyse des graphes :

La figure ci-dessus représente les graphiques des séries étudiées. On peut observer que ces séries présentent une tendance et sont partiellement non stationnaires. Lorsqu'on utilise des données macroéconomiques, il est courant de prendre les séries en logarithme afin d'atténuer les effets du temps, de faciliter l'obtention d'une série stationnaire et de préserver les informations pertinentes pour l'analyse économique.

Les graphes des séries en logarithmes (LP, LAS, LM2 et LINF) sont présentés dans l'annexe n°1.

Figure 11 : les graphes des séries PIB, AS, M2 et INF



Source : établi sur la base du logiciel Eviews9.

**3. Etude de la stationnarité des séries**

Les tests de stationnarité permettent de déterminer si une série est stationnaire ou non. Si la série est stationnaire, aucune opération supplémentaire n'est nécessaire. En revanche, si une racine unitaire est détectée, des opérations d'intégration doivent être effectuées pour rendre la série stationnaire.

Le tableau ci-dessous présente les résultats des tests de stationnarité (ADF et PP) effectués sur nos séries. La première ligne de chaque case représente les valeurs de la statistique (ADF<sub>statistic</sub>), tandis que la deuxième ligne représente la probabilité associée.

**Tableau 13 : les résultats des tests de stationnarité**

variable		au niveau		1er différenciation		
		ADF	PP	ADF	PP	
LPIB	constant	-0,1234 0,937 no	-0,1798 0,9299 no	-3,9431 0,0058 ***	-3,9508 0,0057 ***	I (1)
	constant & trend	-1,7934 0,6798 no	-2,2535 0,4432 no	-3,8592 0,0292 ***	-3,8592 0,0292 **	
LAS	constant	-2,3258 0,1716 no	-2,1129 0,2414 no	-3,2763 0,0267 **	-3,2844 0,0262 **	I (1)
	constant & trend	-0,3211 0,9856 no	-0,698 0,9686 no	-3,742 0,0371 **	-3,7651 0,0354 **	
LM2	constant	-2,067 0,2586 no	-2,067 0,2586 no	-3,5896 0,0132 **	-3,5896 0,0132 **	I (1)
	constant & trend	0,4019 0,9982 no	0,4006 0,9982 no	-4,4134 0,0088 ***	-4,3865 0,0093 ***	
LINF	constant	-2,8281 0,0677 *	-2,8281 0,0677 *	-7,5013 0 ***	-7,5529 0 ***	I (1)
	constant & trend	-2,8294 0,1997 no	-2,7223 0,2361 no	-7,4064 0 ***	-7,59 0 ***	

Note : (\*) significant at the 10% ; (\*\*) Significant at the 5% ; (\*\*\*) significant at 1%

**Source : établi par nous-mêmes à l'aide des résultats du logiciel Eviews9.**

Le tableau n°13 fournit les résultats des tests de stationnarité (ADF et PP) pour les différentes variables, avec différentes spécifications de modèle (constante, constante et tendance).

En examinant les résultats, il apparaît que pour toutes les variables et spécifications de modèle, aucune série ne présente de stationnarité au niveau. Cela est indiqué par les probabilités associées aux tests de stationnarité, qui sont supérieures à 5%. Par conséquent, nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle il existe une racine unitaire dans les séries.

Après la première différenciation des séries, on observe que les trois séries deviennent stationnaires selon les deux tests de stationnarité utilisés.

D'après les résultats des tests de stationnarité, on peut conclure que les quatre séries sont d'ordre I(1). Etant donné que les séries sont intégrées d'ordre I(1), cela nous permet d'utiliser le modèle ARDL pour analyser les relations entre ces séries.

Dans notre cas, la formule de l'ARDL est la suivante :

$$\begin{aligned}
 LPIB = c + \beta_1 LPIB_{t-1} + \beta_2 LM2_{t-1} + \beta_3 LINF_{t-1} + \beta_4 LAS_{t-1} + \sum_{j=1}^p \alpha_{1j} \Delta LPIB_{t-j} \\
 + \sum_{j=1}^h \alpha_{2j} \Delta LM2_{t-j} + \sum_{j=1}^r \alpha_{3j} \Delta LINF_{t-j} + \sum_{j=1}^q \alpha_{4j} \Delta LAS_{t-j} + \varepsilon_t
 \end{aligned}$$

P, h, r, q ; sont des paramètres correspond au retard spécifié pour chaque variable (LPIB, LM2, LINF et LAS) dans le modèle ARDL.

$\alpha_i$  ; Les coefficients de court terme

$\beta_i$  ; Les coefficients de long terme

#### **4. Détermination du nombre de retard**

Le logiciel Eviews permet d'estimer le modèle ARDL en utilisant le critère SIC pour déterminer le nombre optimal de retards des paramètres (p, h, r, q). Le critère SIC est utilisé pour sélectionner le modèle avec le nombre minimal de paramètres tout en fournissant des résultats statistiquement significatifs. Dans le cas présent, le modèle ARDL (1, 1, 0, 0) a été choisi comme le modèle optimal en termes de nombre de retards.

Ci- dessous les résultats d'estimation du modèle ARDL optimal retenu ;

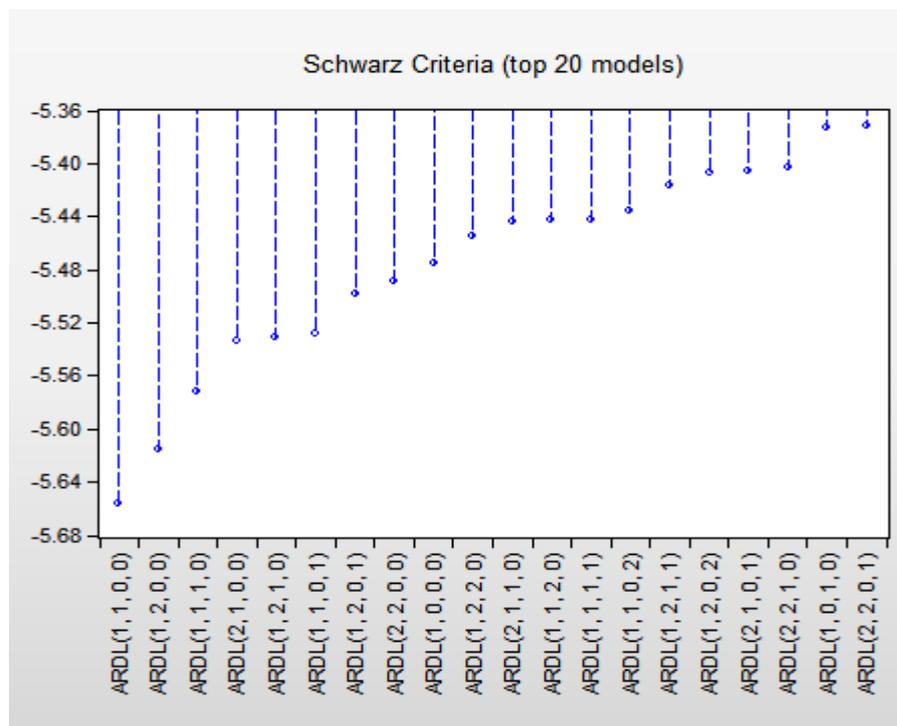
Tableau 14: Modèle ARDL (1, 1, 0, 0)

	coefficient	Std Error	t-statistic	PROB
LPIB(-1)	0,573854	0,08193	7,004194	0.000
LM2	0,001902	0,034671	0,054845	0,9568
LM2(-1)	0,087672	0,049914	1,756436	0,0936
LINF	-0,004261	0,003303	-1,290006	0,2111
LAS	0,013732	0,03326	0,412877	0,6839
C	9,95038	1,919339	5,184274	0.00
<b>R<sup>2</sup>=0,99 F-statistic=2317,632 proba(F-satistic) =0,000</b>				

Source : nos estimations sur Eviews 9

La figure suivante présente les 20 meilleurs modèles selon le critère SIC, et nous choisissons l'ARDL (1, 1,0, 0).

Figure 12 : le graphique de la sélection du modèle selon le critère (SIC)



Source : Résultat donné par le logiciel Eviews 9

### 5. Tests de validation

La validation du modèle se réfère à divers tests statistiques sur les résidus pour évaluer la robustesse du modèle. Ainsi, pour vérifier que le modèle a été bien spécifié.

Ces tests permettent d'évaluer si les erreurs vérifient les hypothèses d'absence d'autocorrélation, ne sont pas hétéroscédastiques, suivent une distribution normale.

**Tableau 15: Résultats des tests de validation**

Hypothèse du test	Tests	F- Statistic	Probabilité
Test de normalité	Jarque-Bera	0,748856	0,687682
Test d'autocorrélation	Breusch-Godfrey	0,546781	0,5876
Test d'hétéroscédasticité	Breusch-Pagan - Godfrey	0,814309	0,5528
Spécification	Ramsey RESET	0.009592	0.9230

Source : établir par nous même à l'aide des résultats du logiciel Eviews 9

Le test de normalité indique que la probabilité de Jarque-Bera est supérieure à 0.05. Donc l'hypothèse de normalité des résidus est acceptée. La probabilité associée au test d'hétéroscédasticité des erreurs est supérieurs au seuil de 5 %, cela permet de dire que les résidus sont homoscedastiques. L'absence d'autocorrélation est vérifiée d'après la probabilité de ce test qui est supérieur à 0.05. La probabilité associée au test de spécification fait par le test de Ramsey RESET est supérieur à 5 %, donc le modèle a été bien spécifié. Les résultats de ces test permet de conclure que le modèle ARDL (1, 1, 0, 0) est validé et significative.

**6. Test de Cointégration (BOUNDS TEST)**

Dans ce test, nous étudions l'existence d'une relation de cointégration entre les variables. Pour accepte l'hypothèse d'existence d'une relation de cointégration, nous examinons si la statistique de Fisher est supérieur à la borne supérieur I(1).

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant ;

**Tableau 16 : résultat du Test de cointégration aux bornes**

F- Bounds	Test	signif	I(0)	I(1)
		10%	2.72	3.77
F-statistic	10.71609	5%	3.23	4.35
k	3	2.5%	3.69	4.89
		1%	4.29	5.61

Source : établi par nous-mêmes à l'aide des résultats du logiciel Eviews 9

Les résultats indiquent que la statistique de Fisher ( $F\_statistic = 10.71609$ ) dépasse les valeurs de la borne supérieure  $I(1)$ , ce qui nous conduit à accepter l'hypothèse d'existence d'une relation de cointégration entre les variables retenus.

**7. Estimation du Modèle ARDL (1, 1, 0, 0)**

Une fois que nous avons déterminé le retard optimal de notre modèle ARDL et confirmé l'existence d'une relation de cointégration entre la variable dépendante et les différentes variables explicatives de notre modèle, nous pouvons procéder à l'estimation des dynamique à court terme ainsi qu'aux effets à long terme.

**7.1.Coefficients de court terme**

Le coefficient d'ajustement ou force de rappel indiqué dans le tableau 17 par CointEq est négatif et statiquement significatif. Cela confirme l'existence d'un mécanisme à correction d'erreur dans le modèle. Ce coefficient mesure la vitesse à laquelle les écarts par rapport à l'équilibre à long terme sont corrigés à court terme. La vitesse d'ajustement à l'équilibre à long terme de plus de 42.6% par an.

D signifie la 1<sup>er</sup> différenciation

**Tableau 17 : résultats d'estimation des coefficients de Court terme**

La variable dépendante : D(LPIB)				
Variable	coefficient	Std. Error	t-statistic	prob
D(LAS)	0.013732	0.033260	0.41287	0.6839
D(LINF)	-0.004261	0.003303	-1.290006	0.2111
D(LM2)	0.001902	0.025015	0.076016	0.9401
CointEq (-1)	-0.426146	0.049206	-8.660425	0.0000
Cointeq = $LPIB - (0.0322 * LAS - 0.0100 * LINF + 0.2102 * LM2 + 23.3497)$				

**Source : nos estimations sur Eviews 9**

Les résultats de l'analyse à court terme indiquent qu'aucune variable n'est significative, cela suggère qu'il n'y pas de relation statiquement significatives entre la variable dépendante et les autres variables.

**7.2.Coefficient de long terme**

L'absence de signification statistique à court terme ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a pas de relation à long terme entre ces variables. Le tableau 18 ci- dessous nous fournit des coefficients de long terme estimées.

**Tableau 18 : résultats de l'estimation des coefficients de long terme**

Variable	coefficient	Std. Error	t-statistic	prob
LM2	0.210194	0.063711	3.299196	0.0034
LINF	-0.009999	0.008450	-1.183317	0.2499
LAS	0.032224	0.078518	0.410407	0.6857
C	23.34972	0.200151	116.6605	0.0000
$EC = LPIB - (0.210194 * LM2 - 0.0100 * LINF + 0.032224 * LAS + 23.3497)$				

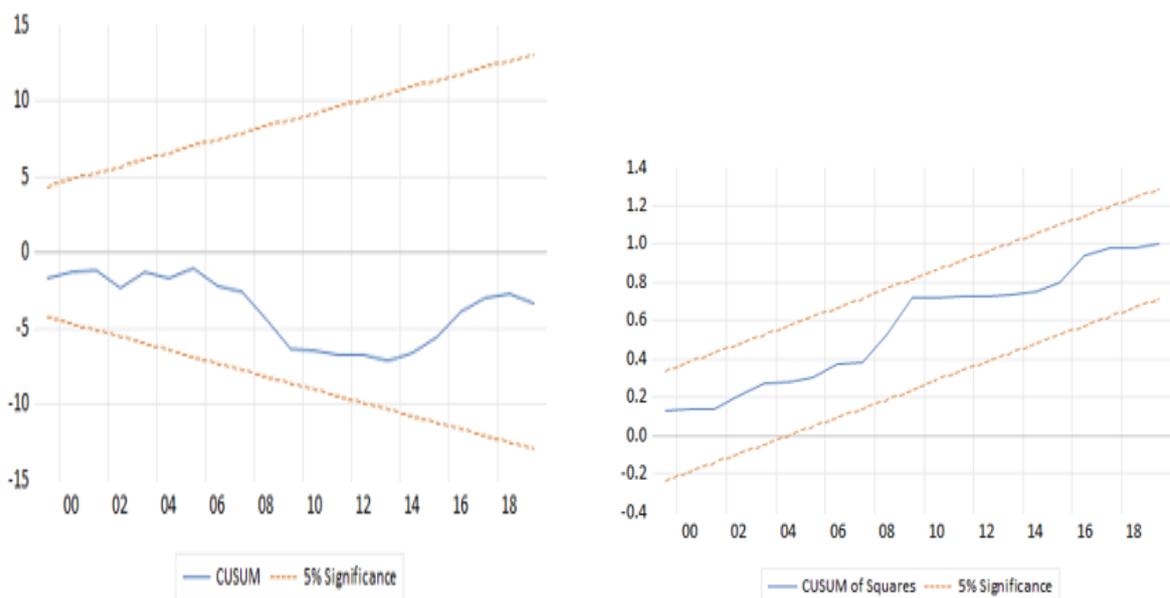
**Source : nos estimations sur Eviews 9**

Contrairement aux résultats à court terme, les résultats à long terme indiquent que seule la masse monétaire a un effet positif significatif sur la croissance économique à long terme, où une augmentation de 1% de masse monétaire entraînera une augmentation de 0.21% du PIB. En revanche, l'assurance et le taux d'inflation ne montre toujours aucun effet significatif sur la croissance économique.

**8. Test de stabilité des coefficients**

Les tests de CUSUM et de CUSUM of SQ sont utilisés pour évaluer la stabilité des paramètres du modèle. La figure n°12 montre le résultat de ce test.

**Figure 13 : Résultats du test CUSUM et CUSUMQ au seuil de 5%**



**Source : réalisé par Eviews 12**

D'après les deux tests, on accepte l'hypothèse d'absence d'instabilité des coefficients au fil du temps. Les deux courbes ne dépassent pas les seuils critiques, cela indique que le modèle est stable.

## 9. Analyse de la causalité au sens de Granger

Le test de causalité en sens de Granger permet de mesurer l'existence de relations causales entre les variables. L'application de ce test sur notre étude nous a permis d'obtenir les résultats figurant dans le tableau suivant.

**Tableau 19 : Test de causalité au sens de Granger**

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
LAS does not Granger Cause LPIB	26	1.47510	0.2515
LPIB does not Granger Cause LAS		2.75255	0.0868
LINF does not Granger Cause LPIB	26	1.32501	0.2871
LPIB does not Granger Cause LINF		0.43598	0.6524
LM2 does not Granger Cause LPIB	26	9.48601	0.0012
LPIB does not Granger Cause LM2		0.29842	0.7451
LINF does not Granger Cause LAS	26	7.85223	0.0028
LAS does not Granger Cause LINF		0.93344	0.4089
LM2 does not Granger Cause LAS	26	9.76145	0.0010
LAS does not Granger Cause LM2		0.08992	0.9144
LM2 does not Granger Cause LINF	26	0.04425	0.9568
LINF does not Granger Cause LM2		10.4789	0.0007

**Source : réalisé sur la base du logiciel Eviews 9.**

En analysant le tableau, nous obtenons les résultats suivants :

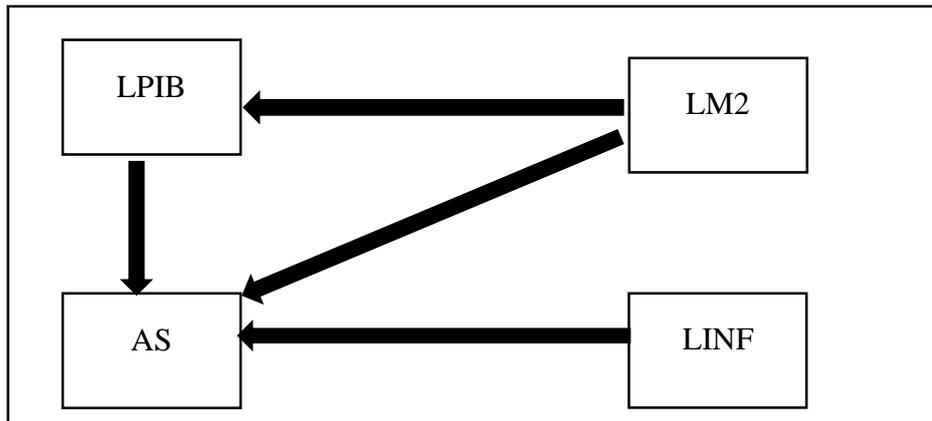
- La variable LM2 cause au sens de Granger la variable LPIB car la probabilité du test (0.0012) est inférieure à 5%.
- La variable LPIB cause au sens de Granger la variable LAS au seuil de 10%
- LINF cause au sens de Granger LM2 (0.0007<0.05)
- LM2 cause au sens de Granger LAS (0.001<0.05)
- LINF cause au sens de Granger LAS (0.0028<0.05)

Pour les autres tests, les probabilités sont supérieures à 5%, cela nous permet d'accepter l'hypothèse de non existence de relations de causalité au sens de Granger.

Ce test nous indique que seule la variable M2 cause la croissance économique.

Le schéma suivant résume les liens de causalité trouvés :

Schéma 1 : schéma résume les relations de causalité entre les variables



Source : établi par nous-mêmes

## 10. Interprétation des résultats

Pour étudier la relation entre le secteur des assurances et la croissance économique en Algérie, nous procédons donc à l'interprétation des résultats obtenus dans l'estimation de modèle ARDL.

Il existe une relation à long terme stable entre la croissance économique, le secteur des assurances, la masse monétaire et le taux d'inflation. Cela signifie que ces variables sont liées et évoluent ensemble sur le long terme, malgré les fluctuations à court terme.

A court terme, les variables de secteur d'assurance, de masse monétaire et d'inflation n'ont pas d'effet immédiat et direct sur la croissance économique. En d'autres termes, les fluctuations à court terme de ces variables ne semblent pas avoir un impact significatif sur la croissance économique à court terme.

Dans les résultats à long terme, il est observé que la variable de masse monétaire présente un effet positif significatif sur la croissance économique à long terme. Cela signifie qu'une augmentation de la masse monétaire est associée à une augmentation de la croissance économique à long terme. Cette relation positive suggère que la disponibilité de liquidités et de crédit dans l'économie peut stimuler les investissements et la consommation, favorisant ainsi la croissance économique.

En revanche, les variables d'assurance et de taux d'inflation ne montrent toujours aucun effet significatif sur la croissance économique à long terme. Ce résultat est également confirmé par le faible taux de pénétration de l'assurance dans le PIB.

L'absence d'une relation de causalité de l'assurance vers la croissance économique montre que le développement de secteur des assurances en Algérie n'a influence pas la

croissance de l'économie. Par contre, la croissance économique cause le développement de secteur des assurances en Algérie, cela indique que lorsque la croissance économique augmente, cela entraîne généralement une augmentation des investissements, de la production de biens et de services, ainsi que de l'activité économique dans son ensemble. Cette expansion économique crée de nouveaux risques et opportunités qui peuvent nécessiter une couverture d'assurance.

La masse monétaire cause la croissance économique et l'assurance. Cela signifie que lorsque la masse monétaire augmente, les agents économiques disposent de liquidités supplémentaires pour investir et consommer, ce qui stimule l'activité économique. En même temps, une augmentation de l'activité économique peut entraîner une augmentation des biens et des risques à assurer, ce qui peut favoriser le secteur de l'assurance.

Le taux d'inflation aussi cause le développement de secteur des assurances cela signifie que, lorsque les coûts de répartition d'une voiture par exemple augmente en raison de l'inflation, l'assurance automobile peut augmenter ses primes pour compenser cette hausse des coûts. Cela peut entraîner une augmentation des primes totales réalisé par les compagnies d'assurance. Ainsi, un taux d'inflation élevé peut engendre une demande accrue d'assurance, cela expliquer par, lorsque les prix de l'ensemble des biens augmentent en raison de l'inflation, les propriétaires peuvent être incités à souscrire à l'assurance pour se prémunir contre les pertes potentielles. Une demande accrue d'assurance générée une augmentation des primes réalisées par les compagnies d'assurance.

### Conclusion

Ce chapitre a été consacré à l'étude empirique du lien entre le secteur des assurances et la croissance économique en Algérie sur une période de 28 ans, de 1992 à 2019. La croissance économique a été mesurée par le PIB réel (année de base =2017), tandis que le secteur des assurances a été évalué à travers les primes totales annuelles réalisées par toutes les compagnies d'assurances. La relation entre ces deux variables a été analysée en prenant en compte des facteurs tels que la masse monétaire et le taux d'inflation.

Les séries temporelles de nos variables nous ont conduits à utiliser le modèle ARDL. L'utilisation du modèle ARDL nous a permis d'analyser les relations entre le secteur des assurances, la croissance économique, la masse monétaire et le taux d'inflation, en prenant en compte à la fois les effets à court terme et à long terme.

A l'aide du logiciel Eviews, nous avons effectuées plusieurs tests pour notre analyse. Nous avons vérifié la stationnarité des séries, testé la stabilité du modèle en examinant les résidus, estimé notre modèle et testé la causalité entre les variables. Ces analyses nous ont permis de conclure que le développement du secteur des assurances n'a pas de stimulation sur la croissance économique. Cependant, nous avons constaté qu'une augmentation de la croissance économique a un impact positif sur le développement du secteur des assurances.

Nos analyses ont montré que la masse monétaire a un impact positif sur la croissance économique et qu'elle favorise également le développement de secteur des assurances. Par ailleurs, nos analyses ont également révélé que l'augmentation du taux d'inflation a un impact sur les primes des assurances. Ce résultat s'explique par l'ajustement des primes d'assurances pour compenser les hausses des couts liées à l'inflation.

# **Conclusion générale**

Le risque fait partie intégrante de la vie, et l'assurance joue un rôle essentiel dans la gestion et la prévention de ces risques. Le risque désigne la possibilité qu'un événement incertain et indésirable se produise, pouvant entraîner des conséquences négatives sur les plans financiers, matériel, ou même personnel.

Face à ces risques, l'assurance joue un rôle crucial. L'assurance est un mécanisme par lequel une personne ou une entité transfère une partie de ses risques à une compagnie d'assurances moyennant le paiement d'une prime. En échange, l'assureur s'engage à indemniser les assurés en cas de réalisation des risques couverts par le contrat d'assurance.

Le secteur des assurances, en tant que composante du système financier, participe également à la croissance économique. Sur le plan économique, l'assurance contribue à la stabilité financière, à la réduction des risques et à la promotion de l'activité économique. L'assurance offre une protection financière qui encourage les investisseurs à prendre les risques. En réduisant les pertes potentielles liées à des événements imprévus, l'assurance favorise l'investissement dans des projets à long terme et stimule ainsi la croissance économique. De plus, l'assurance facilite également la création et le développement d'autres industries en fournissant une protection et une sécurité financière.

Depuis 1962 jusqu'à nos jours, le secteur des assurances en Algérie a connu différentes étapes et a été soumis à de multiples réformes, passant par des périodes de transition, de libéralisation et de monopole de l'Etat. Après l'adoption de la loi 95-07, le marché des assurances a connu une dynamisation notable, avec une augmentation de compagnies d'assurance passant de 4 compagnies en 1966 à 26 compagnies en 2023.

Cependant, malgré cette croissance marginale, le secteur des assurances en Algérie demeure en retard par rapport aux exigences de l'économie. L'assurance dommages domine le marché, reléguant l'assurance-vie à une part modeste représentant seulement 9% du chiffre d'affaire total.

Cette situation peut être attribuée à plusieurs facteurs. Tout d'abord, il existe une culture de l'assurance encore peu développée en Algérie, avec une perception limitée, de l'importance de l'assurance-vie. De plus, les niveaux de revenus et de sensibilisation financière dans la population peuvent jouer un rôle dans la faible demande pour les produits d'assurance-vie.

Par ailleurs, le secteur des assurances en Algérie a également été confronté à des défis réglementaires et de gouvernance. La mise en place d'un cadre réglementaire solide, la

supervision efficace des compagnies d'assurances et la transparence sont essentiels pour favoriser la confiance des consommateurs et stimuler la croissance du secteur.

Dans notre étude, nous avons entrepris d'examiner la contribution de l'assurance à la croissance économique en Algérie. Pour cela, nous avons utilisé un modèle empirique basé sur la méthode des séries temporelles en utilisant différentes variables sur une période allant de 1992 à 2019.

Nous avons sélectionné le produit intérieur brut réel (PIB) comme indicateur de la croissance économique, le chiffre d'affaires (AS) comme mesure de la taille du secteur des assurances et le taux d'inflation (INF) ainsi que la masse monétaire (M2) comme deux variables supposées fournir une explication de la relation entre l'assurance et la croissance économique.

Dans le cadre de notre étude, nous avons formulé trois hypothèses pour répondre à notre question de recherche. La première hypothèse postule l'existence d'un effet positif de l'assurance sur la croissance économique. La deuxième hypothèse suggère que la relation entre le secteur de l'assurance et la croissance économique peut être influencée par d'autres facteurs, tels que la masse monétaire. La dernière sur la faible demande et le faible taux de pénétration.

Les caractéristiques de nos séries nous permettent d'effectuer une modélisation ARDL qui a été réalisée à l'aide du logiciel Eviews. Les résultats des différents tests effectués nous permettent de vérifier la validité et la stabilité du modèle, c'est-à-dire la robustesse de ses résultats. Cela nous donne la possibilité d'interpréter les résultats obtenus.

Les résultats obtenus au cours de notre travail empirique, permettent de :

Rejeter l'Hypothèse 01 : le développement de secteur des assurances en Algérie stimule la croissance économique.

Ces résultats indiquent que le secteur de l'assurance n'est pas suffisamment développé pour avoir un effet positif sur la croissance économique.

Accepter l'Hypothèse 02 : la relation entre le secteur des assurances et la croissance économique peut être expliqué par d'autre variable tel que la masse monétaire.

La masse monétaire, qui représente la quantité d'argent en circulation dans une économie, peut jouer un rôle significatif dans la croissance économique. Une augmentation de la masse monétaire peut stimuler l'investissement, la consommation et l'activité économique globale,

ce qui pourrait indirectement bénéficier au secteur de l'assurance. Par exemple, une augmentation de la masse monétaire peut augmenter les dépenses des ménages, ce qui peut à son tour inciter davantage de personnes à souscrire à des polices d'assurance.

Accepter l'Hypothèse 03 : le secteur des assurances en Algérie est caractérisé par une faible demande et un faible taux de pénétration.

Plusieurs facteurs contribuent à la faible demande d'assurance et le faible taux de pénétration en Algérie, par exemple : la sensibilisation limitée, le niveau de revenu, les préférences culturelles et le manque de confiance dans les compagnies des assurances.

Afin de favoriser la croissance économique en Algérie par le biais du secteur des assurances, plusieurs mesures peuvent être envisagées. Il est essentiel d'encourager l'assurance agricole et l'assurance des PME, car cela peut contribuer au développement de ces secteurs clés de l'économie. De plus, il convient de mettre l'accent sur le développement de l'assurance vie et de l'assurance retraite afin d'encourager l'épargne à long terme et d'assurer la sécurité financière des individus pendant leur retraite. Pour renforcer le secteur, il est crucial d'établir une réglementation solide qui protège les intérêts des assurés et assure la solidité financière des compagnies d'assurances. Une supervision adéquate est également nécessaire pour détecter les pratiques frauduleuses. Parallèlement, la numérisation et l'innovation doivent être encouragées pour moderniser les services d'assurance, les rendre plus accessibles et efficaces.

En mettant en place ces mesures, le secteur des assurances en Algérie pourrait jouer un rôle plus actif dans la stimulation de la croissance économique en mobilisant les ressources nécessaires et en offrant une protection adéquate aux individus et aux entreprises.

Notre étude présente certaines limitations qu'il est important de prendre en compte. Parmi ces limitations, on peut citer la disponibilité limitée des données en termes de couverture, de fiabilité ou de disponibilité. Cette limitation peut avoir un impact sur la portée et la validité de notre recherche. Ainsi que la durée de notre recherche est jugée trop courte, ce qui ne permet pas d'optimiser notre travail.

Pour les recherches futures, nous suggérons de réaliser une étude similaire en utilisant le PIB hors hydrocarbures comme indicateur de la croissance économique. Il serait également intéressant d'étudier séparément la contribution des compagnies d'assurances publiques et privées. De plus, L'ajout d'autres variables de contrôle telles que le revenu et le taux de chômage pourrait permettre une meilleure compréhension de la relation entre l'assurance et la croissance économiques.

# **Liste bibliographique**

# LISTE BIBLIOGRAPHIE

---

## Liste bibliographique :

### 1. Ouvrages

- ASSELAIN Maud et VERCOUTERE Christophe, « **Droit des assurances** », RB édition, Paris, 2013.
- BEITONE (A), RODRIGUES(c) : Economie, sociologies et histoire du monde contemporain, collection U, Armand colin, 2013.
- BOURBONNAIS (R), ECONOMETRIE, 11<sup>ème</sup> édition DUNOD, paris, 2021.
- BOURBONNAIS (R), ECONOMETRIE, 9<sup>ème</sup> édition DUNOD, paris, 2015.
- DADDE Pierre-Henri, HUET Daniel, « **les assurances dommage aux biens de l'entreprise** », édition largus, paris, 2000.
- DESTRA Griselda, PLANTIN Guillaume, « **Théorie du risque et réassurance** », Economie et statistique avancées ESSA, Edition Economica, Paris, 2006.
- DOMINIQUE Henriet, ROCHET Jean-Charles, « **microéconomie de l'assurance** », édition, economica, Paris, 1991.
- GAFFARD (J-L) : la croissance économique, Armand Colin, 2011.
- GEORGES BIEREDE L'ISLE, « **Droit des assurances** », 1<sup>ère</sup> édition presses universitaires de Frances, paris, 1973.
- LAMBERT-FAIVRE Yvonne, « **Droit des assurances** », 11<sup>ème</sup> édition DALLOZ, Paris, 2001.
- LATRASSE Michel, ELIASHBERG Comstant et CUILBAULT François, « **Les grands principes de l'assurance** », Edition l'Argus, 5<sup>ème</sup> édition, Paris 2002.
- LUKAU NKODI François, « **Gestion des assurances** », édition L'Harmattan RDC, Paris, 2014.
- SIMULA (L) et SIMULA(L), « **La dissertation économique** », la Découverte, 2014.
- SMITH (A), Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, livre premier de la division du travail, paris, 1776,
- SMITH (A). Livre II : **De la nature des capitaux, de leur accumulation et de leur emploi**, paris.
- VERET Catherine et MEKOUAR Richard, « **Fonction : Risk manager** », édition Dunod, Paris, 2005.
- YEATMAN, Jérôme, « **Manuel international de l'assurance** », 2<sup>ème</sup> édition Economica, Paris, 1998.

# LISTE BIBLIOGRAPHIE

---

## 2. Articles

- ADAMS M, ANDERSSON J, ANDERSSON L-F, LINDMARK M, « Commercial banking, Insurance and Economic growth in Sweden between 1830 and 1998 », Accounting, Business & Financial History, 2009
- AVRAM Kathy, NGUYEN Yen et SKULLY Michael, insurance and economic growth : a cross country examination, université Monash, Australie, 2010.
- BENILLES. B, « L'évolution du secteur algérien des assurances », édition Colloque international, Université FERHAT Abbas, 2011.
- BONGANI SIBINDI Athenia et JETHRO GODI Ntwanano, Insurance sector development and economic growth : evidence from south africa, corporate ownership control, vol 11, Université d'Afrique du sud , 2014.
- BOUAZIZ Cheikh, L'histoire de l'assurance en Algérie, Assurances et gestion des risques, Vol81 (3-4) Octobre-Décembre 2013.
- DOUKANI (S), AKROUR (S) et DJEMA (H) : « Le Secteur des Assurances en Algérie : Un Etats des Lieux, Revue Algérienne d'Economie et de Management, N° 09, Janvier 2017.
- Dr. Yuner Kapkaev and Mr. Aleksey Poliduts, INTERNATIONAL CONFERENCE ON EURASIAN ECONOMIES (SESSION 4A : Growth and Development), 2015.
- François Perroux : « Blocages et freinages de la croissance et du développement », in Revue Tiers-Monde, n°26, 1966.
- KADEM (S) : « Bancassurance en Algérie : un instrument de promotion du marketing des assurances ». Laboratoire de droit et nouvelles technologie, Biannuel Review V. 2 N° 1, université Mouloud MAMMERI, Algérie, 2022.
- LEVINE Ross, « Financial Development and Economic Growth: Views and Agenda », N°1678, Vol.XXXV, University of Virginia, pp.688-726, juin 1997.
- Martin Boyer, « Une brève histoire des assurances au moyen âge », Assurances et gestion des risques, Vol76(3), Octobre 2008.
- MUET (P.A.) : « les théories contemporaines de la croissance », observation et diagnostics économiques, n°45, juin 1993.
- OMRANI Talal, « L'impact du secteur de l'assurance sur la croissance économique, Approche ARDL appliquée au cas de l'Algérie (1980-2021) », Revue Forum d'études et de recherches économiques, Vol 06, N° 02 (2022), p 1021 – 1040, Université de Djelfa, Algérie, 2022.

# LISTE BIBLIOGRAPHIE

---

- OUTREVILLE Jean-François, « Les services d'assurance : mesure de leur rôle et création de valeur ajoutée », dans Revue d'économie financière, éd Association d'économie financière, N°106, 2012.
- RAGHURAM G Rajan, ZINGALES Luigi, « Financial Dependence and Growth », National bureau of Economic Research, N°5758, Cambridge, septembre 1996.
- SOLOW(R), A Contribution to the theory of Economic Growth, Quarterly journal of, 1970.

## 3. Règlementation

- Arrêté du 14 mai 2016 relatif à la représentation des engagements réglementés des sociétés d'assurance et/ou de réassurance
- Article 1 et 4 de l'ordonnance n°73-54 du 1<sup>er</sup> octobre 1973 portant création de la CCR
- Article 1 et 8 du décret n 09-111 du 07 avril 2009
- Article 2, ordonnance n° 95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances modifiée et complétée par la loi n°06-04
- Article n°02 du décret exécutif n°13-114 du 28 mars 2013 relatif aux engagements réglementés des sociétés d'assurance.
- Article 3 du décret exécutif n° 95-375 du 16 novembre 1995.
- Article 04 du décret exécutif n°07-364 de la 28/11/2007 portant organisation de l'administration centrale du ministère des finances.
- Article 4 du décret n°21-252 portant organisation de l'administration centrale du ministère des finances, (JOA N°47 du 15 juin 2021
- Articles 04 et 05 du décret exécutif n°21-81 du 23 février 2021 fixant les conditions et modalités d'exercices de l'assurance Takaful
- Art 60 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances
- Article 216 du Loi n° 06-04 du 20 février 2006
- Décret exécutif n°09-257 du 11 août 2009
- Décret exécutif n°13-114 du 28 mars 2013 relatif aux engagements règlementés des sociétés d'assurance
- La loi 62-157 du 8 juin 1963 portant création de la CAAR
- La loi n°63-201 du 8 juin 1963 relative aux obligations et garanties exigées des entreprises d'assurance exerçant en Algérie

## 4. Rapports et Revues

- Compagnie centrale de réassurance, Bulletin de CCR, N°9, 2012.

# LISTE BIBLIOGRAPHIE

---

- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2012.
- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2013.
- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2014.
- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2015.
- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2016.
- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2017.
- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2018.
- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2019.
- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2020.
- Rapport d'activité des assurances en Algérie du Ministère des finances, 2021.
- Rapport sur le commerce mondial 2010, le commerce des ressources naturelles, OMC.

## 5. Thèses et mémoires

- BENSLIMANE (Hajar) : croissance économique et ouverture commerciale en Algérie, thèse de doctorat en sciences économiques, université d'Oran, 2018.
- BENAHMED Kafia, « Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la Croissance économique en Algérie », mémoire du magistère en sciences économiques, Option MFB, Université M. MAMMARI DE TIZI OUZOU, 2014.
- MULUMBA-KENGA TSHIELEKEJA Marcel, « L'organisation du Marche des assurances et l'impact de l'industrie des assurances sur l'économie, Cas de la R. D. Congo », Université Catholique de Louvain, Congo, 2011.

## 6. Sites internet

- <http://www.assurances.info/dessous-assurance/histoire-de-assurance/>
- <http://www.creassur.org/fr/sinistre-quoi/un-sinistre-c-est-quoi.html>.
- <https://www.ccr.dz/fr/assurances-mutuelles>
- <https://cna.dz/assurances-obligatoires/02/04/2013/>
- <https://protect-plus-assurances.fr/resiliation-assurance-pour-non-paiement/>
- <https://www.caat.dz/index.php/fr/presentation/caat-assurances/de-couvrez-la-caat.html>
- <https://www.uar.dz/legislation-et-reglementation/>
- <http://www.fga.dz/qui-somme-nous/>
- <https://www.exal.dz/Presentation.html>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5354721?sommaire=5354786>

# LISTE BIBLIOGRAPHIE

---

- <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/2-045.pdf>
- <http://donnees.banquemondiale.org/>
- <https://www.swissre.com/institute/research/sigma-research.html>

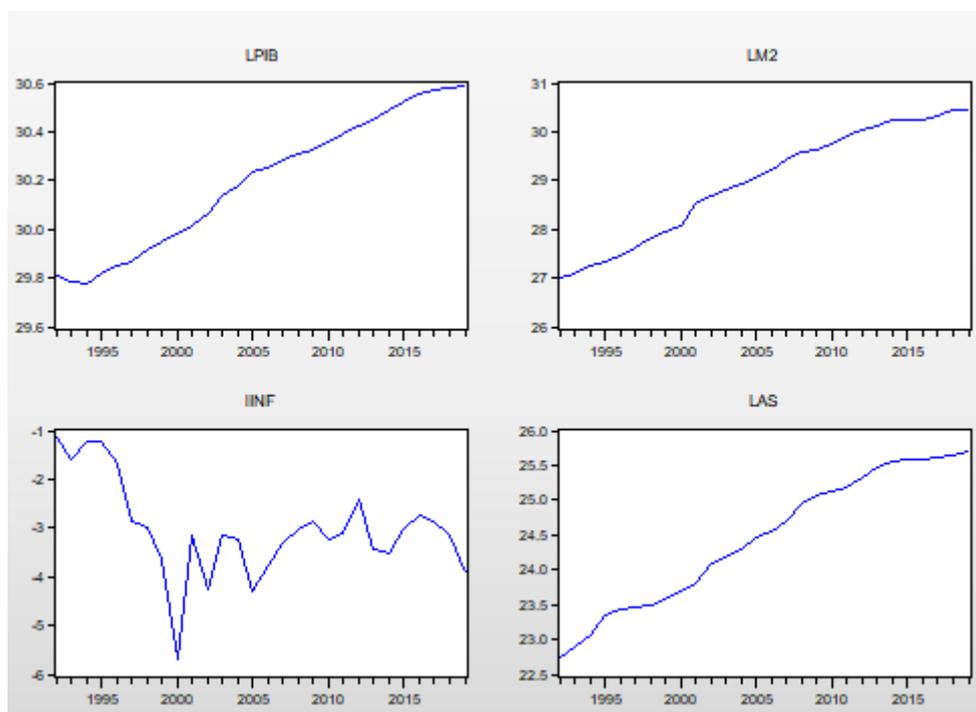
## 7. Autres

- BEITONE (A), CAZORLA(A) et HEMDANE(E), Dictionnaire de science économique. 6<sup>ème</sup> édition, Dunod, paris, 2019.
- MOLARD Julien, Dictionnaire de l'assurance, 3<sup>ème</sup> édition SEFI diffusion, Paris, 2013.
- Base de données : PWT 10.01, **Penn World Table version 10.01**

# **Les annexes**

# LISTE DES ANNEXES

## Annexe 1 : les graphes de LPIB, LAS, LM2 et LINF



## Annexe 2 : les tests de stationnarité ADF et PP de la série LPIB

### Test ADF de la série LPIB

Null Hypothesis: LPIB has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.123436	0.9370
Test critical values:		
1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

Null Hypothesis: LPIB has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.793432	0.6798
Test critical values:		
1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

# LISTE DES ANNEXES

## Test de PP de la série LPIB

Null Hypothesis: LPIB has a unit root  
Exogenous: Constant  
Bandwidth: 2 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-0.179764	0.9299
Test critical values:		
1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

Null Hypothesis: LPIB has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Bandwidth: 2 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-2.253549	0.4432
Test critical values:		
1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

## Annexe 3: les tests de stationnarité ADF et PP de la série DLPIB

### Test ADF de la série D (LPIB)

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root  
Exogenous: Constant  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.943123	0.0058
Test critical values:		
1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.859150	0.0292
Test critical values:		
1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

# LISTE DES ANNEXES

---

## Test PP de la série D (LPIB)

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root

Exogenous: Constant

Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-3.950787	0.0057
Test critical values:		
1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Bandwidth: 0 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-3.859150	0.0292
Test critical values:		
1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

## Annexe 4 : les tests de stationnarité ADF et PP de la série LAS

### Test ADF de la série LAS

Null Hypothesis: LAS has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.325790	0.1716
Test critical values:		
1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

Null Hypothesis: LAS has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.321064	0.9856
Test critical values:		
1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

# LISTE DES ANNEXES

---

## Test de PP de la série LAS

Null Hypothesis: LAS has a unit root  
Exogenous: Constant  
Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-2.112927	0.2414
Test critical values:		
1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

Null Hypothesis: LAS has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-0.629808	0.9686
Test critical values:		
1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

## Annexe 5 : les tests de stationnarité ADF et PP de la série D(LAS)

### Test d'ADF de la série D (LAS)

Null Hypothesis: D(LAS) has a unit root  
Exogenous: Constant  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.276295	0.0267
Test critical values:		
1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Null Hypothesis: D(LAS) has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.742016	0.0371
Test critical values:		
1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

# LISTE DES ANNEXES

---

## Test de PP de la série D (LAS)

Null Hypothesis: D(LAS) has a unit root  
Exogenous: Constant  
Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-3.284438	0.0262
Test critical values:		
1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Null Hypothesis: D(LAS) has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-3.765141	0.0354
Test critical values:		
1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

## Annexe 6: les tests de stationnarité ADF et PP de la série LM2

### Test ADF de la série LM2

Null Hypothesis: LM2 has a unit root  
Exogenous: Constant  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.067015	0.2586
Test critical values:		
1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

Null Hypothesis: LM2 has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.401906	0.9982
Test critical values:		
1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

# LISTE DES ANNEXES

## Test PP de la série LM2

Null Hypothesis: LM2 has a unit root  
Exogenous: Constant  
Bandwidth: 0 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-2.067015	0.2586
Test critical values: 1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

Null Hypothesis: LM2 has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Bandwidth: 2 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	0.400587	0.9982
Test critical values: 1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

## Annexe 7 : les tests de stationnarité ADF et PP de la série D (LM2)

### Test d'ADF sur la série D (LM2)

Null Hypothesis: D(LM2) has a unit root  
Exogenous: Constant  
Bandwidth: 0 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-3.589574	0.0132
Test critical values: 1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Null Hypothesis: D(LM2) has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Bandwidth: 4 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-4.386519	0.0093
Test critical values: 1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

# LISTE DES ANNEXES

---

## Test de PP sur la série D (LM2)

Null Hypothesis: D(LM2) has a unit root  
Exogenous: Constant  
Bandwidth: 0 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-3.589574	0.0132
Test critical values:		
1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Null Hypothesis: D(LM2) has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Bandwidth: 4 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-4.386519	0.0093
Test critical values:		
1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

## Annexe 8 : les tests de stationnarité ADF et PP de la série LINF

### Test d'ADF sur la série LINF

Null Hypothesis: LINF has a unit root  
Exogenous: Constant  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.828064	0.0677
Test critical values:		
1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

Null Hypothesis: LINF has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.829353	0.1997
Test critical values:		
1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

# LISTE DES ANNEXES

---

## Test PP sur la série LINF

Null Hypothesis: LINF has a unit root  
Exogenous: Constant  
Bandwidth: 0 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-2.828064	0.0677
Test critical values:		
1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

Null Hypothesis: LINF has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-2.722268	0.2361
Test critical values:		
1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

## Annexe 9: les tests de stationnarité ADF et PP de la série D (LINF)

### Test ADF sur la série D(LINF)

Null Hypothesis: D(LINF) has a unit root  
Exogenous: Constant  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.501346	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Null Hypothesis: D(LINF) has a unit root  
Exogenous: Constant, Linear Trend  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.406412	0.0000
Test critical values:		
1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

# LISTE DES ANNEXES

## Test PP sur la série D (LINF)

Null Hypothesis: D(LINF) has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-7.552903	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.711457	
5% level	-2.981038	
10% level	-2.629906	

Null Hypothesis: D(LINF) has a unit root  
 Exogenous: Constant, Linear Trend  
 Bandwidth: 2 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-7.589989	0.0000
Test critical values: 1% level	-4.356068	
5% level	-3.595026	
10% level	-3.233456	

## Annexe 10 : Estimation du modèle ARDL

Dependent Variable: LPIB  
 Method: ARDL  
 Date: 05/29/23 Time: 15:02  
 Sample (adjusted): 1993 2019  
 Included observations: 27 after adjustments  
 Maximum dependent lags: 2 (Automatic selection)  
 Model selection method: Schwarz criterion (SIC)  
 Dynamic regressors (2 lags, automatic): LM2 LINF LAS  
 Fixed regressors: C  
 Number of models evaluated: 54  
 Selected Model: ARDL(1, 1, 0, 0)  
 Note: final equation sample is larger than selection sample

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LPIB(-1)	0.573854	0.081930	7.004194	0.0000
LM2	0.001902	0.034671	0.054845	0.9568
LM2(-1)	0.087672	0.049914	1.756436	0.0936
LINF	-0.004261	0.003303	-1.290006	0.2111
LAS	0.013732	0.033260	0.412877	0.6839
C	9.950380	1.919339	5.184274	0.0000
R-squared	0.998191	Mean dependent var		30.21014
Adjusted R-squared	0.997760	S.D. dependent var		0.273421
S.E. of regression	0.012940	Akaike info criterion		-5.663932
Sum squared resid	0.003516	Schwarz criterion		-5.375968
Log likelihood	82.46308	Hannan-Quinn criter.		-5.578305
F-statistic	2317.632	Durbin-Watson stat		1.723380
Prob(F-statistic)	0.000000			

# LISTE DES ANNEXES

## Annexe 11 : Estimation de la relation à long terme

ARDL Cointegrating And Long Run Form

Dependent Variable: LPIB

Selected Model: ARDL(1, 1, 0, 0)

Date: 05/29/23 Time: 15:04

Sample: 1992 2019

Included observations: 27

Cointegrating Form				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LM2)	0.001902	0.034671	0.054845	0.9568
D(LINF)	-0.004261	0.003303	-1.290006	0.2111
D(LAS)	0.013732	0.033260	0.412877	0.6839
CointEq(-1)	-0.426146	0.081930	-5.201332	0.0000

Cointeq = LPIB - (0.2102\*LM2 - 0.0100\*LINF + 0.0322\*LAS + 23.3497 )

Long Run Coefficients				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LM2	0.210194	0.063711	3.299196	0.0034
LINF	-0.009999	0.008450	-1.183317	0.2499
LAS	0.032224	0.078518	0.410407	0.6857
C	23.349716	0.200151	116.660497	0.0000

## Annexe 12 : Test de cointégration BOUNDS TEST

ARDL Bounds Test

Date: 05/29/23 Time: 15:04

Sample: 1993 2019

Included observations: 27

Null Hypothesis: No long-run relationships exist

Test Statistic	Value	k
F-statistic	10.71609	3

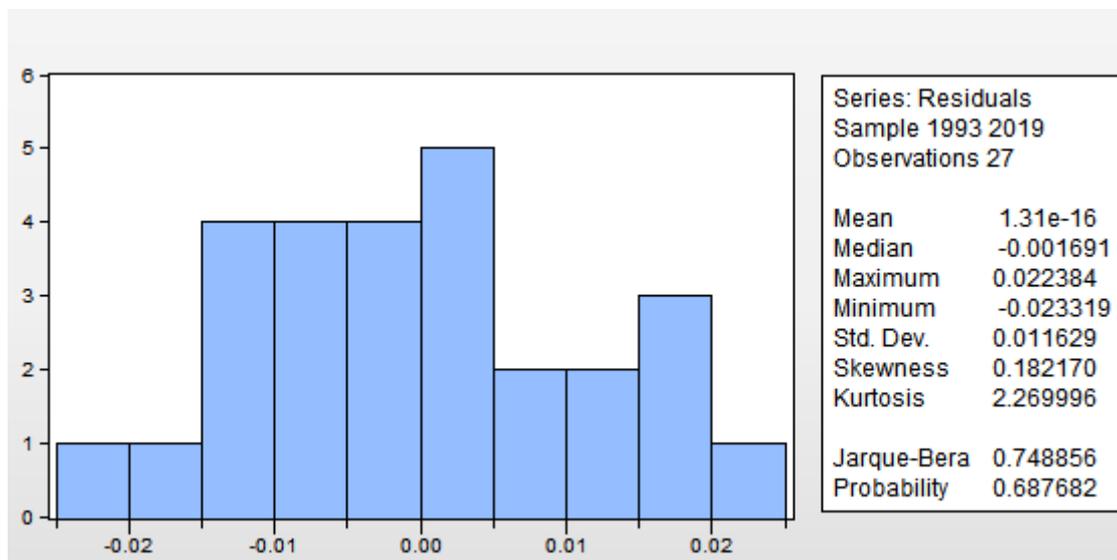
Critical Value Bounds

Significance	I0 Bound	I1 Bound
10%	2.72	3.77
5%	3.23	4.35
2.5%	3.69	4.89
1%	4.29	5.61

# LISTE DES ANNEXES

## Annexe 13 : résultats du test sur les résidus

### 1. Test de Normalité



### 2. Test d'autocorrélation

#### Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test

F-statistic	0.546781	Prob. F(2,19)	0.5876
Obs*R-squared	1.469435	Prob. Chi-Square(2)	0.4796

### 3. Test d'hétéroscédasticité

#### Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey

F-statistic	0.814309	Prob. F(5,21)	0.5528
Obs*R-squared	4.384721	Prob. Chi-Square(5)	0.4955
Scaled explained SS	1.684323	Prob. Chi-Square(5)	0.8909

### 4. Test de RAMSEY RESET Test

#### Ramsey RESET Test

Equation: UNTITLED

Specification: LPIB LPIB(-1) LM2 LM2(-1) LINF LAS C

Omitted Variables: Squares of fitted values

	Value	df	Probability
t-statistic	0.097939	20	0.9230
F-statistic	0.009592	(1, 20)	0.9230

# LISTE DES ANNEXES

---

## Annexe 14 : La base de données

	PIB (DA)	M2 (DA)	AS (DA)	INF
1992	8 804 684 658 292	544 456 000 000	7 498 060 000	32%
1993	8 619 786 446 453	584 183 000 000	8 621 286 000	21%
1994	8 542 208 596 023	675 928 000 000	10 266 000 000	29%
1995	8 866 812 049 110	739 895 000 000	13 762 000 000	30%
1996	9 230 351 384 425	848 250 000 000	15 147 000 000	19%
1997	9 331 885 520 936	1 003 140 000 000	15 652 000 000	6%
1998	9 807 811 348 667	1 199 480 000 000	15 998 000 000	5%
1999	10 121 661 962 353	1 366 770 000 000	17 154 000 000	3%
2000	10 506 285 506 410	1 559 910 000 000	19 501 000 000	0%
2001	10 821 473 888 995	2 403 070 000 000	21 783 000 000	4%
2002	11 427 475 662 329	2 836 870 000 000	28 985 000 000	1%
2003	12 250 254 313 731	3 299 460 000 000	31 311 000 000	4%
2004	12 777 015 366 358	3 644 290 000 000	35 758 000 000	4%
2005	13 530 859 272 000	4 070 440 000 000	41 620 000 000	1%
2006	13 760 884 193 688	4 870 070 000 000	46 474 000 000	2%
2007	14 228 752 622 292	5 994 610 000 000	53 789 000 000	4%
2008	14 570 244 299 767	6 955 970 000 000	67 884 000 000	5%
2009	14 803 367 361 258	7 292 690 000 000	77 339 000 000	6%
2010	15 336 288 943 735	8 280 740 000 000	81 713 000 000	4%
2011	15 781 041 774 140	9 929 190 000 000	86 675 000 000	5%
2012	16 317 596 105 843	11 015 100 000 000	99 630 000 000	9%
2013	16 774 490 434 323	11 941 500 000 000	113 995 000 000	3%
2014	17 411 920 426 463	13 663 900 000 000	125 505 000 000	3%
2015	18 056 161 584 474	13 704 500 000 000	127 900 000 000	5%
2016	18 633 958 617 923	13 816 300 000 000	129 561 000 000	6%
2017	18 876 200 000 000	14 974 200 000 000	133 685 000 000	6%
2018	19 102 714 097 430	16 636 700 000 000	137 732 000 000	4%
2019	19 255 537 300 604	16 510 700 000 000	144 451 000 000	2%

